

Fondé en 1853
Le Courrier
 de Saint-Hyacinthe
 Le doyen des journaux français d'Amérique

**Au cinéma
 avec Mgr
 Robillard**

Voir page A 21

section **C**
culture



L'Affaire Rock Bilodeau
**Un mini
 Norbourg**



Jean
Dumont

jdumont@lecourrier.qc.ca

Selon les dernières estimations, la valeur de l'argent investi dans la compagnie de placements Gestion 2007 International dépasserait les 15 millions de dollars.

Parmi les 147 investisseurs ciblés, environ 130 ont produit des preuves de réclamation auprès du syndic.

Dans son rapport intérimaire, daté du 1er mai, Jean Lelièvre, du syndic Roy, Métivier, Roberge mentionnait alors que 110 avaient produit des preuves pour un montant de 12 624 462 \$. En entrevue, vendredi après-midi, il précisait qu'une vingtaine d'autres s'étaient ajoutés depuis ce temps pour dépasser les 15 M\$. « Encore là, nous avons plusieurs vérifications à faire », a-t-il prévenu.

« Nous ne sommes pas loin d'un mini Norbourg, dans cette affaire-là. Pour vous donner une petite idée, les livres de comptabilité de la compagnie n'étaient pas à jour depuis le 1er août 2004. Actuellement, il y a beaucoup de monde chez nous et à l'externe impliqués dans ce dossier, pour ne pas dire une armée », précise-t-il. ►

Voir page A 6

- **Rivière Yamaska**
 Dommages limités,
 sauf dans les champs
 voir page A 3
- **Au Cégep**
 La Fondation finance
 des rénovations
 voir page A 5
- **Centre des arts**
 Les billets s'envolent
 voir page A 7

lecourrier.qc.ca



**Relaxez,
 vous le méritez...**

**Spas à partir
 de 4295 \$**

beachcomber
 HOT TUBS

Les
SPAS
4 saisons
 OUVERT À L'ANNÉE

5405, av. Trudeau, St-Hyacinthe En bordure de l'autoroute 20 Vente-Service-Location (450) 774-3388



Obtenez
un crédit
d'impôt de

35%

Avec les actions de
Desjardins Capital régional
et coopératif

Et contribuez au développement
des entreprises et des coopératives
de l'ensemble du Québec.

Faites vite: le nombre d'actions est limité!
Investissez et profitez d'un crédit d'impôt
provincial de **35 %** pour l'année 2006.

Les actions de Desjardins Capital régional
et coopératif seront en vente dès le
30 mai 2006 dans les caisses participantes.

Communiquez avec un conseiller des Caisses
Desjardins du secteur maskoutain.



Desjardins
Capital régional et coopératif

www.capitalregional.com

Conjuguer avoirs et êtres

Annuellement, l'achat minimum est de 500\$ et l'achat maximum de 2500\$. Le crédit d'impôt obtenu est de 35% de l'investissement, soit un maximum de 875\$. La valeur des actions de Desjardins Capital régional et coopératif évolue en fonction de la performance des placements et des investissements effectués. Pour des renseignements détaillés sur les actions de Desjardins Capital régional et coopératif, consultez le prospectus disponible à la caisse.

Nos chroniques

Automobiles	B12-13
Cinéma	A22
CLD	B2
CLSC	B14
Histoire d'ici	B33
Les mots lus	A26
Météo	A16
Nutrition	B19
Sudoku	A28

Sommaire

Agroalimentaire	B11
Annonces classées	B23-26
Carnet de l'âge d'or	B15
Carrières et professions	B29-31
Culture	A21-28
Économie	B1-10
Habitation	B20-22
Horaire-télé	A29
Horoscope	B26
Loisirs	B16
Mot mystère	B25
Mots croisés	B24
Nécrologie	B34-35
Services communautaires	B17
Sports	A30-35

Éditorial et opinions

Carte blanche
Ah! si j'étais riche A4

Éditorial
Un patrimoine à valoriser A10

Forum
Un travail chez Olymel : la réalité du travailleur A11

Denharco
D'ex-employés
critiquent la FTQ



cahier **B**
affaires

Voir page B 1

Productions agricoles sous haute surveillance

Neuf journées de pluie consécutives



Jean Dumont

jdumont@lecourrier.qc.ca

Depuis une semaine, pour pouvoir profiter des chauds rayons du soleil, il fallait prendre le chemin du sud. Chez nous, c'était de la pluie, rien que de la pluie. De quoi alimenter les conversations.

Entre le 13 et le 21 mai, il y a eu neuf journées consécutives de pluie, mentionne Michel Morissette, de la station climatologique de La Providence. « Je ne sais pas s'il s'agit d'un record, mais chose certaine, c'est très rare. Et pendant cette période, il est tombé 146 millimètres de pluie. »

Dans ces jours de grande tristesse, le vendredi 19 mai a sans doute été le moment le plus marquant avec 42 mm de pluie.

Pour compléter le tout, lundi, fête des Patriotes, de Dollard, de la célèbre Victoria et surtout journée de congé pour la plupart des travailleurs heureux de profiter d'une journée de farniente, le mercure n'a pas franchi la barre des 10° Celsius. « Pour un 22 mai, il s'agit d'un record de froid. Il faut remonter à 1892 pour égaler cette marque », précise Michel Morissette.

Mai pluvieux

En mai, les précipitations furent assez abondantes pour justifier l'utilisation du mot record, bien qu'il reste encore une grosse semaine dans le mois.

« Au 22 mai, il y a eu 187,7 mm de pluie cette année alors que le record atteint pour cette période avait été de 181,6 mm en 1945. En mai, les précipitations sont de 82 mm en moyenne. »

Si la température vous tourmente et vous inquiète, sachez que l'an dernier, à la même période, le printemps avait été tout aussi pourri. Les choses s'étaient heureusement replacées.

« Par contre, mes données indiquent qu'en 1945, le mois de mai avait été pluvieux et que pour les trois premiers jours de juin, il y avait eu du gel. Cela avait été catastrophique pour les récoltes », avertit M. Morissette.

Production agricole

La situation des producteurs agricoles de la région est pour le moins hasardeuse.

« Ce matin, le téléphone ne déroutait pas. Il y a des dommages dans les champs, note Christian Bouvier, d'Agro-Centre Saint-Hyacinthe. Pour les producteurs qui ont semé au début de mai et dont les semences sont sorties de terre, ils peuvent toujours s'en sortir s'il n'y a pas de nouvel-

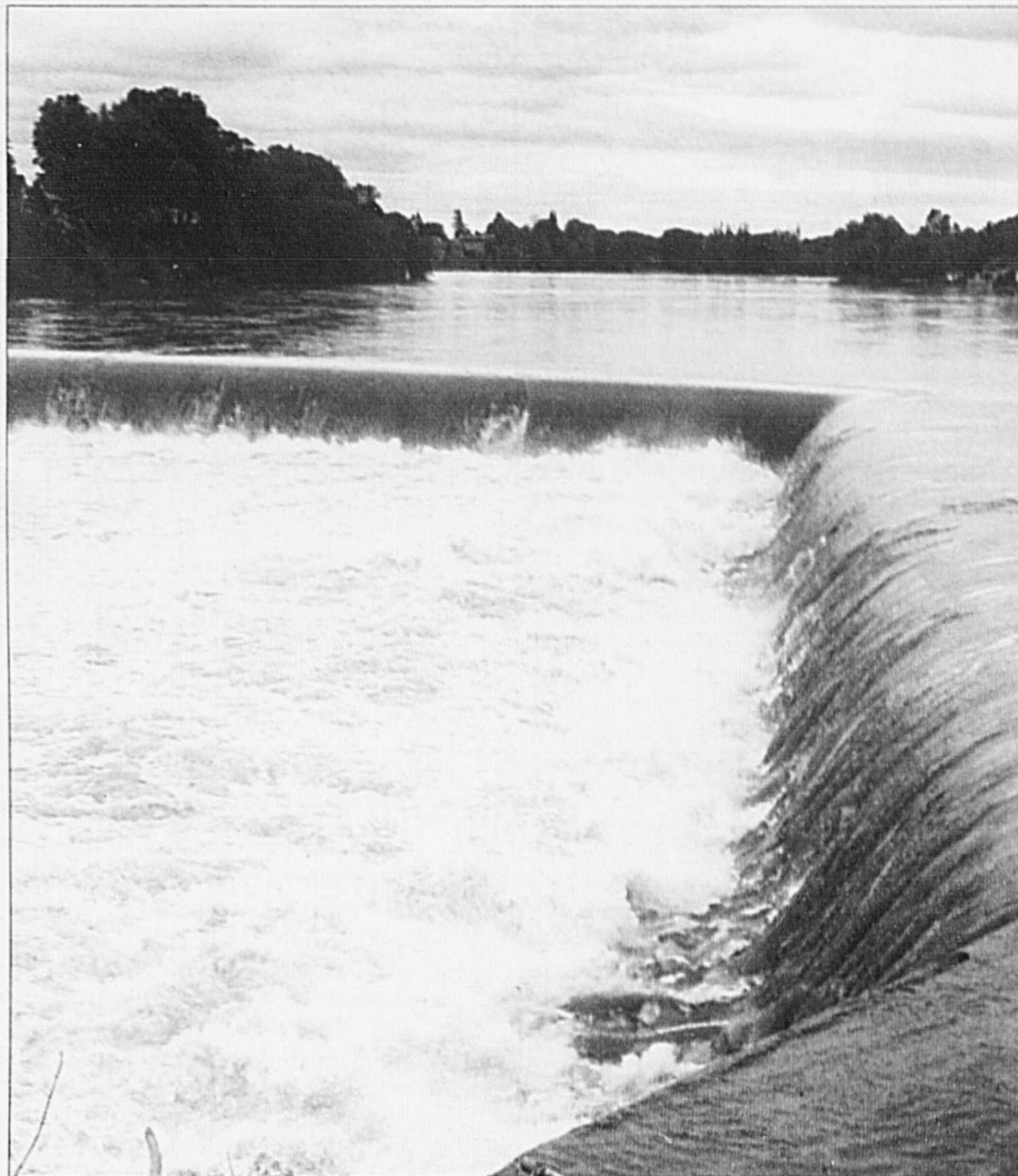


Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

À 900 mètres cubes par seconde, le débit de la rivière a atteint un sommet samedi soir. Une situation que l'on voit habituellement à l'automne.

les ondées. Pour qu'une production résiste, le sol ne doit pas être plus de quatre jours sous l'eau. »

« Par contre, pour ceux qui n'ont pas semé, le tableau s'annonce difficile. En raison du sol humide, il est pratiquement impossible d'aller dans les champs avant la semaine prochaine. Et, nous nous approchons de la date fatidique du 1er juin où les semences de maïs doivent être faites. À défaut de quoi, les producteurs devront se tourner vers le soya, qui a un record historique de bas prix actuellement. »

La rivière Yamaska

Par ailleurs, si en fin de semaine, la rivière Yamaska est sortie de son lit un peu plus au sud, dans la région de Cowansville, chez nous, elle a été plus « calme ».

« Certes, il n'y a pas eu d'inondations comme là-bas, mais on aurait pu être inondé si la pluie forte avait continué. Il y a tout de

même eu de l'eau sur les terrasses de la rue Girouard », mentionne Michel Morissette.

Dans la région de Frelisburgh, les précipitations ont été le double d'ici durant la fin de semaine avec 80 mm de pluie et surtout la présence de montagnes qui envoyaient « leur surplus » dans les plans d'eau.

À Saint-Hyacinthe, le débit de la rivière a atteint un summum à près de 900 mètres cubes (m.cu.) par seconde, samedi soir, à son point de mesure situé sous le pont Bouchard.

Pour vous donner une idée, une semaine plus tôt, le 12 mai, le débit de la rivière a été mesuré à 25 m.cu. Mardi matin, à 7 heures, il était toujours élevé à 400 m.cu. Et, à l'autre extrême, le 19 août 2005, en pleine période de sécheresse, le débit de la rivière avait atteint un creux à 2,8 mètres cubes.

« À l'usine de filtration, cela amène une eau ayant beaucoup plus de turbidité. Nous devons donc ajouter plus de produits chimiques », indique Robert Bolduc, surintendant. ◀



CÉRAMIQUE
Graveline
INC

Nouveaux modèles grandeurs variées



Ardoise
12x12

Spécial

3 69 \$
pi.ca.



Carte Blanche...



Paul-Henri Frenière

carteblanche@lecourrier.qc.ca

Ah! si j'étais riche

Si j'étais riche, j'achèterais la vieille maison qui a fait la page couverture du Courrier de la semaine dernière, celle que certains « visionnaires » voudraient démolir pour en faire un stationnement. Avec des voisins comme ça, la première chose que je ferais, ça serait de déménager!

Je déménagerais la maison au complet, pierre par pierre, brique par brique s'il le fallait. Mais pour aller où?

Si j'étais riche, j'achèterais le terrain vague en face du Marché-Centre, celui qui a été dégagé par les incendies. D'abord, j'engagerais de jeunes artistes et je leur demanderais de réaliser une grande fresque sur le mur de béton gris. Une fresque qui pourrait évoquer l'histoire du centre-ville. J'ai vu ça quelque part. À Sherbrooke je pense. Le résultat est surprenant.

Après, je ferais réaliser un aménagement paysager qui serait la fierté de nos étudiants en horticulture ornementale. Des arbustes, des vivaces, quelque chose de beau.

C'est dans ce nouvel écrin que j'installerais mon joyau, ma vieille maison. Je la ferais rénover, bien entendu, dans les règles de l'art. Je ne lésinerais pas pour lui redonner son éclat d'antan. Ses parements finement ouvragés, ses lucarnes, sa toiture en mansarde.

Ensuite, je ferais construire une grande galerie tout autour. En respectant le style victorien, bien sûr, et j'y installerais des tables et des chaises qui rappelleraient l'époque. Comme décoration, on aurait des photos et des tableaux (réalisés par des artistes d'ici) qui relateraient l'histoire du Marché-Centre et du centre-ville.

Et pourquoi tout ça?

Pour en faire un restaurant. Mais pas n'importe lequel. Un restaurant de cuisine saine et inventive qui rendrait hommage à la capitale nationale de l'agroalimentaire et qui mettrait en vedette nos meilleurs chefs cuisiniers. Là, juste en face de l'un des plus vieux marchés publics d'Amérique.

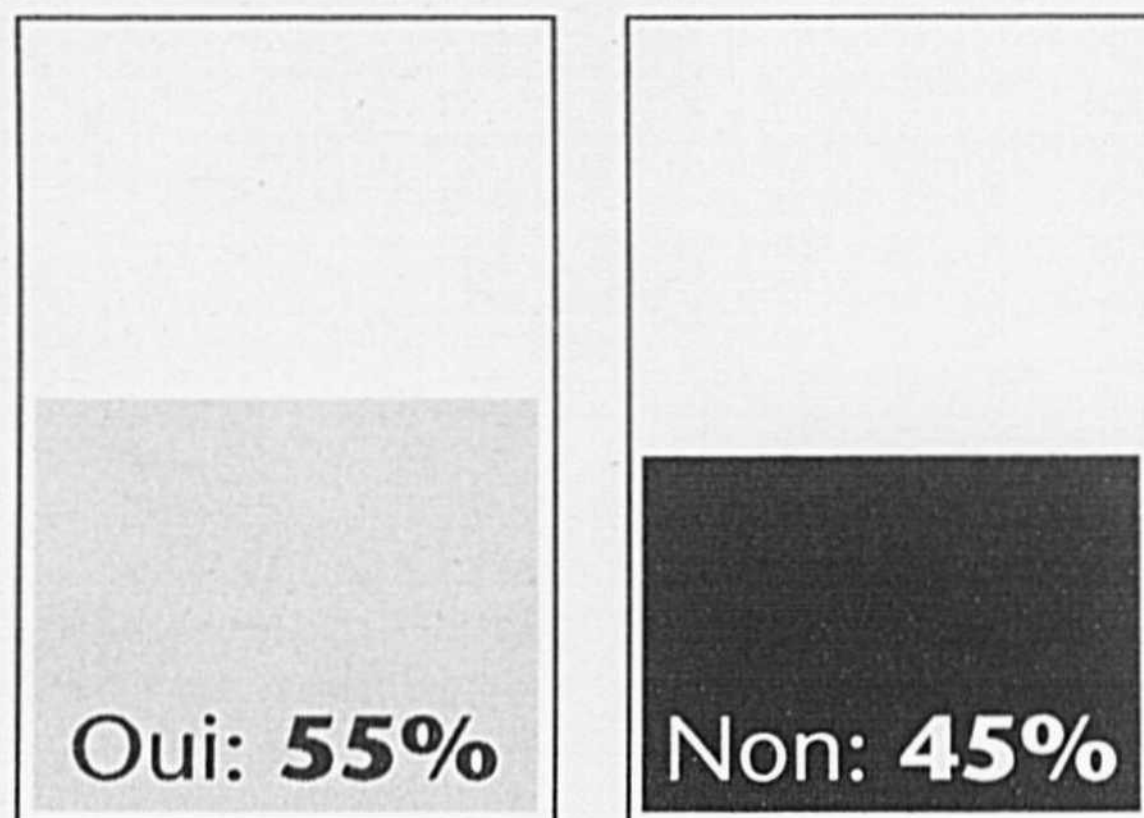
Ça ferait quelque chose à montrer aux touristes. Et peut-être même en attirer d'autres... On aurait enfin une place, un lieu physique, qui ferait la promotion de nos talents locaux, de notre identité propre, tout en démontrant le respect que l'on porte à notre passé.

Vous trouvez l'idée bonne? Tiens, je vous la donne. Gratis! Ne vous demandez pas pourquoi je ne suis pas riche...

La question ? Internet

Nous vous avons posé la question suivante sur notre site Internet au cours de la semaine du 17 au 23 mai :

« Êtes-vous triste à l'idée de voir certaines églises de Saint-Hyacinthe fermer leurs portes à partir de 2009? »



Nombre total de votes enregistrés : 104
Nous ne compilons que les réponses d'internautes pour ce sondage qui n'a pas de valeur ou de prétention scientifique.

Voici la question de cette semaine :

« La Ville de Saint-Hyacinthe est-elle assez proactive en matière de sauvegarde du patrimoine? »

Répondez-nous sur notre site Internet :



www.lecourrier.qc.ca

...Rumeurs & indiscretions

■ On a rapporté quelques rumeurs de la soirée **Mérite aux bénévoles** de la Ville de Saint-Hyacinthe qui a eu lieu le 18 mai à la salle des Arts de l'hôtel de ville. Cette soirée qui vise à rendre hommage à un bénévole méritant par district sera d'ailleurs pas mal moins longue en 2009 quand on aura réduit le nombre de districts de 13 à 10.

■ L'homme d'affaires **Guy Bienvenue**, du district Bois-Joli, est un grand bénévole dans tous les sens du terme. Il a dû faire une genuflection afin de permettre au maire **Claude Bernier** de lui passer la médaille du Mérite municipal autour du cou. Ou était-ce simplement un signe d'adoration et de soumission?

■ Le conseiller du district Sainte-Rosalie, **Léon Plante**, ardent défenseur de la

Ceinture-Verte et des agriculteurs, a commis un lapsus révélateur quand il a invité la bénévole **Cécile Robichaud** à recevoir sa médaille du Mérite...agricole!

■ On a profité de l'occasion pour rendre un hommage particulier au **Club Optimiste Douville** pour ses 25 années au service de notre jeunesse. En passant, on attend pas moins de 1500 personnes au 12^e souper Homards à volonté qui aura lieu samedi prochain au Pavillon des Pionniers. Cette activité est sous la présidence d'honneur du maire Bernier et de son épouse, Louise.

■ On ne peut passer sous silence la contribution de **Francine Pelletier**, conjointe du conseiller du district Douville, **Émilien Pelletier**, à cette soirée Mérite aux bénévoles.

On a pu découvrir et apprécier les talents de pianiste de Mme Pelletier lors du souper. On devrait peut-être l'inviter à jouer lors des séances plénières et des assemblées du conseil, question de vérifier si la musique adoucit réellement les moeurs.

■ Le maire Bernier, **Chantal Frigon**, responsable des communications à la Ville de Saint-Hyacinthe, et le rédacteur en chef du COURRIER ont conversé longuement lors du souper. Y'a encore du chemin à faire avant d'arriver à se comprendre, mais y'a de l'espoir.

■ L'organisme **Le Mali** vendra des caisses de papier hygiénique et d'essuie-tout, samedi, entre 8 h et 17 h, dans le stationnement des Galeries Saint-Hyacinthe (Entrée Jean Coutu). C'est pour une bonne cause. ◀

Mercredi Alternance de soleil et de nuages Min.: 7° / Max.: 19°	Jeudi Nuageux avec quelques averses Min.: 10° / Max.: 19°	Vendredi Alternance de soleil et de nuages Min.: 14° / Max.: 21°	
Normale pour la période: 10° et 22°			
Levers et couchers du soleil			
Date	Lever	Coucher	Durée
Mercredi 24 mai	5 h 12	20 h 25	15 h 13
Jeudi 25 mai	5 h 11	20 h 26	15 h 15
Vendredi 26 mai	5 h 10	20 h 27	15 h 17

Sommaire de la météo en page A 16, Pour des **prévisions gratuites**, composez le :

771-BEAU

 Ouvert ce samedi et dimanche de 13h à 16h	 Ouvert ce dimanche de 13h à 16h meublé par Germain Larivière	NOUVEAU MODÈLE
164 900 \$ ou 840\$/mois TPS TVQ incluses 1935 Roland Salvail	154 900 \$ ou 782\$/mois TPS TVQ incluses avec garage 1892 Roland Salvail	144 900 \$ ou 731\$/mois TPS TVQ incluses 1900 Coulonge
Incluant : terrain, TPS, TVQ, infrastructure, tourbe avant, gouttières et plus 3 ans de congé de taxe foncière		
Dépôt 5%, amortissement 25 ans, durée 5 ans taux 4.1% 5 1/2 en prévente 450-250-2222 www.grouperobin.com		
		Certifié: Soucieux de l'économie d'énergie, nous pouvons construire votre maison avec les normes à haut rendement énergétique NOVOCLIMAT LA TRANQUILLITÉ D'ESPÉRER VOS 40 ANS

Rénovation du Carrefour étudiant

C'est la Fondation du Cégep qui a payé les travaux

Ariane **Faribault**

Alors que le Cégep de Saint-Hyacinthe vient d'aménager à grands frais sa nouvelle salle de conférences, la Fondation du Cégep, dont la mission première est de venir en aide aux étudiants en difficultés financières, a déboursé 34 000 \$ pour rénover un secteur du Carrefour étudiant. Or en 2004-2005, la Fondation n'avait versé que 21 000 \$ aux étudiants qui peinaient à joindre les deux bouts.

« Ce qu'il importe de mentionner dès le départ, c'est que nous sommes allés chercher une grande partie des fonds auprès d'entreprises privées, qui ont fait des dons soit de matériel ou en argent, spécifiquement pour ce projet », explique Luc Chagnon, directeur des services aux étudiants, communautaires et du développement international.

Vérifications faites, la Fondation a reçu 1560 \$ de dons en matériel de deux entreprises et 18 500 \$ en argent de trois autres compagnies. Cela signifie que la Fondation a tout de même investi 14 000 \$ provenant de son propre budget.

M. Chagnon rappelle toutefois qu'un projet comme celui-là fait partie de la mission de la Fondation. « Ça rentre tout à fait dans la mission de la Fondation puisque ces rénovations ont pour but d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble des étudiants qui fréquentent le Cégep, indique-t-il. Notre rôle est de répondre aux besoins de nos élèves. Quand on se rend compte, comme cela a été le cas avec ce projet, que des demandes de la part des jeunes perdurent dans le temps et d'un groupe à un autre, un moment donné, il faut les écouter. »

Pour M. Chagnon, la participation financière de la Fondation était une alter-

native intéressante pour supporter les jeunes dans leur projet, compte tenu du fait que le Cégep a beaucoup d'investissements à faire dans l'établissement.

« Il faut comprendre, que des besoins, il y en a partout dans la bâtisse, précise-t-il. Nous avons donc trouvé des moyens

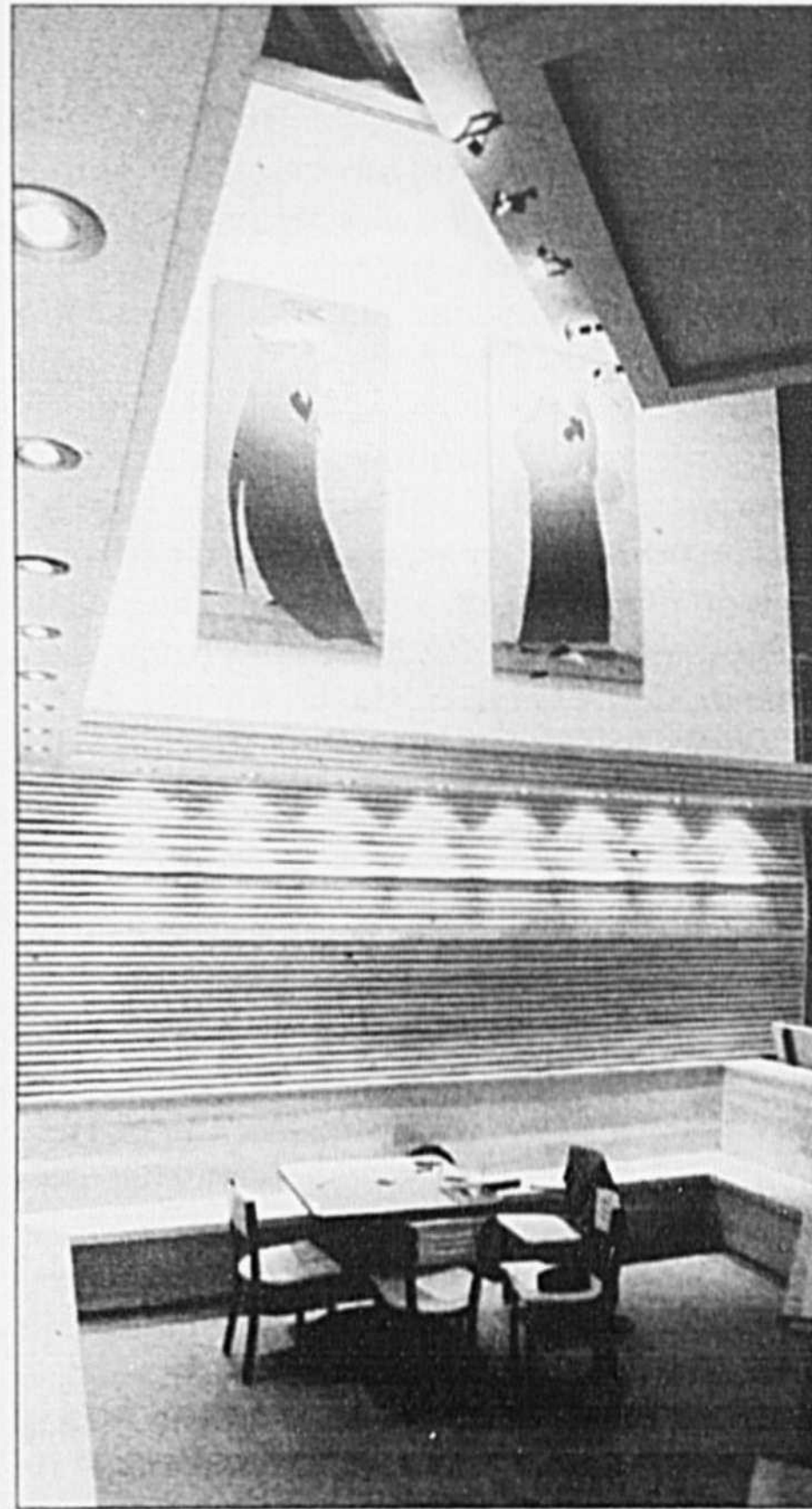


Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

La Fondation du Cégep a déboursé 34 000 \$ pour réaménager un secteur du Carrefour étudiant.

de réaliser un projet qui est dans l'air depuis longtemps et qui tient à cœur aux étudiants. Et il vient un moment où il faut aussi donner quelque chose à l'étudiant qui a 90 % de moyenne, qui travaille et qui a sa blonde. Il est un étudiant à part entière comme les autres, et il mérite qu'on s'attarde à ses demandes. »

Pourtant, le nombre d'étudiants qui éprouvent des difficultés financières ne cesse d'augmenter. Seulement entre l'année 2003-2004 et l'année 2004-2005, le nombre d'étudiants qui ont reçu de l'aide financière de la Fondation a augmenté de près de 70 %, passant de 174 à 295.

Et au cours de la même période, le montant alloué à ces étudiants a diminué de plus de 5000 \$. Le budget disponible par étudiant serait donc passé de 154 \$ à 72 \$ en moyenne.

D'ailleurs, la Fondation ne procédera pas immédiatement à la rénovation des trois autres coins du Carrefour. « Nous y allons petit à petit, mentionne M. Chagnon. Nous ne ferons pas d'autres coins pour l'année à venir. »

Chacun des coins aura un thème différent. Si le premier était orienté vers le bois, un comité d'étudiants travaille pour déterminer les sujets qui seront exploités dans les autres secteurs. L'un d'eux pourrait représenter le thème du vent, alors qu'un autre pourrait traiter du recyclage. ◀

Voyages Plein Sud déclaré coupable

Le 21 mars, l'Office de la protection du consommateur a obtenu la condamnation de la compagnie à numéro 9117-7329 Québec inc., mieux connue sous le nom de Voyages Plein Sud, à la suite du constat d'infraction déposé contre elle.

L'Office reprochait à l'agence de voyages, située au 2556, rue Sainte-Anne à Saint-Hyacinthe, d'avoir exploité une succursale sans détenir le duplicata de permis requis par l'article 7 de la Loi sur les agents de voyages.

L'agence s'est vu imposer une amende de 1 260 \$.

Son président, Philippe Gervais, avait déjà plaidé coupable à la même infraction en

novembre dernier. Il avait écopé lui aussi d'une amende de 1 260 \$.

L'Office de la protection du consommateur rappelle qu'il est fortement recommandé d'avoir recours à une agence de voyages qui est titulaire d'un permis en règle délivré par l'Office. En effet, pour obtenir un permis, l'agence doit fournir un cautionnement visant à protéger les sommes d'argent reçues des clients.

De plus, en achetant un voyage auprès d'un agent titulaire d'un permis, le consommateur contribue au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

Ainsi, en cas de difficultés financières de l'agence comme une fermeture ou une faillite, il pourrait avoir droit au remboursement des sommes qu'il a confié à l'agence de voyages. ◀

DÉVELOPPEMENT

LE ROSELAIS

SAINT-HYACINTHE SECTEUR SAINTE-ROSALIE

RÉSERVÉZ DÈS MAINTENANT VOTRE TERRAIN

- Admissible au crédit de taxes foncières
- Sélectionnez vous-même votre entrepreneur

20 autres terrains disponibles ce printemps

POUR PLUS D'INFORMATIONS

(450) 230-5774 / (450) 773-1300

 Stéphane Massé, directeur	 André Croteau	 Claude Rémillard	 Isabelle Bessette	
 Michel Barbeau	 Francis Bousquet	 Pierre Massé	 Brian R. Gagné	 Frédéric Morneau
 Martin Dubreuil	 Guy D'Astous	 Patrick Lagacé	 François Loiselle	 Jean-François Bousquet

1355, rue Gauvin, bureau 4100
St-Hyacinthe, Qc J2S 8W7
(450) 774-5354

NOUS GÉRONS LES PLACEMENTS LES PLUS IMPORTANTS AU MONDE. LES VÔTRES!

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE

Le Courrier de Saint-Hyacinthe • Mercredi 24 mai 2006 • A 5

L'Affaire Rock Bilodeau

Un mini Norbourg

suite de la Une

Dans son rapport, M. Lelièvre est clair en soulignant « qu'il est encore trop tôt pour évaluer dans quelle mesure les épargnants pourront récupérer leur mise. Il y a trop d'inconnus qui subsistent pour avancer un pourcentage avec suffisamment de précision. »

Le porte-parole du syndic avance qu'il est fort possible que son organisation demande une troisième prorogation — c'est-à-dire au-delà du 25 mai — afin de faire toute la lumière dans ce dossier obscur avec de multiples ramifications.

Utilisation à d'autres fins

M. Lelièvre avoue que le dossier est fort complexe. « Nos investigations nous ont permis de constater que souvent les montants reçus des investisseurs étaient utilisés à toutes autres fins que celles originalement prévues. »

M. Bilodeau, par l'entremise de sa firme de placements, devenait un prêteur financier à des taux d'intérêt raisonnables entre 5 et 10 %.

Ainsi, il a avancé 300 000 \$ pour se porter acquéreur du club de hockey le Cristal le 1er juillet 2005. « Nous devons investiguer davantage pour connaître les circonstances entourant cette avance de fonds », note le syndic.

Dans le rapport intérimaire disponible au Palais de Justice de Saint-Hyacinthe, on y fait état que Gestion international prêtait de l'argent à des particuliers ou encore à des irigeants d'entreprises.

La plupart des transactions impliquent des gens de l'extérieur de la région et impliquent de substantiel montant d'argent. Par contre, on retrouve également des personnes ou entreprises de la région maskoutaine dont, François St-Germain, d'Aérodium Canada, Sylvain Ayotte, de la Piazzetta, le Carrefour évangélique de Beloeil, la Champenoise de Saint-Damase, l'ex-avocat Gaétan Desnoyers et Frédéric Tremblay, du bar Le Zipper. Dans ces derniers cas, les prêts consentis varient entre 10 000 \$ et 100 000 \$.

Aussi, Gestion 2007 international a investi 500 000 \$ dans une société implantée

dans la Cité de la biotechnologie de Saint-Hyacinthe, Bonard, pour un projet de haute technologie dans la transformation de soya.

En fait, l'ensemble des prêts avancés s'élève à 6,5 M\$. Au 15 avril dernier, le solde était de 4,7 M\$.

Une cave à vins

« Il y avait aussi des rumeurs persistantes qui indiquaient que M. Bilodeau était propriétaire d'une cave à vins d'une grande valeur et de nombreuses oeuvres d'art. Il affirme avoir grandement exagéré la quantité de bouteilles détenues et leur valeur. Il a même vendu certaines bouteilles pour pouvoir vivre et payer certains créanciers sans pour autant pouvoir nous indiquer lesquels », note M. Lelièvre.

Gestion 2007 international détenait aussi un compte en banque au Luxembourg d'une valeur estimée à 240 000 \$. Le syndic a eu besoin de l'expertise de la réputée firme d'avocats montréalais Ogilvy Renault pour aider à faire transférer les fonds. « Selon ce

qu'on sait, il n'existait aucune compagnie au Luxembourg. Tout cela ne servait qu'à donner une prestance internationale », décrit M. Lelièvre.

Il est bon de mentionner que l'Autorité des marchés financiers a aussi été mise au parfum, dès le mois de février, de l'ensemble du dossier de Gestion 2007 international.

Gestion 2007

D'autre part, l'autre firme de M. Bilodeau impliquée dans des difficultés financières, Gestion 2007 inc., gère 475 comptes d'assurances personnelles et de placements, le tout ayant une valeur potentielle sur le marché de 5,7 M\$, par l'entremise de certificats de placements garantis, de fonds mutuels et de fonds distincts.

Au cours des dernières semaines, le syndic est allé en appel d'offres auprès de cinq courtiers pour se départir des dossiers. C'est la firme maskoutaine les Services financiers Guy Duhaime qui a obtenu ce portefeuille en déboursant 40 000 \$. ◀

Recherché pour vol qualifié



Les policiers de la Sûreté du Québec sont à la recherche d'un individu de race blanche relativement à un vol qualifié survenu à l'extérieur d'une institution financière du secteur Douville, le 24 avril, vers 16 h 15. Le vol a eu lieu dans le stationnement au moment où une dame se dirigeait au guichet automatique de l'institution. Le suspect, âgé entre 18 et 20 ans, a subitement surgi pour s'emparer du sac de la dame. L'individu, qui mesure environ 180 cm, a réussi à prendre la fuite à pied en

direction des rues situées à proximité du stationnement. Au moment de l'incident, le suspect, plutôt mince, portait un manteau bleu foncé avec des couleurs plus pâles sur les épaules ainsi qu'une casquette pâle et des espadrilles blanches. Quiconque détient des informations en lien avec ce crime peut communiquer avec l'agent Rémi Lecours du poste ouest de la Sûreté du Québec MRC des Maskoutains, au (450) 778-7110 ou à la ligne sans frais Info-Crime, au 1-800-711-1800. ◀



le Club de golf Saint-Hyacinthe donne l'opportunité aux non membres de venir jouer notre terrain. Réservez votre quatuor jusqu'à 4 jours à l'avance.

Tarifification spéciale Départs simultanés (shot-gun) 7h30

Juin 2006 : 1 Juin, 8 Juin, 15 Juin
Août 2006 : 3 Août, 7 Août, 14 Août, 17 Août,
24 Août, 28 Août, 31 Août
Septembre 2006: 7 Septembre, 14 Septembre,
21 Septembre, 29 Septembre

1 membre et 3 invité(e)s	120.00 \$ (taxes incluses)
2 membres et 2 invité(e)s	90.00 \$ (taxes incluses)
1 membre et 2 invité(e)s	80.00 \$ (taxes incluses)
1 membre et 1 invité(e)	45.00 \$ (taxes incluses)
4 non-membres (participation limitée)	180.00 \$ (taxes incluses)

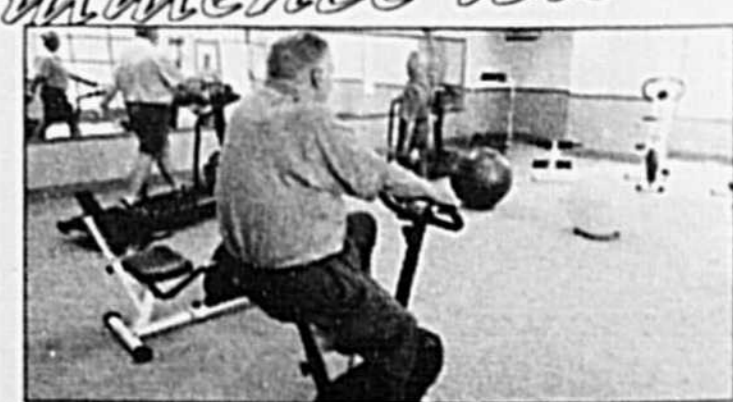
(La voiturette électrique est obligatoire et incluse)

Maximum de 120 joueurs. Premier arrivé, premier servi
Préposé aux départs : 450-773-8579



COMPLEXE POUR RETRAITÉS ACTIFS

*La belle vie
commence ici!*



GRANDS LOGEMENTS DE 1^{1/2}, 2^{1/2}, 3^{1/2}, 4^{1/2} & CHAMBRES DE CONVALESCENCE

Petits plaisirs, santé, sécurité et confort :

- Magnifique salle à manger l'Oasis
- Système de sécurité haute de gamme
- Salle de jeux (billards, shuffleboard, etc)
- Pharmacie, dépanneur, nettoyeur
- Unité de soins de santé avec service de soins infirmiers 24/24 heures
- Salle d'exercice
- Piscine intérieure
- Admissible au crédit impôt

*PROMOTION PRINTANIÈRE Louez un logement avant le 1er juillet 2006 et nous supporterons financièrement votre avis de résiliation de 3 mois. (certaines conditions s'appliquent)

250-8483

920 boul. Casavant Est, Saint-Hyacinthe

VISITES PORTES OUVERTES : à tous les jours de 9 h à 17 h www.leauvive.ca

Un déluge frappe la SDS

Martin Bourassa

La Société de Diffusion de Spectacles est débordée. Quelques jours seulement après avoir dévoilé sa programmation 2006-2007, elle a déjà de la broue dans le toupet, tellement les demandes provenant des clients privilégiés abondent.

Parlant de Broue, si vous comptiez profiter de la prévente au grand public qui aura lieu le 3 juin pour acheter vos billets, oubliez ça. Les deux représentations affichent déjà complet. Les 1400 billets se sont vendus comme des petits pains chauds et il n'y a pas de possibilité de supplémentaires. La déception sera grande...

« On s'attend à ce que les gens soient déçus, c'est certain, avoue France Guilmain, directrice générale de la SDS. Nous sommes chanceux d'avoir été choisis comme ville pour deux représentations de Broue et c'est malheureusement le maximum. Nous ne pourrions même pas satisfaire nos clients privilégiés qui ont tardé à nous faire parvenir leur commande à la réception de la programmation et du formulaire de commande. »

Pas moins de 9000 abonnés, qui ont assisté à au moins un spectacle de la SDS au cours des deux dernières années et qui se sont inscrits au guichet en achetant au moins

une paire de billets, ont en effet eu le privilège de commander leurs billets pour la prochaine saison avant la prévente au public. Ce qui explique pourquoi certains spectacles afficheront complet ou seront en bonne voie de l'être à l'ouverture des guichets le 3 juin.

« La réaction est très forte, reconnaît Mme Guilmain. Les commandes des clients privilégiés rentrent à la pelletée depuis le 15 mai, soit quatre jours après l'envoi postal de la programmation. Pour la prévente au grand public, nous pourrions ouvrir certaines supplémentaires. C'est le cas pour Fred Pellerin. Son spectacle affiche complet et il se pourrait que la supplémentaire le soit aussi avant la mise en vente au grand public. »

Dans ce contexte, France Guilmain s'attend à devoir essayer quelques critiques.

« On souhaite que les gens soient compréhensifs, nous ne souhaitons pas recevoir des tomates. Nous devons faire des ajustements l'an prochain, ça semble évident. »

Invitée à faire le bilan de sa demi-saison dans le Centre des arts Juliette-Lassonde, Mme Guilmain se demande comment on a fait pour vivre sans cet équipement.

« On a des hausses partout, c'est une explosion à tous les niveaux. Mais la vraie année s'en vient, le transfert est fait et nous serons en mesure de faire des comparaisons



Photo Robert Gosselin

La vente de billets de spectacles pour la prochaine saison de la SDS au Centre des arts Juliette-Lassonde dépasse toutes les attentes.

l'an prochain sur une année complète entre l'ITA et le Centre des arts. Au niveau de la programmation, nous doublerons le nombre d'artistes passant de 40 à 80. Et comme plusieurs vont donner au moins deux représentations, il va y avoir de l'action... »

L'humoriste Jean-Marc Parent aura l'honneur de donner le ton à la prochaine saison le 30 septembre. Après, ce sera un feu roulant avec entre autres My Fair Lady, Broue, Fred Pellerin,

Serge Lama, Diane Dufresne, les soirées cabaret chanson, cabaret musique, les dimanches de Juliette, etc. On rapporte déjà un changement à la programmation puisque la pièce de théâtre jeunesse *Aaatchoum* a été déplacée du 27 février au 6 mars puisque la semaine de relâche scolaire aura lieu du 5 au 11 mars 2007.

Des changements, il y en aura d'autres... Qui a dit déjà que Saint-Hyacinthe n'avait pas besoin d'une salle de spectacles digne de ce nom... ◀

Régime minceur pour les Mardis de Casimir

Jean Dumont

Les Maskoutains friands de musique et de plein air profiteront d'un peu plus de temps libre cet été. Déjà privés du Festival Rétro et de Week-end en blues, ils constateront que les Beaux Mardis de Casimir offriront une programmation amputée de deux rendez-vous.

En effet, l'activité estivale ne comprend que cinq soirées pour l'été 2006. Le tout s'ébranle le 4 juillet pour se terminer aussi tôt que le 1er août.

Parmi les noms les plus connus de cette saison, notons ceux de Dobacaracol, Coral Egan et France D'Amour, qui ont tous fait un passage au cours des derniers mois au Centre des arts.

« En terme budgétaire, la Ville injecte un peu plus d'argent que l'an dernier, passant de 50 000 \$ à 54 000 \$ pour les activités des Beaux Mardis et *En attendant la lune* », dit le directeur du service des Loisirs, Jean-Claude Ladouceur.

« Là où cependant il y a eu une importante augmentation des coûts, c'est au niveau

des cachets des artistes, qui sont plus élevés que par le passé. C'est la même chose pour la technique et la supervision qui exigent plus de déboursés. »

Pour ne pas lésiner sur la qualité des prestations, le Service des loisirs a donc coupé deux soirées.

« Je pense que la formule des Beaux Mardis plaît beaucoup aux membres du conseil, je ne crois pas qu'elle soit abandonnée au cours des prochaines années », ajoute M. Ladouceur.

Pour tenter d'aller chercher plus de revenus, on ne veut pas non plus imposer des frais aux spectateurs. « La gratuité rend plus accessible la culture. Et en plus, tenter d'imposer des frais d'entrée demande aussi de la logistique, ce qui en bout de ligne n'amène pas de revenus supplémentaires. »

Les commandites

Comme un malheur n'arrive jamais seul, la Ville est aussi privée d'un partenaire majeur pour cette 26e année. La Maison du bingo maskoutaine a décidé de passer son tour

en matière de commandite. Il ne reste donc plus que le Centre optométrique Opto Plus.

« Nous avons un engagement financier pour cinq ans en raison de 5 000 \$ par année, souligne le directeur général de la Maison du bingo, Germain Caron. Cette fois, nous avons décidé d'investir un peu plus d'argent en publicité en raison de l'arrivée de la loi anti-tabac. »

L'automne dernier, la Ville a sollicité Loto-Québec afin de combler le manque à gagner pour ses activités culturelles durant l'été, mais la réponse a été négative.

Sans lune

D'autre part, la programmation pour la relève maskoutaine musicale, maintenant appelée *En attendant la lune*, commence non seulement un peu plus tôt, mais elle ne comprend que trois soirées.

Il y aura une soirée de moins que l'an dernier pour cette activité qui en est à sa quatrième année d'existence.

Les rendez-vous ont dorénavant lieu au Centre des arts, le jeudi, dans le cadre de « 5 à 7 », du 22 juin au 6 juillet. ◀



Roy, Métivier, Roberge
SYNDICS

Pour vous aider à
voir plus clair
dans vos finances

La faillite n'est pas toujours la solution!

Problèmes d'impôt • Harcèlement par vos créanciers • Saisies


- » Restructuration budgétaire
- » Propositions concordataires et de consommateurs
- » Faillites personnelles et commerciales
- » Conseils sur l'insolvabilité
- » Informations générales sur la faillite disponibles sur appel et fournies par des professionnels qualifiés

1^{ère} consultation gratuite

Claude Cusson, CA, CIRP • Sylvie G. LaBarre, CIRP, syndic
1280 rue Girouard, St-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z1, Télécopieur : (450) 774-0201
Bureau principal : 450 boul. Bois Francs Nord, Victoriaville (Québec) G6P 1H3
☎ (450) 774-0202 / www.rmsyndics.com

Confidentialité • Respect • Franchise

Québec • Victoriaville • Trois-Rivières • Shawinigan • Drummondville • St-Hyacinthe
Chicoutimi • Jonquière • Rivière-du-Loup • Beauce • Thetford-Mines • La Tuque



DRE LISE FAUCHER
DERMATOLOGUE

LMCC, CSPQ, FRCPC(C), DABD
membre de la Société Canadienne
de Chirurgie Esthétique au Laser

Plus de 10 ans d'expérience
en traitement médico-esthétique

Rides

- Botox
- Restylane, Juvéderm, Cosmoderm

Laser

- Couperose
- Taches brunes

Peelings

- Pores dilatés
- Taches brunes
- Rides

Lumière bleue (acné, pré-cancer)

Centre
DERMATOLOGIQUE
maskoutain

2356, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe. Téléphone : 450 778-2333
Diplômée de l'American Academy of Dermatology

Des propriétaires en manque de stationnement

Jean Dumont

Devant l'apparente inaction de la municipalité face à une missive envoyée l'automne dernier, des propriétaires d'immeubles à logements de Saint-Hyacinthe réclament pour que la Ville soit plus tolérante à l'égard du stationnement sur rue en hiver.

Une dizaine d'entre eux se sont présentés au conseil municipal le 15 mai dernier.

« Nos locataires ont de plus en plus de difficulté à se trouver une place pour se garer durant la période hivernale étant donné que vous interdisez le stationnement sur rue entre novembre et mars », déplore leur porte-parole, Vincent Cordeau.

« Étant donné qu'il y a de plus en plus de gens qui ont des véhicules, il faut trouver des accommodements. D'autres villes permettent de se stationner si bien que l'on pourrait suivre leur exemple. »

Sensible, mais

Le maire Claude Bernier s'est dit sensible à l'argumentation présentée mais demande plus de temps pour tenter de régler le litige.

« C'est vrai qu'il y a une problématique dans certains quartiers. Nous sommes sensibles à ce que vous nous dites, sauf qu'il faut évaluer les coûts. Il y a des avantages et des inconvénients. Nous sommes en période de réflexion pour connaître l'impact des solutions amenées. On vous promet une réponse d'ici le début de l'automne. »

Le conseiller de Notre-Dame, Réal St-Pierre, a pris la défense des requérants. « Sachez messieurs que je me bats pour votre requête depuis plusieurs années autour de la table du conseil, mais tout porte à croire que mes souhaits n'ont jamais été exaucés. Je compte cependant continuer à vous défendre. »

« Quand j'entends mes collègues parler d'amélioration de pistes cyclables, je me demande réellement qu'est-ce qui est plus important pour une ville, une piste cyclable ou du stationnement de nuit. Chose certaine, dans le district Notre-Dame, ce problème est criant. »

Statu quo en 2006...

Le conseiller de Douville et président du comité de circulation, Émilien Pelletier, a mis des bâtons dans les roues des propriétaires d'immeubles.

« C'est un sujet dont nous avons déjà parlé au conseil et d'après ce que je me souviens on envisageait le statu quo pour le prochain hiver 2006-2007. Il faut savoir que si on permet le stationnement sur rue, cela aura un impact sur les coûts d'entretien au service des Travaux publics. »

M. Pelletier ajoute que les délais de déneigement seront d'autant plus longs. « Avant de prendre une décision, on doit l'analyser, évaluer les coûts et identifier les zones problématiques. Pour 2006, les budgets sont pratiquement bouclés. Il faut aussi connaître les impacts financiers. »



Photothèque Le Courrier ©

La Ville analysera la faisabilité du stationnement de nuit pendant la période hivernale. La réponse viendra en septembre.

Au service des Travaux publics, on n'est pas en mesure de dire si les coûts de déneigement grimperont de 10 ou 20 % par exemple.

« Par contre, si nos équipements sortent deux nuits plutôt qu'une, il y aura des coûts. Nous avons par contre des données sur le nombre de sorties des deux dernières années et les différents types d'opération réalisés à chacune des occasions. La situation idéale du point de vue des opérations et sur le plan économique serait le statu quo sauf qu'il est tout de même possible d'évaluer les impacts

d'ici le mois de septembre », décrit le responsable de ce service, Louis Bilodeau.

Le conseiller de Douville admet que certaines municipalités font preuve de tolérance, mais il ajoute que « la plupart ont des règlements du même type que nous ».

Après vérification, il ressort que des villes comme Granby et Drummondville ont des règlements municipaux qui s'apparentent à ceux de Saint-Hyacinthe en interdisant le stationnement la nuit, du 15 novembre au 1er avril, de 1 h à 6 h 30 pour Granby; et du 1er décembre au 15 avril, de minuit à 7 h à Drummondville.

« Il faudra également vérifier si ces problèmes ponctuels ne touchent que certains propriétaires pour ne pas faire payer les solutions à l'ensemble des contribuables », tient à aviser le conseiller de Douville.

Sans le sou avec deux véhicules

Propriétaire de nombreux immeubles sur le territoire, Gilles Tanguay a tout de même invité la Ville à bouger dans ce dossier et offre même sa collaboration pour trouver des solutions.

Puis, Marc-Aurèle Ouellet, qui dit posséder plus de 100 logements locatifs, a aussi fait valoir la nécessité d'une solution.

« J'ai des locataires qui sont Colombiens et qui arrivent au pays n'ayant pas 5¢ dans leur poche. Un an plus tard, ils m'appellent en me demandant de l'espace de stationnement puisqu'ils viennent d'acheter une deuxième voiture. »

Les solutions des propriétaires

Jean Dumont

Le porte-parole des propriétaires, Vincent Cordeau, entend collaborer avec la Ville pour en arriver à une solution.

« Personnellement, je possède un six logements dans le secteur Notre-Dame, où il n'y a que deux cases de stationnement. Étant donné qu'on ne veut pas me donner de dérogation pour permettre du stationnement sur le terrain, je me demande où doivent aller mes locataires », dit-il.

M. Cordeau a dressé une liste de solutions. Dans un premier temps, il propose que chaque propriétaire d'immeubles confronté à

ce problème se présente à la Ville justifiant son manque d'espace de stationnement.

On lui remettrait alors un permis, de même format que les permis de rénovation, qui serait placé à la vue dans la porte principale de l'immeuble. On y indiquerait le nombre de véhicules autorisés sur rue.

Une deuxième solution serait un stationnement alternatif de part et d'autre de la rue, au même titre que pour l'arrosage des pelouses durant l'été.

Certains avancent la possibilité que le stationnement soit permis en tout temps et que ce serait aux locataires d'être aux aguets au moment du déneigement en déplaçant leur véhicule, à défaut de quoi, il y aurait des infractions.

Un tour d'horizon

M. Cordeau a sondé la situation dans certaines autres villes, à savoir Saint-Jean-sur-Richelieu, Shawinigan, Québec, Trois-Rivières et Gatineau. Dans la plupart de ces municipalités, le stationnement de nuit est prohibé sauf dans certains secteurs névralgiques.

Dans le cas de Gatineau, la municipalité a fait des ententes avec des institutions comme l'Université du Québec, l'hôpital et la Fabrique.

À Trois-Rivières, dans les zones concernées, le locataire doit appeler à la municipalité à compter de 17 heures alors qu'un message enregistré lui apprendra si le stationnement est permis ou non pour la nuit suivante.

Une requête datée de janvier 2005

M. Cordeau considère que l'attente est très longue pour les requérants.

La première rencontre qu'il a eue avec la direction générale de la Ville remonte à janvier 2005. Au printemps de la même année, on lui disait qu'aucune démarche n'avait été entreprise.

En septembre 2005, il faisait parvenir une missive aux élus et la réponse est venue en janvier 2006 comme quoi le comité de circulation allait traiter de la requête en février.

Il y a quelques jours, en mai, les requérants se sont présentés au conseil avec comme objectif de revenir en août ou septembre afin de suivre l'évolution du dossier.

Les normes municipales

Jean Dumont

Les normes du service de l'Urbanisme en ce qui a trait aux cases de stationnement varient selon le nombre d'unités de logements.

Pour les 16 logements et moins, la Ville exige 1,5 case par unité d'habitation tandis que pour les immeubles plus importants, les normes sont 1,25. D'autres exigences

s'appliquent pour les résidences de type communautaire.

Dans les vieux quartiers, où les logements sont construits avant 1970, la norme est de seulement une case.

À la Ville de Saint-Hyacinthe, on hésite à renforcer les normes et de toute façon, généralement, les entrepreneurs ne veulent pas aménager deux cases par unité en raison des coûts qu'ils trouvent trop onéreux.

1 000 unités

Depuis trois ans, le nombre de chantiers pour des logements locatifs sur le territoire ne cesse de croître à Saint-Hyacinthe. Depuis 2002, on compte plus de 1 000 nouveaux logements, sans compter les condominiums.

Le sommet a été atteint l'an dernier, avec 27 demandes de permis pour la construction de 346 unités. Le phénomène touche particulièrement la rue des Seigneurs Ouest, dans le secteur St-Joseph.

Il y a quelques mois, la Ville a ouvert la porte pour tenter de régler certains problèmes de stationnement. Elle accepte dorénavant, sur les rues Vadeboncoeur, dans le district Deux-Clochers, et une partie de Dieppe, à Douville, que la moitié de la façade d'une résidence soit aménagée à des fins de stationnement.

Si du point de vue pratique, cela répond à un besoin, pour l'aspect esthétique, on passera...

M.O DAVID
Lorenzo
elle & lui

Dépositaire de marques exclusives

ROCKPORT® (P)
lavable à la machine

LACOSTE

Clarks.
ENGLAND

VICTORINOX

JACK VICTOR
MONTREAL

SAINT HILAIRE

460, St-Simon
centre-ville,
Saint-Hyacinthe
(450) 774-6171
www.modavid.ca

Coup de balai au bingo



Jean Dumont

jdumont@lecourrier.qc.ca

La Maison du bingo maskoutaine subira une opération cosmétique au cours des prochains jours, juste à temps pour l'entrée en vigueur de la loi antitabac qui aura comme conséquence l'interdiction de fumer dans les lieux publics.

En raison des travaux, les joueurs seront privés de leur activité favorite durant quatre jours, du 28 au 31 mai.

« Nous profitons de l'arrivée de la nouvelle réglementation pour faire le grand ménage de notre local. Il faut aussi dire que nous en sommes déjà à notre neuvième année », souligne le directeur de la Maison du bingo, Germain Caron.

Ainsi, une nouvelle couche de peinture sera appliquée à la grandeur de la salle qui contient pas moins de 750 places. On en profitera pour enlever les vilaines odeurs de cigarettes, objet qui sera honni dans quelques jours. L'ameublement pour la vente des cartes de bingo et celui du restaurant seront aussi changés.

L'opération, en incluant le coût de remplacement de plus de 650 sièges, coûtera près de 60 000 \$.

Il s'agit du deuxième lifting important pour l'établissement de la rue Duclou. Il y a un an, on avait aménagé deux salons privés pour la clientèle de groupes, respectivement de 52 et 36 places.

35 % de fumeurs

« Pour la loi interdisant l'usage du tabac, cela aura certes des répercussions sur notre activité, car on évalue que 35 % de notre clientèle fume. C'est peut-être moins que dans l'ensemble du Québec, où le taux dans les salles de bingo atteint les 46 %, mais c'est un facteur non négligeable », mentionne M. Caron.

Il pense tout de même que la clientèle, majoritairement féminine, s'adaptera assez rapidement.

Il faut dire que 40 % de l'espace à la Maison du bingo est déjà réservé aux non-fumeurs.

Pour faire oublier la bonne odeur de fumée aux joueurs invétérés et intarissables,



Photothèque Le Courrier ©

La Maison du bingo fermera durant quatre jours la semaine prochaine afin de préparer un « environnement sans fumée » à sa clientèle.

la Société des Bingos du Québec lance une promotion jamais vue avec des gros lots de 40 000 \$ en après-midi et de 125 000 \$ en soirée à compter du 5 juin, soit plus du double que la situation actuelle. Cette promotion se tiendra dans les 121 salles participantes à travers la province.

Avec le bingo en réseau, Loto-Québec a remis plus de 11 millions de dollars aux organismes à but non lucratif à travers le Québec, dont 150 000 \$ pour la Maison maskoutaine.

En plus, la Société des bingos entreprend une tournée promotionnelle avec Maritza. Dans sa tournée de 12 salles cet été, la chanteuse s'arrêtera à Saint-Hyacinthe le mercredi 12 juillet à compter de 17 h 45. Il y aura alors un court spectacle, le bingo et des cadeaux d'une valeur de 1 500 \$ à gagner.

On a arrêté ce choix sur une artiste issue de *Star Académie* puisqu'une grande partie de la clientèle du bingo s'identifie à

cette émission de télévision. D'ailleurs, les soirées de bingo ont connu des creux de vague les dimanches soir lors des galas hebdomadaires.

Déréglementation

D'autre part, Germain Caron espère qu'une nouvelle ère commence pour le bingo.

Après des années d'hésitations, le gouvernement du Québec promet une déréglementation de l'industrie pour l'automne prochain. On donnera ainsi

plus de marge de manoeuvre aux gestionnaires de salles.

Par ailleurs, le nombre de joueurs qui avait chuté de façon importante ces dernières années semble se stabiliser. Avec la déréglementation, on souhaite attirer un nouveau public.

Depuis son ouverture en décembre 1997, la Maison du bingo maskoutaine a accueilli près d'un million de visiteurs. ◀



L'Original
3 pour 1
toujours en vigueur

F. FARHAT
LUNETTERIE
Pour plaire à tout prix!

1375, rue Gauvin, SAINT-HYACINTHE
Face au Restaurant Le Four
(coin Boul. Laframboise et Gauvin)

774-3900

L'Auvergne
La fine cuisine française à prix raisonnable

Festival du Homard

Les voici Le homard du Québec bon jusqu'au bout des pinces. voici

Venez déguster notre homard (choix de plusieurs plats)

Apportez vin et bière

<p>Menu table d'hôte le soir, dessert inclus à partir de 21,95 \$</p>	<p>Menu spécial pour 2 personnes Les dimanches, mardis et mercredis soir à partir de 21,95 \$</p>
--	--

Salle de réception pour toutes occasions

478, rue St-Simon, St-Hyacinthe
Tél. : 774-1881 Fax : 774-2257

BOUTIQUE
Susan
UN VÊTEMENT À VOTRE IMAGE

SUPER VENTE!
fin de saison
Du 25 mai au 2 juin inclusivement

20% + 20%

Je serai de retour dès le 17 août 2006.

1680, Aristide St-Hyacinthe
FERMÉ LE MERCREDI

778-0204

Bon été à tous!

Éditorial

Un patrimoine à valoriser

Notre plus récente manchette au sujet de la maison patrimoniale de la rue Sainte-Marie, que certains auraient voulu raser pour en faire un stationnement, ramène au coeur de l'actualité la place que nous réservons à notre patrimoine bâti ou autre.

Et à en croire Bernard Lajoie, consultant en restauration de bâtiments, elle n'est pas tellement importante. Il compare d'ailleurs notre centre-ville à une grosse pizza toute garnie en matière d'architecture. Il n'a pas totalement tort, même si certains commerçants et propriétaires d'immeubles ont fait des efforts louables dans ce domaine.

Ce que je retiens particulièrement du discours de M. Lajoie, c'est ce commentaire juste et combien pertinent : « Prêcher par la parole, c'est prêcher par le vide ».

La Ville doit donc donner l'exemple, prendre ses responsabilités et se donner les moyens de ses ambitions en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine. C'est en effet très surprenant d'apprendre qu'une municipalité si attachée à son passé et à ses traditions que Saint-Hyacinthe vient à peine de se doter d'une Commission du patrimoine.

Celle-ci devra vite trouver sa place entre le Comité consultatif d'urbanisme et le service d'urbanisme de la Ville, car elle n'est sûrement pas de trop. La création d'une Commission du patrimoine est une bonne chose dans la mesure où elle permettra dorénavant de faire des débats avant plutôt

qu'après. D'encadrer les gestes plutôt que de les déplorer.

Avant longtemps, il lui faudra aussi lui trouver des fonds afin d'éviter qu'elle ne prêche que par la parole. S'il est important de préserver notre patrimoine, le valoriser l'est tout autant. Là aussi, il y a matière à amélioration. Il y a beaucoup de bonne volonté mais souvent peu de moyens.

Pensons seulement, à titre d'exemple, au travail exemplaire exécuté ces dernières années par la Société du patrimoine religieux du diocèse de Saint-Hyacinthe. On a inventorié des milliers de pièces, des vêtements et des documents, sans pour autant pouvoir assurer leur pérennité et leur rayonnement, encore une fois faute de fonds.

Mais le patrimoine n'est pas que religieux et la Ville ne peut pas tout faire.

Sur une base individuelle et collective, il faut aussi penser à protéger et à valoriser notre patrimoine culturel et naturel, pour ne pas dire environnemental.

Pensons seulement au Marché-Centre, à la Porte des Anciens Maires, à la rivière Yamaska et au parc Les Salines, qui sont en quelque sorte notre marque de commerce.

Ce sont trois joyaux de notre patrimoine, trois éléments qui frappent l'imaginaire des étrangers qui viennent nous visiter pour la première fois. Ils les frappent en bien ou en mal, selon la saison. Ces joyaux de notre patrimoine sont-ils utilisés, protégés et valorisés à leur juste mesure? J'ai des gros doutes à ce sujet. ◀



Martin Bourassa
mbourassa@lecourrier.qc.ca



LA DÉCLARATION DE LA SEMAINE

« Le pape Benoît XVI a dit : il ne faut pas chercher à séduire mais à convaincre. Moi je dis que dans le cas du Da Vinci Code, il ne faut pas chercher à combattre mais à témoigner. »

- Mgr Jean-Marc Robillard, vicaire général

Entre les lignes

On pogne pas

En janvier, un chroniqueur sportif de La Presse s'était attiré les foudres du maire Claude Bernier pour avoir comparé Cincinnati, une petite ville rurale, drabe, plate à mort et froide à la Ville de Saint-Hyacinthe. Malheureusement, ce commentaire anodin de Ronald King semble être une perception fort répandue. Sinon comment expliquer le faible pouvoir d'attraction de la Ville de Saint-Hyacinthe et de notre MRC par rapport à nos voisines?

Selon des données colligées par l'Institut de la statistique du Québec, tirées du Fichier d'inscription des personnes assurées de la Régie de l'Assurance maladie du Québec portant sur les déplacements interrégionaux de la population, la MRC des Maskoutains traîne de la patte. Les gens qui quittent une région administrative et une MRC pour s'installer dans une autre MRC, en l'occurrence la nôtre, de sont pas légion.

Ainsi les chiffres révèlent qu'en 2005, la MRC des Maskoutains a attiré seulement 76 personnes provenant des autres régions ou MRC.

Au cours de cette période, la Haute-Yamaska (Granby) en a gagné 1081, la Vallée-du-Richelieu (Beloeil) 1576 et Drummond 719. La performance de la MRC des Maskoutains se rapproche davantage de la MRC d'Acton qui a attiré 23 migrants en 2005.

Quand on regarde la situation depuis 2001, la MRC des Maskoutains ne casse rien non plus par rapport à ses voisines avec un gain net de 122 migrants, comparativement à un résultat de 2542 pour la Haute-Yamaska, de 4824 pour la Vallée-du-Richelieu et de 2304 pour la MRC de Drummond. Celle d'Acton accuse pour sa part un recul de 78 personnes.

De toute évidence, il y a quelque chose qui cloche. Mais quoi?

J'attends vos réponses avec impatience. ◀

M.B.

Les commentaires de Martin Bourassa sont entendus du lundi au vendredi, sur les ondes de BOOM-FM 106,5, à 8 h 10, et sont disponibles sur le site web du COURRIER.

Les fleurs de la semaine

La rose



Le pissenlit



À Hugo Frenette

Au terme des Olympiades québécoises de la formation professionnelle et technique qui se sont déroulées la semaine dernière à Québec, Hugo Frenette, un étudiant en mécanique automobile de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, a été sélectionné pour représenter le Québec lors des Olympiades des métiers qui se déroulent actuellement à Halifax, en Nouvelle-Écosse. On lui souhaite bonne chance! ◀

Aux arroseurs

On ignore si la police de l'eau a sévi, mais il aurait été fort pertinent de distribuer des avertissements et des amendes à tous ceux qui ont arrosé leur pelouse au cours de la dernière semaine. On pointe de façon plus précise les gens et les places d'affaires qui ont des systèmes automatiques mais qui selon toute vraisemblance ne savent pas les programmer ou les déprogrammer en fonction des conditions météorologiques. ◀

Fondé en 1853
Le Courrier
de Saint-Hyacinthe

Le doyen des journaux français d'Amérique

- Éditeur : Benoit Chartier
- Rédacteur en chef et éditorialiste : Martin Bourassa

lecourrier.qc.ca

- Journalistes : Denyse Bégin, Jean Dumont, Ariane Faribault, Véronique Lemonde, Jean-Luc Lorry, Mylène Richard
- Adjointe à la rédaction : Josée Bachand
- Photographes : Robert Gosselin, Patrick Roger
- Directeur de publicité : Guy Roy
- Publicitaires : Louise Beauregard, Sylvie Beurivage, Nadine Chicoine, Luc Desrosiers, Johanne Lafontaine, Gérard Leblanc, Paul Paradis, Norbert St-Martin, Bernard St-Pierre, Isabelle St-Sauveur
- Secrétaires de publicité : Linda Douville, Marlène Laurence
- Directrice de production : Josée Cusson
- Directeur de technologie : Normand Gonneville
- Contrôleur : Monique Laliberté
- Directeur du tirage : Claude Gaudreau

Le Courrier de Saint-Hyacinthe est membre de:



Hebdomadaire publié par:
DBC COMMUNICATIONS INC.

Dépot légal : Bibliothèque nationale du Québec © 239971
Abonnement : Par le camelot, 1,30\$ la semaine, 51,95\$ par année. À l'extérieur du Canada 195\$ par année. Il faut ajouter les taxes s'il y a lieu.

Courriel : Salle de rédaction - redaction@lecourrier.qc.ca
Publicité - publicite@courrierclairon.qc.ca
Toute reproduction des annonces ou des informations est interdite.

Président, directeur-général et éditeur : Benoit Chartier
655 avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G4
Téléphone : 450 773-6028 Télécopieur : 450 773-3115
Courriel : admin@dbccomm.qc.ca
Site web : www.dbccomm.qc.ca
Imprimé par Imprimerie Transcontinental SENC division Transmag, 10807, rue Mirabeau, Ville d'Anjou (Québec) H1J 1T7. Société canadienne des postes - Envois de publications canadiennes. Contrat de vente de produits no 421898-

Un travail chez Olymel : la réalité du travailleur

Le 9 juin, l'usine d'Olymel de Saint-Simon fermera ses portes. Ce choix, c'est celui de l'employeur, certainement pas celui des travailleurs.

En tant que travailleurs de cette usine, nous avons quand même pu constater l'ampleur de ce que notre emploi représente comme impact économique pour les autres résidents de la MRC et nous en restons sans mot.

Travailler chez Olymel, ce n'est surtout pas une partie de plaisir.

À l'humidité et au froid toute la journée, souvent avec des mouvements et des postures qui se définissent mal ergonomiquement. Il faut comprendre que notre salaire, qui

s'établit en moyenne autour de 20 \$ de l'heure, comprend une prime de risque.

Un risque qui est en lien avec notre type de travail.

Il n'y a pas beaucoup de personnes qui sont prêtes à travailler dans des conditions pareilles, et ce, malgré le salaire. D'ailleurs, il y a toujours des postes non comblés dans plusieurs usines d'Olymel. Pour 10 personnes qui viennent s'essayer, très peu demeurent à l'emploi.

En restant debout toute une journée, les pieds dans l'eau, devant un convoyeur à effectuer un travail manuel de chaîne répétitif, la majorité des travailleurs en ressort avec des lésions professionnelles et des limitations physiques qui ont aussi une influence

sur leur qualité de vie à l'extérieur de l'usine. Avec un dossier de ce type-là à la CSST, les travailleurs d'Olymel à Saint-Simon auront bien du mal à se retrouver un emploi ailleurs et nous le savons.

Même à cela, les travailleurs de Saint-Simon ont toujours été fiers, fidèles, professionnels et consciencieux dans leur travail. C'est une fierté de travailler à cette usine parce que la qualité et la cadence qui en ressortent sont les meilleures de l'entreprise.

Le professionnalisme de nos travailleurs a fait de cette usine la plaque tournante des exportations pour les marchés spécialisés du Japon et des États-Unis. En fait, concernant notre rapidité d'exécution, nous rencontrons - et même dépassons - les rendements exigés de l'employeur (98 à 100,3 %) depuis des années, et nous en sommes très fiers malgré le manque de reconnaissance de notre employeur.

Il faut aussi noter que nous avons toujours été prêts à nous asseoir avec l'employeur, comme dans le cas des deux médiations de grief et du plan de travail, qui a soit dit en passant été proposé par le syndicat pour relancer les relations de travail, mais il semble que nous sommes les seuls qui avaient cette volonté.

Durant l'été 2005, le syndicat a même entrepris une démarche pour régler tous les dossiers de griefs avec l'employeur. La direction locale a décidé d'arrêter cette démarche pour se concentrer sur l'ouverture de l'usine de Princeville. Dès l'annonce de

la fermeture, Olymel a coupé les communications avec nous. Même le siège social de la rue Pratte ne répondait pas à nos questions et à nos préoccupations. Qu'est-ce qu'Olymel a à nous reprocher? Pourquoi ce silence? Nous n'avons pourtant commis aucun geste laissant croire à Olymel qu'il n'y avait plus rien à faire avec nous et qu'il valait mieux mettre la clef dans la porte! Nous n'avons rien à gagner dans cette fermeture et surtout pas notre employeur! Pourtant nos emplois quittent vers l'Ouest canadien et l'argent qui s'y rattache aussi.

Que vaut la convention collective que nous avons signée avec Olymel jusqu'en septembre 2007? Pour nous, les travailleurs d'Olymel, respecter notre signature et notre parole a toujours été important. Malheureusement, nous ne percevons pas la même considération de la part de l'employeur et c'est plutôt désolant.

La fermeture annoncée de l'usine de Saint-Simon, c'est terrible pour l'économie régionale, c'est terrible pour Olymel et c'est aussi terrible pour les 700 familles des travailleurs d'Olymel Saint-Simon. M. Nadeau, arrêtez cette « job de bras », nous ne sommes plus en 1998 dans le poulet, nous sommes en 2006 et c'est le temps d'évoluer. ◀

Richard Martin
au nom des travailleurs de l'usine
d'Olymel de Saint-Simon

La concertation selon Mgr Lapierre

Monsieur Martin Bourassa,
Le Courrier de Saint-Hyacinthe,

J'ai pris connaissance de votre commentaire « Entre les lignes » publié dans la livraison du 10 mai de l'hebdomadaire Le Courrier de Saint-Hyacinthe, en page A 10 et intitulé « Faites vos prières ». Il est question du dossier concernant l'avenir des églises dans la Ville de Saint-Hyacinthe. J'aimerais apporter quelques précisions afin de mieux éclairer ces propos ainsi que ceux de votre journaliste, M. Jean Luc Lorry qui signe un article en page A 3 de la même édition de votre journal.

Vous écrivez : « Mgr François Lapierre n'est pas tellement pressé d'annoncer ses couleurs, voire ses préférences. Il remet la décision à plus tard, achète du temps et refuse de dire combien d'églises sont sur la corde raide... Un autre choix aurait été de trancher et d'accélérer le processus puisque cette réflexion n'est pas sortie de nulle part. Elle traîne déjà depuis deux ans. On aurait pensé que ce serait amplement suffisant pour se faire une bonne idée, à défaut d'une raison. Faut croire que non. »

Une chose est de regretter que certains dossiers n'avancent pas rapidement, une autre chose est d'essayer de comprendre la complexité d'un dossier.

Il est vrai que Mgr Lapierre aurait pu procéder rapidement en émettant un décret. Il a plutôt choisi de travailler en concertation avec les personnes qui portent des responsabilités au niveau des paroisses de Saint-Hyacinthe. Ici, il faut entendre les membres des équipes pastorales et les membres des Assemblées de fabrique qui ont la première responsabilité de l'administration de leur paroisse et sont élus démocratiquement par les paroissiens à chaque année. Mgr

Lapierre a fait ce choix pour tenir compte d'une réalité complexe et par respect des personnes qui sont au cœur de cette réalité et devront vivre ces changements.

Il faut aussi considérer des facteurs d'un autre ordre que ceux de la pratique dominicale ou de la dimension financière. Si nos églises sont moins utilisées pour le culte en terme d'heures, elles sont « sur-utilisées » pour des oeuvres de bienfaisance et par différents organismes qui ne pourraient exercer leur oeuvre ailleurs, sans devoir assumer des coûts de loyer beaucoup plus importants. Ce qui remettrait en cause leur existence dans plusieurs cas.

Enfin, comme Mgr Lapierre le précise dans sa lettre du 30 avril, le nouveau projet pastoral qui est à se développer dans la Ville de Saint-Hyacinthe n'est pas encore parvenu à maturité. C'est au fur et à mesure de son développement que nous pourrions en connaître vraiment l'ampleur et la configuration. Ce sont là des données essentielles, qui aideront à faire un choix judicieux quant au nombre d'églises à conserver et à aménager pour répondre à ces nouveaux besoins. Décider maintenant de fermer un certain nombre d'églises serait sans doute, comme dit le proverbe : « mettre la charrue devant les boeufs ».

En conclusion, si Mgr Lapierre a accepté les recommandations des membres du comité d'étude pour l'avenir des églises à Saint-Hyacinthe, qui proposent un plan d'action pour les cinq prochaines années, ce n'est pas par manque de courage, mais bien à la suite d'un jugement prudentiel et confiant dans l'avenir de notre Église. ◀

Mgr Jean Marc Robillard, p.h.
Vicaire général
Diocèse de Saint-Hyacinthe.

Un gros merci

Aux membres du personnel
du secteur « des érables »
de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe

Nous voulons vous faire part de notre reconnaissance et de notre gratitude envers les membres du personnel du secteur « des érables » de l'Hôtel-Dieu pour les soins attentionnés prodigués à Hélène Angers au cours des années qu'elle y a séjourné.

Le personnel a fait preuve en tout temps de chaleur humaine et de beaucoup de sollicitude à son endroit. À toutes ces gens dont la charge de travail dépasse souvent l'entendement, la famille voudrait dire un grand merci et leur faire part de notre plus haute considération.

**La famille d'Hélène Angers
et de Marcel Sylvestre**

GRANDE VENTE DE CAMÉRAS



à partir de
129⁹⁹ \$

La photo peut différer.

Panasonic Canon SONY Vivitar



STEREO
ÉLECTRONIQUE

GERMAIN LARIVIÈRE électronique



Sainte-Rosalie
4370, boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe
Autoroute 20, Sortie 138



Laval
2900, av. Jacques-Bureau
Laval
Angle autoroutes 15 et 440
Entrée par St-Ézèze

Sainte Rosalie : (450) 799-5522 Montréal : (514) 866-8691 Sans frais : 1 800 363-1336

Jeunes artistes recherchés

Pour la sixième année, les jeunes artistes de la région pourront faire leurs preuves lors du concours Jeunes talents, du 22 au 28 juillet, dans le cadre de l'Expo de Saint-Hyacinthe.

Le concours a pour but de révéler de nouveaux talents québécois et il permettra à trois concurrents de participer à la Finale provinciale, à Québec.

Il vise les interprètes ou auteurs-compositeurs-interprètes âgés de 13 à 21 ans, oeuvrant en chant, musique, danse ou variétés, et se produisant en solo, en duo ou en groupe.

Environ 60 candidats s'inscrivent au volet local du concours chaque année. Les gagnants de la Finale locale se classeront pour la Finale régionale, qui se tiendra également à l'Expo de Saint-Hyacinthe, le 28 juillet. À cette occasion, les deux gagnants locaux se mesureront aux finalistes des expositions de Rougemont, Verchères,

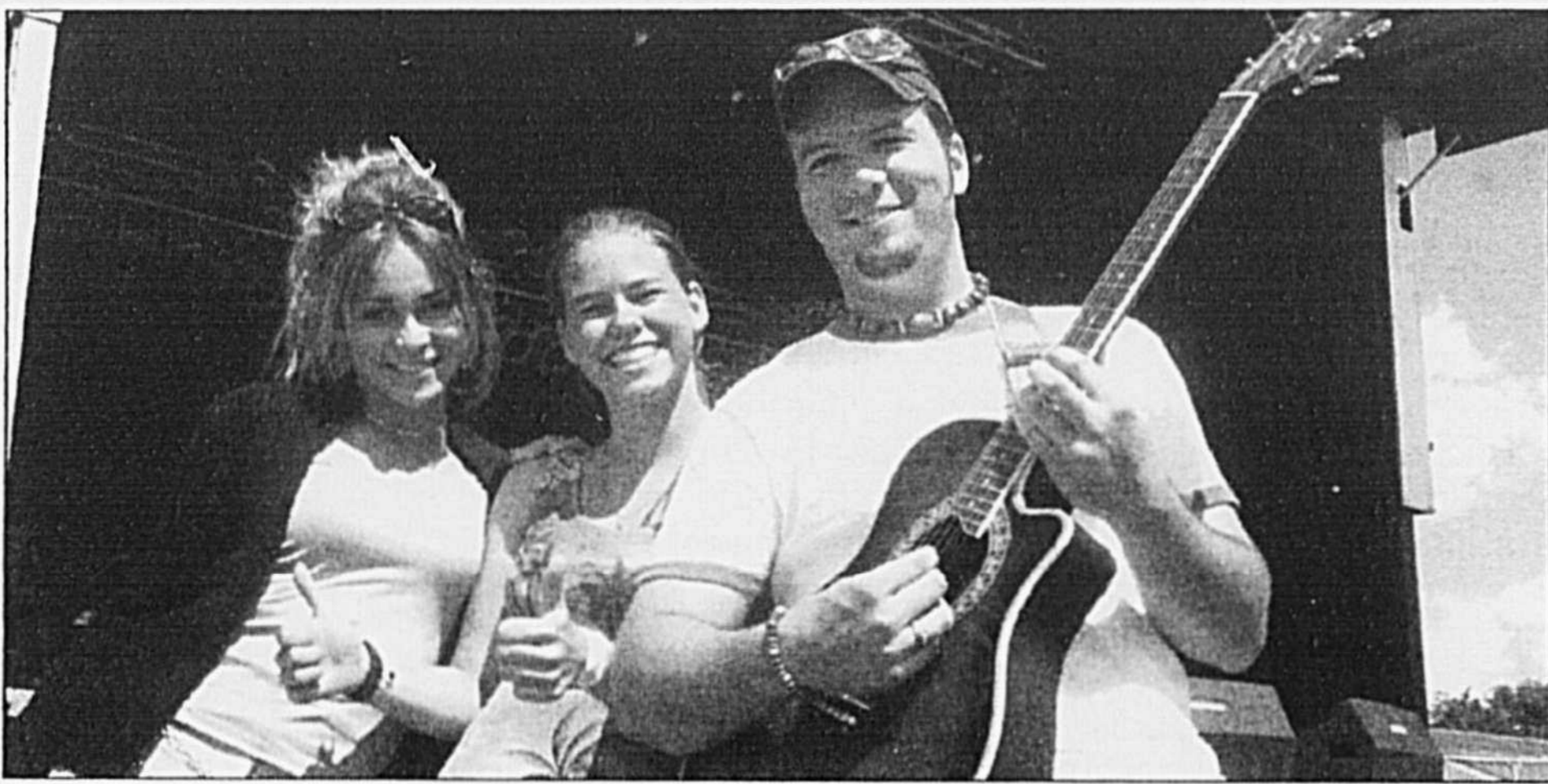
Brome, Stanstead, Abitibi, Drummondville, Trois-Rivières et Témiscamingue.

Les gagnants de la Finale régionale de Saint-Hyacinthe prendront part à la Finale provinciale à Expo-Québec, le 23 août, et courront la chance de représenter le Québec lors de la Finale canadienne à Edmonton, en novembre 2006. Cela s'est d'ailleurs produit en 2005, ce qui prouve le haut calibre des compétiteurs de la région.

Groupes hors-concours

Pour une deuxième année, le concours Jeunes talents accueille des groupes de musique hors-concours, formés de participants de tous âges. Ils pourront se produire en première partie du concours, sur la scène de l'Expo-Bar. Des auditions se tiendront en juin.

La date limite d'inscription est le 29 juin. Information : Johanne Dufresne au (450) 773-9307, poste 231. ◀



C'est le temps de s'inscrire au concours Jeunes Talents de l'Expo agricole.



du Lundi au Dimanche

La plus belle sélection de vêtements en ville

Hommes et femmes • Ville ou sport



Sacs ton camps!
+ de 50 modèles
à partir de **49⁹⁹\$**

Support auto THULE
Taxes incluses sur accessoires*
INSTALLATION GRATUITE



GARANTIE À VIE



GARANTIE À VIE

EQUINOXE
BOUTIQUE PLEIN AIR

3255, boul. Laframboise (face au Galeries St-Hyacinthe)

252-3737

*Détails en magasin

0210332

Chapdelaine
assurances
et services financiers inc.

PLUS QU'UNE ALTERNATIVE
... UN CHOIX RASSURANT

MEMBRE DU GROUPE

ULTIMA

Fournisseur autorisé
de solutions financières
et d'assurances

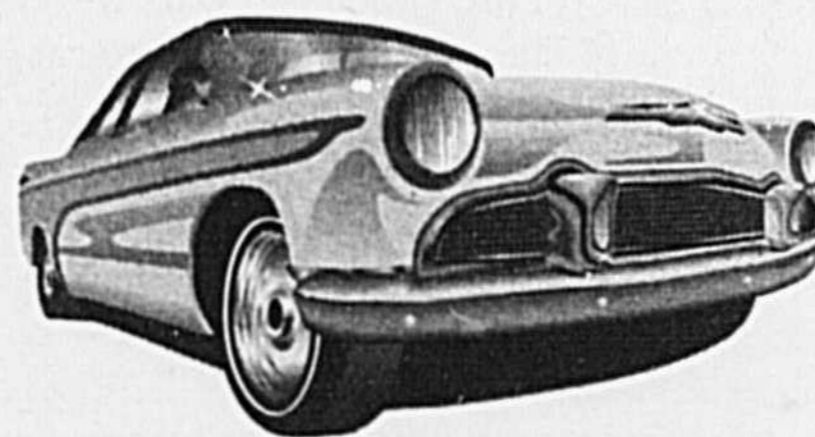
ING

ASSURANCES GÉNÉRALES :

- Automobile • Habitation • Commerciale
- Industrielle • Entreprise • Bateau

**Combinez, assurances auto
et habitation et économisez
de 10 % à 25% sur le coût
de votre assurance habitation*.**

* Certaines conditions s'appliquent



SERVICES FINANCIERS :

- Assurance-vie • Assurance collective
- Assurance invalidité
- Compte épargne banque Ing. du Canada.

Trois adresses pour mieux vous servir :

Saint-Hyacinthe

2960, boul. Laframboise, (450) 774-4695

Beloeil

220, rue Brébeuf, (450) 464-2112

Sorel-Tracy

227, boul. Fiset, (450) 743-5588

Sans frais : **1-888-277-3537**

www.chapdelaine.qc.ca

Nous procurons la tranquillité d'esprit à plus de
15 000 clients, pourquoi pas vous?
Contactez nous pour vous en assurer.

Les Patriotes ont eu froid

Plus de 150 personnes ont bravé le froid pour participer au défilé de la journée nationale des Patriotes. Dès 15 h, au son du corps de clairon « Les Patriotes de Saint-Hyacinthe », les marcheurs, suivis d'une cinquantaine de véhicules décorés aux couleurs des Patriotes, se sont rendus jusqu'au local de la CSN pour écouter le conférencier et historien Jean Lafleur. Yvan Loubier et Léandre Dion étaient aussi présents.

À 19 h, la fête s'est poursuivie à la Polyvalente Hyacinthe-Delorme avec le 3e Gala

mérite en histoire qui récompensait les étudiants de la région Richelieu-Yamaska ayant obtenu un 100 % à l'examen ministériel d'histoire de secondaire IV. L'ancien premier ministre du Québec, Bernard Landry, a aussi été honoré pour l'occasion.

Rappelons que ce 22 mai était la 4e journée nationale des Patriotes, initiée en novembre 2002 par le gouvernement Landry. Ce jour férié fut ajouté au calendrier pour commémorer la lutte historique du peuple du Québec pour la démocratie et la liberté. ◀



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©



CLINIQUE de PHYSIOTHÉRAPIE

Robert Daigneault

3050-4, boulevard Choquette
Saint-Hyacinthe, Québec
J2S 1H1
450-778-3666

ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE

Physiothérapie Ostéopathie
Massothérapie Acupuncture
Kinésiologie Soins podologiques

UN ENDROIT AGRÉABLE
ET DYNAMIQUE

HEURES D'OUVERTURE

Lundi : 8 h à 20 h Jeudi : 8 h à 20 h
Mardi : 8 h à 17 h Vendredi : 8 h à 16 h
Mercredi : 8 h à 17 h

0293466

Le Riverain

À louer
4 1/2 exceptionnel

PORTE OUVERTE
ce dimanche de 13 h à 17 h

À LOUER 4 1/2
Luxueux
POSSIBILITÉ DE RACHAT
DE VOTRE BAIL



Quelques
logements encore
disponible avec
vue sur la rivière

- Gicleurs • Ascenseur • Stationnement intérieur • Insonorisation supérieure
- Génératrice (Éclairage en cas de panne) • Caméra de surveillance
- Grand balcon • Terrasse sur le toit au bord de l'eau
- Planchers bois et céramique • Très grande fenestration

Près de tous les services "10 minutes à pied" de l'église, dépanneur, épicerie, pharmacie, médecin, dentiste, caisse populaire, restaurant, coiffeuse, nettoyeur et centre-ville.

1900, rue St-Pierre Ouest La Providence - Pour informations : 450-771-8797

0299162

Cousin-Cousine

La tradition se poursuit...



4 jours
seulement
25 - 26 - 27 - 28
Mai 2006

Stéphanie Blanchette,
nouvellement propriétaire de la boutique,
Thérèse Poulin et Luce Archambault,
conseillères

Solderie

Habits de neige 60 % et plus

Prêt-à-porter à 70 % de rabais

De plus, nous payons les taxes sur toutes les nouveautés

Printemps-été

1729 Des Cascades, Saint-Hyacinthe 773-5331

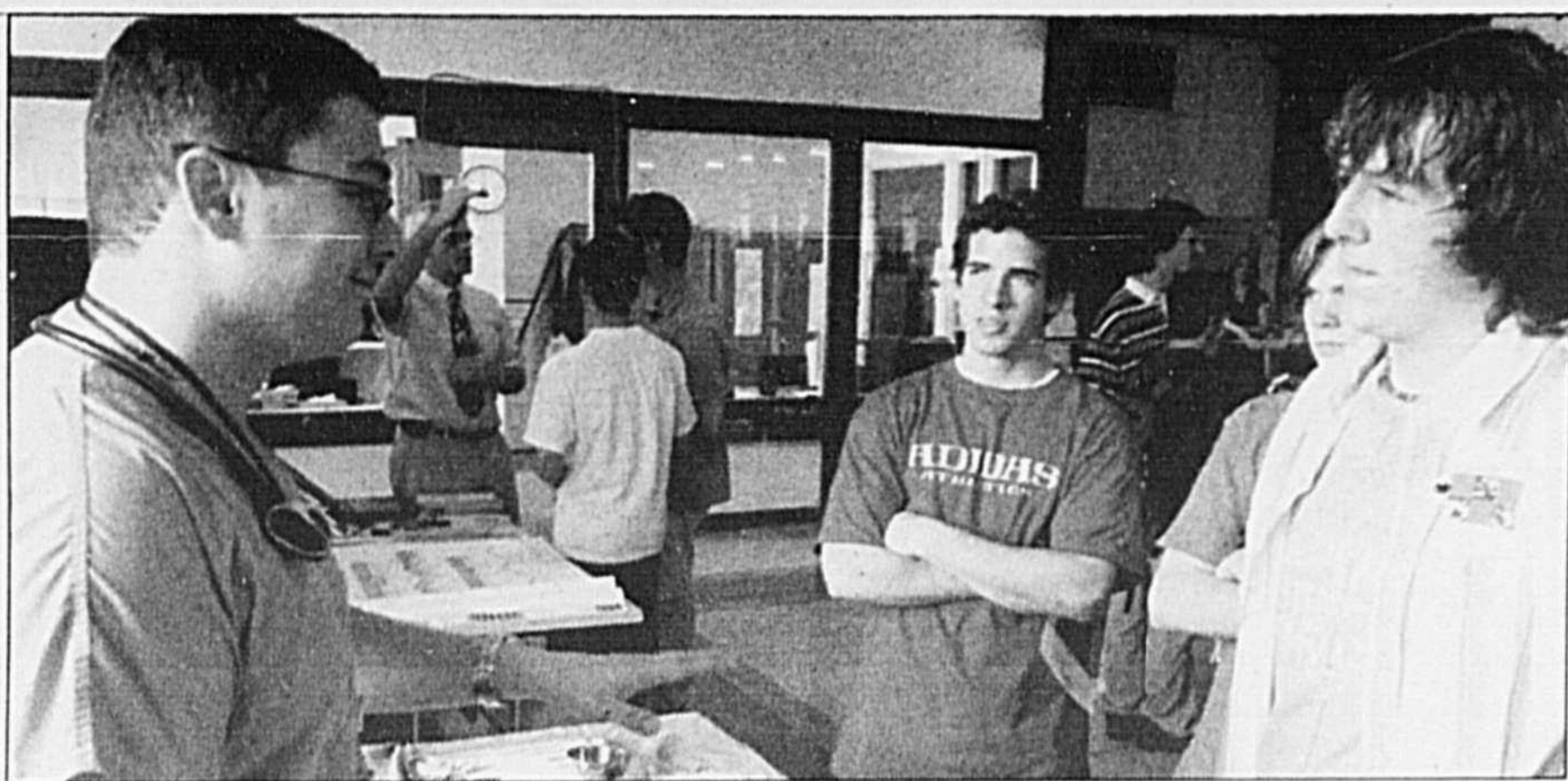


Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Quand je serai grand...

Les élèves de 4e secondaire du Collège Antoine-Girouard (CAG) ont bénéficié de l'expertise d'une trentaine de professionnels issus de différents domaines, vendredi dernier, afin de les aider dans leur choix de carrière. Sur la photo, l'urgentologue Nicolas Elazarhy répond aux questions des étudiants. Monsieur Elazarhy, visiblement passionné par son métier, a lui-même étudié au CAG il y a quelques années. Il s'est d'ailleurs souvenu avec joie de quelques-uns des mauvais coups dont il a été témoin (?) pendant ces années. Des souvenirs dévoilés « off the record »!

Une nouvelle députée

Pas moins de 110 élèves de la 6e année du primaire ont participé à la 10e législature du Parlement écolier, le 12 mai.

Parmi ces députés d'un jour originaires de partout au Québec rassemblés pour débattre de sujets intimement liés à leurs préoccupations, on retrouvait Florence Roy, une étudiante de l'école Roméo-Forbes de Saint-Hyacinthe.

Tout au long des deux séances, la Maskoutaine et les autres députés-écoliers ont discuté de trois projets de loi ayant pour ob-

jet d'améliorer la santé des écoliers en instaurant une politique alimentaire dans les écoles primaires; de bannir toute forme d'intimidation et d'injustice envers l'enfant en établissant un code de vie obligatoire; et de développer chez l'enfant de 5 à 12 ans un plus grand sens des responsabilités en ce qui concerne l'argent et la consommation.

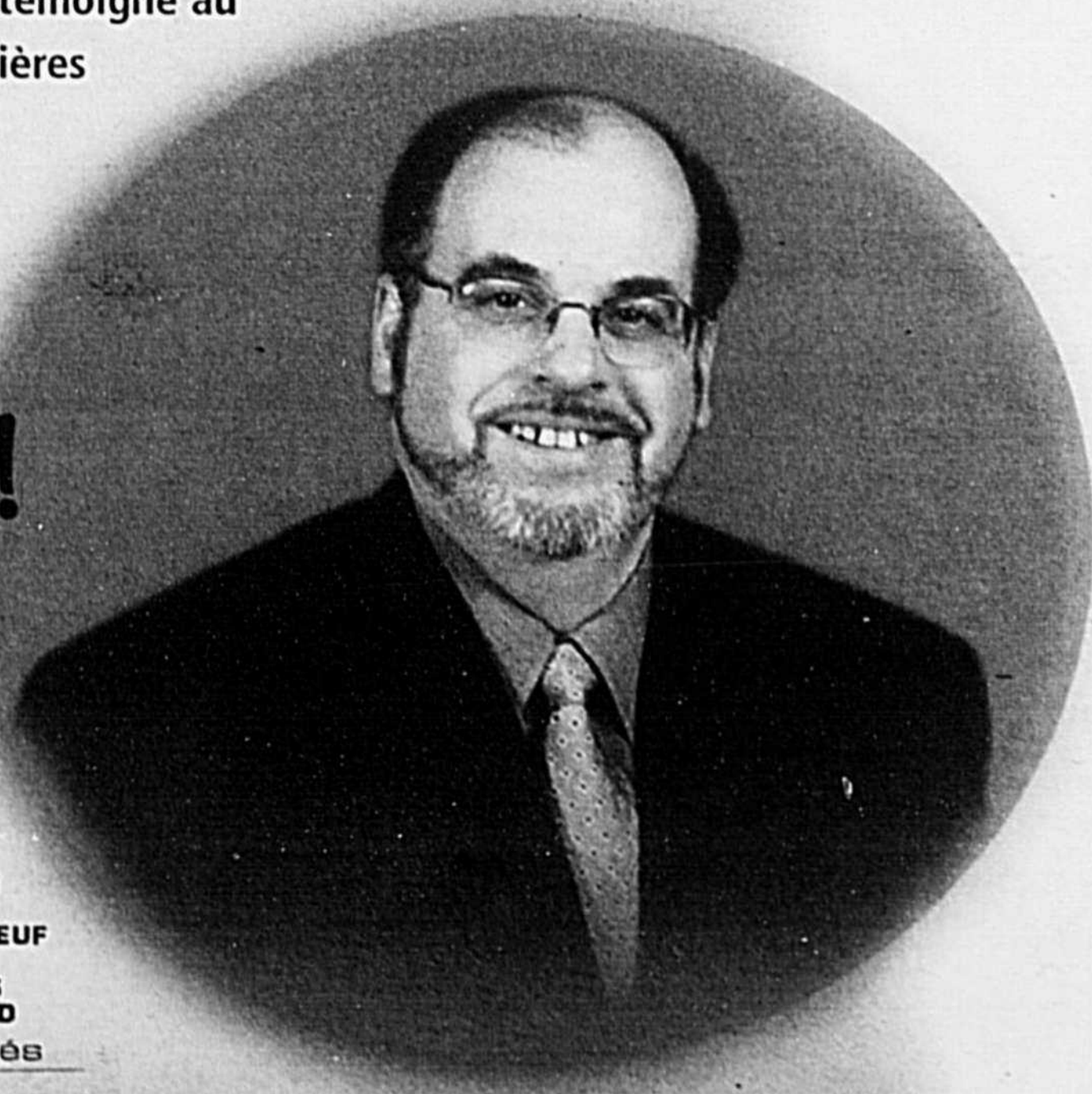
Le Parlement écolier s'inscrit dans la Mission éducative que s'est donnée l'Assemblée nationale du Québec auprès de la population. ◀

CESSATION DE PRATIQUE

M. Renald Avoine évaluateur agréé désire aviser toute sa clientèle et la population maskoutaine qu'à compter du 1er juin 2006, il n'exercera plus sa profession à Saint-Hyacinthe et région. Tous ses dossiers seront conservés à la place d'affaires de ses associés qui se feront un plaisir de vous assurer le même service professionnel.

Merci pour la confiance et l'encouragement que vous m'avez témoigné au cours des 25 dernières années.

Merci
Renald!



SYLVESTRE
LEBLOND
CHATEAUNEUF
AVOINE
DESAUTELS
BROUILLARD
Évaluateurs agréés

888, Bourdages Nord, Saint-Hyacinthe
Tél : 450-773-5897

Suivi des déménagements

Les déménagements se poursuivent à l'Hôpital Honoré-Mercier. Les services suivants déménageront aux dates et aux endroits suivants :

29 mai	Médecine nucléaire Endoscopie	Rez-de-chaussée Rez-de-chaussée
1er juin	Cardiologie et neurologie Service d'intervention psychosociale Service à la clientèle (Pavillon Saint-Charles)	Rez-de-chaussée Bloc D Bloc D

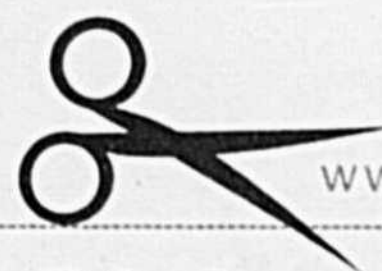
lunetterie
NEWLOOK

**célèbre
ses 20 ans
en vous offrant
des cadeaux!**



Examen de la vue sur place par des optométristes
Prescriptions de l'extérieur acceptées

Saint-Hyacinthe
1280, rue des Cascades Ouest
(450) 774-7188



www.newlook.ca 1-800-463-LOOK (5665)

Chèque-cadeau **NEWLOOK** VARILUX ELLIPSE **ESSILOR**

N°: 2063

Payez à l'ordre de: *Notre client privilégié*

Cent vingt-neuf XX

129\$

Obtenez 129 \$ de rabais à l'achat d'une paire de lunettes complètes incluant une monture de votre choix et des verres progressifs Varilux Ellipse de Essilor. Offre valide jusqu'au 17 juin 2006. Non monnayable. Non échangeable. Fac-similés non acceptés. Ne peut s'ajouter à tout autre escompte ou promotion.

Michel Laurendeau
Michel Laurendeau, opticien

Chèque-cadeau **NEWLOOK**

N°: 2045

Payez à l'ordre de: *Notre client privilégié*

Cinquante XX

50\$

Obtenez 50 \$ de rabais sur tout achat d'une paire de lunettes complètes incluant une monture de votre choix et des verres simple vision. Offre valide jusqu'au 17 juin 2006. Non monnayable. Non échangeable. Fac-similés non acceptés. Ne peut s'ajouter à tout autre escompte ou promotion.

Michel Laurendeau
Michel Laurendeau, opticien

Les superhéros de passage dans les camps de jour



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Danny Lapointe, Marie-Hélène Séguin, Nicole Champagne, Julie Plante et Luc Brassard.

Mylène Richard

Les corporations des loisirs de quartier de la Ville de Saint-Hyacinthe auront un thème commun cet été, alors que les Superhéros seront en vedette, du 26 juin au 18 août.

Les jeunes de 5 à 14 ans (pour certains quartiers, les 3 et 4 ans sont acceptés), auront la chance de vivre une belle expérience de groupe pendant huit semaines. Les jeux, la piscine, les sorties, les contes et l'animation sont au menu.

De plus, chaque corporation de loisirs offre un service de garde lors des temps morts, soit généralement avant 9 h, entre 11 h 30 et 13 h et après 15 h 30.

Les loisirs d'été et les camps de jour regroupent environ 2 000 enfants, en plus d'embaucher près de 130 étudiants en tant qu'animateurs.

« Les enfants évoluent dans un environnement structuré et sécuritaire, a assuré Marie-Hélène Séguin, des Loisirs La Providence. Les animateurs reçoivent une

formation de la firme professionnelle Formations Remue-Méninges, dont la réputation n'est plus à faire. Les animateurs sont pour la plupart issus de notre milieu et ils ont tous un seul et unique but, celui de faire passer un été inoubliable aux enfants. »

Si l'on se fie à la mise en situation lors du point de presse, jouée par Danny Lapointe, des loisirs Christ-Roi, et Luc Brassard, des loisirs Sainte-Rosalie, aucun doute que les

enfants s'amuseront et développeront leur créativité.

Par ailleurs, les tarifs et les heures d'ouverture diffèrent d'un quartier à l'autre, afin de s'ajuster aux besoins du milieu. En moyenne, les coûts d'inscription varient entre 80 \$ et 130 \$.

La période d'inscription se tiendra du 29 mai au 9 juin et la plupart des quartiers offrent deux soirs où les parents peuvent inscrire leurs enfants. ◀

**SYLVESTRE
& ASSOCIÉS**
AVOCATS

*est fière d'annoncer la venue
au sein de leur cabinet d'avocats,
de Me Claude Germain.*

Me Germain,
originaire de Sorel,
a été admis au Barreau en 2005.
Diplômé de l'Université
du Québec à Montréal,
il s'est mérité le premier prix
du Barreau ainsi qu'une mention
d'honneur pour avoir terminé
premier de sa promotion.
Il a également eu l'honneur de travailler
comme stagiaire auprès de
l'Honorable Yves-Marie Morissette,
juge à la Cour d'Appel du Québec.



Cette excellente acquisition
au sein du cabinet
SYLVESTRE & ASSOCIÉS,
ajoute un élément additionnel à
une équipe déjà de première qualité.

1600, rue Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe • 450 773-8445 / 514 866-8445

SUPERBE CHOIX de poissons de bassin :

"Shubunkin"
Poissons rouges
"Carpes japonaises" (koï)
"Queue de voile",
"Black Moor", "Calico"

ANIMALERIE ST-HYACINTHE



Animalerie Saint-Hyacinthe
2285, boul. Casavant Ouest

Tél. : 450-773-1841

www.animaleriesth.qc.ca

Fière dépositaire des produits
de qualité HAGEN

0294541

LOUE TA TENTE

**Avec un chapiteau...
il fait toujours beau!**
279 route 116, Durham Sud, Qc
sans frais (877) 793-4123
ou (819) 858-1123

0295050



barbara | **BEUGGER**

Votre nouvelle **PLANIFICATRICE FINANCIÈRE**

Constance Vary, directrice service aux particuliers et gestion des avoirs, est heureuse d'annoncer la nomination de **Barbara Beugger**, à titre de planificatrice financière.

Détenant une forte expérience dans le domaine financier et une passion assidue pour le monde de l'investissement, madame Beugger saura faire progresser vos avoirs afin de faire évoluer votre portefeuille selon vos BESOINS et vos PROJETS à venir.

Pour prendre rendez-vous :

(450) 799.3205 poste 216 ■ barbara.b.beugger@desjardins.com



Desjardins
Caisse populaire
de Sainte-Rosalie

Réchauffement graduel des températures



Michel Morissette

meteo@ntic.qc.ca

Après un début de semaine nuageux et frais, les conditions météo vont s'améliorer durant quelques heures en milieu de semaine avec le passage rapide d'une crête de haute pression qui nous laissera plusieurs heures de soleil le 24. Les nuages seront de retour le 25 avec l'arrivée d'une perturbation qui occasionnera la formation d'averses.

Par la suite, le beau temps sera graduellement de retour pour la fin de la semaine avec des températures de saison. Pour l'instant, selon nos cartes météo, le dernier week-end de mai devrait connaître du beau temps avec des températures plus chaudes.

Voici un aperçu sur le temps à plus long terme :

Période du 28 au 30 mai : les derniers jours de mai connaîtront des températures plus chaudes que la normale avec du beau temps en général. Par contre, les probabilités d'averses ou d'orages seront à la hausse pour la fin de la période.

Résumé de la semaine

À l'exception des deux premières journées, la troisième semaine de mai (14 au 20) a connu des températures fraîches pour la saison. La température moyenne fut de 13.2°C, soit près de 1° sous la moyenne hebdomadaire. Seulement les deux premières journées ont enregistré des températures supérieures à 20°C. Par la suite, les températures sont demeurées nettement sous la moyenne saisonnière et les deux dernières journées ont connu des températures maximums qui n'ont pas dépassé les 12°C.

Ce fut la semaine la plus pluvieuse depuis la fin du mois d'août dernier avec près de 100 mm de pluie répartis sur les sept journées de la semaine. La journée du 18 mai fut la moins pluvieuse avec seulement 4 mm de pluie tandis que la suivante enregistrerait les plus fortes pluies de la semaine avec 42 mm, soit un nouveau record quotidien pour un 19 mai. Une semaine avec des précipitations mesurables à chaque jour n'avait pas été observée depuis la fin d'avril 2005. Avec toute cette pluie, la semaine fut la moins ensoleillée depuis le début de février dernier avec seulement 14 heures de soleil, alors que 80 % de l'ensoleillement fut enregistré durant les deux premières journées.

La vitesse moyenne du vent fut de 10 km/h et la journée du 20 mai fut la plus venteuse avec une vitesse de 16 km/h avec des rafales de vent jusqu'à 50 km/h. Le vent dominant a soufflé du secteur E-NE durant 30 heures. ◀

Température normale

	Min.	Max.
24 mai	3	14
25 mai	3	15
26 mai	4	15

Record de température

		• Maximum		• Minimum	
		Plus bas	Plus haut	Plus bas	Plus haut
24 mai	3	2003 : 4.5°	1942 : 26.7°	1892 : -5.5°	1942 : 11.0°
25 mai	3	1962 : 4.5°	1942 : 27.2°	1892 : -7.7°	1942 : 10.5°
26 mai	4	1966 : 5.0°	1990 : 24.2°	1893 : -7.7°	1979 : 15.5°

**IMPORTATIONS
SIMPLE ET NATUREL**

Boutique Cadeaux

Super spécial

Du 24 au 28 mai 2006

En plus du 70% de rabais

Toujours
en promotion

Nos masques 3 pieds
à seulement **12\$**

Jusqu'à épuisement
des stocks

Deuxième plancher
Maintenant ouvert

Venez visiter!

Beaucoup de nouveautés
en magasin

20% additionnel
sur tous les
carillons de bois

Beaucoup de variétés
en magasin

**An 4725, boul. Laurier Ouest, Secteur Douville,
(à côté du Subway)**

Pour informations: (450) 779-6061

**LOFT
STORY**

**Étienne
sera notre
barman invité**

**VENDREDI 26
dès 20h30 mai**

Entrée gratuite
Bienvenue à
toutes et à tous!

DOOLY'S

Du plaisir, des amis... et le BILLARD!

1300, rue Johnson Ouest • Saint-Hyacinthe
778-2110

Programmation

Saison 2006 • 2007



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Culture
et Communications
Québec



Ville de
Saint-Hyacinthe



PRÉVENTE
GRAND PUBLIC
DU 3 AU
10 JUIN 2006
DE 10 H À 18 H

**CENTRE
DES
ARTS**
Juliette-Lassonde

**Achetez 5 spectacles ou plus
et obtenez 3 \$ de rabais
sur chaque billet
(max 8 billets par spectacle)**

450.778.3388
centredesarts.ca



1705, Saint-Antoine
Centre-Ville de
Saint-Hyacinthe

AUTOMNE 2006

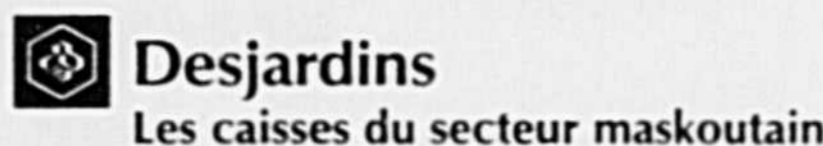
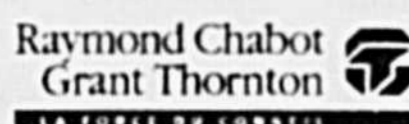
Jean-Marc Parent - COMPLET	30 septembre	20 h	36 \$
Jean-Marc Parent - SUPPLÉMENTAIRE	1 ^{er} octobre	20 h	36 \$
Claudine Carle chante Dalida	1 ^{er} octobre	14 h	25 \$
Chick'n Swell	5 octobre	20 h	25 \$
Alain Lefèvre	6 octobre	20 h	34 \$
Gary Kurtz	7 octobre	20 h	40 \$
Gary Kurtz - SUPPLÉMENTAIRE	8 octobre	20 h	40 \$
Carol Welsman	12 octobre	20 h	25 \$
André-Philippe Gagnon - COMPLET	14 octobre	20 h	51 \$
André-Philippe Gagnon - SUPPLÉMENTAIRE	15 octobre	20 h	51 \$
Tous les garçons Toutes les filles	19 octobre	20 h	10 \$
Les Cowboys Fringants	21 octobre	20 h	20 \$
Chantois	22 octobre	14 h	12 \$
Serge Lama	26 octobre	20 h	47 \$
Dominic et Martin	27 octobre	20 h	34 \$
Circus minimus	28 octobre	20 h	34 \$
Pierre Verville & Christopher Hall	2 novembre	20 h	25 \$
My Fair Lady	4 novembre	20 h	54 \$
My Fair Lady - SUPPLÉMENTAIRE	5 novembre	20 h	54 \$
Jean Lapointe	5 novembre	14 h	25 \$
Marie-Jo Thério	9 novembre	20 h	25 \$
Marie-Chantal Toupin	10 novembre	20 h	42 \$
Broue - COMPLET	15 novembre	20 h	48 \$
Broue - COMPLET	16 novembre	20 h	48 \$
Alain Choquette	17 novembre	20 h	30 \$
Laurent Paquin	18 novembre	20 h	34 \$
Lynda Thalie	23 novembre	20 h	25 \$
Bonbons assortis	24 novembre	20 h	36 \$
Vic Vogel, le Jazz Big Band	25 novembre	20 h	34 \$
Les Petites Tounes	26 novembre	14 h	12 \$
Claudine Mercier	1 ^{er} décembre	20 h	38 \$
Guy Nantel	7 décembre	20 h	25 \$
The Box	8 décembre	20 h	30 \$
Mars et Vénus	9 décembre	20 h	34 \$
Kaïn	14 décembre	20 h	30 \$
12 Hommes en colère	15 décembre	20 h	36 \$
La très belle Histoire de Noël	16 décembre	14 h	12 \$

**Les clients qui se présentent au comptoir seront
traités en priorité sur les achats téléphoniques**

Spectacles présentés à la Salle DESJARDINS et à l'Espace RONA. La programmation peut être sujette à des changements sans préavis. Les taxes et les frais de service sont inclus dans le prix du billet. Les billets ne sont ni échangeables, ni remboursables.

HIVER 2007

Patrick Norman	26 janvier	20 h	35 \$
Les Moquettes Coquettes	1 ^{er} février	20 h	25 \$
Sous les ponts de Paris	4 février	14 h	25 \$
Marie-Mai	8 février	20 h	25 \$
Une Dangereuse obsession	9 février	20 h	34 \$
Diane Dufresne	10 février	20 h	50 \$
Monica Freire	15 février	20 h	25 \$
Jean-Thomas Jobin	16 février	20 h	30 \$
Les Trois Accords	17 février	20 h	25 \$
François Morency	23 février	20 h	36 \$
Julie Caron	1 ^{er} mars	20 h	25 \$
Jean-Marc Chaput	2 mars	20 h	30 \$
Marc Dupré	3 mars	20 h	36 \$
Raphaël Torr chante Joe Dassin	4 mars	14 h	25 \$
Aaatchoum !!! - relâche scolaire	6 mars	14 h	12 \$
Tous les garçons Toutes les filles	8 mars	20 h	10 \$
Jeunesses Musicales du Canada	9 mars	20 h	25 \$
Ariane Moffatt	10 mars	20 h	34 \$
Les Clowns du Carrousel	11 mars	14 h	12 \$
Lorraine Desmarais	15 mars	20 h	25 \$
Daniel Lemire	17 mars	20 h	42 \$
Le dernier don Juan	23 mars	20 h	36 \$
Fred Pellerin - COMPLET	24 mars	20 h	30 \$
Fred Pellerin - SUPPLÉMENTAIRE	25 mars	20 h	30 \$
Wilfred Le Bouthillier	30 mars	20 h	35 \$
Martin Petit	31 mars	20 h	36 \$
Claudette Dion chante Piaf	1 ^{er} avril	14 h	25 \$
Jamil	12 avril	20 h	25 \$
Les Charbonniers de l'Enfer	13 avril	20 h	30 \$
Dix-huit trous pour quatre	14 avril	20 h	34 \$
Fredo le Magicien	15 avril	14 h	12 \$
Jean-Pierre Zanella quartette	19 avril	20 h	25 \$
Cathy Gauthier	20 avril	20 h	32 \$
Martin Deschamps	21 avril	20 h	28 \$
Avaler la mer et les poissons	22 avril	20 h	34 \$
Nicola Ciccone	28 avril	20 h	36 \$
Stefie Shock	10 mai	20 h	25 \$
Leahy	11 mai	20 h	34 \$
Patrick Groulx	18 mai	20 h	34 \$
Pierre Lapointe	1 ^{er} juin	20 h	32 \$
Stéphane Rousseau	16 juin	20 h	44 \$



Une quinzième chandelle pour le Trait d'Union Montérégien

Ariane Faribault

Après avoir survécu à plusieurs embûches, dont la fermeture temporaire de ses locaux à l'été 2005 faute de financement, le Trait d'Union Montérégien célèbre cette semaine son 15e anniversaire.

Si la survie n'a pas toujours été facile, l'organisme, qui offre un service de parrainage pour les personnes souffrant de détresse psychologique, n'a cessé de croître avec les années. Alors qu'il ne comptait que six jumelages en 1996, soit cinq ans après sa création, le Trait d'Union gère aujourd'hui 45 parrainages. Les besoins sont toutefois encore criants, puisque 31 personnes sont toujours en attente d'être jumelées.

« Le 15 mai, le Trait d'Union Montérégien a fêté ses 15 ans, mentionne Sylvie Tétreault, coordonnatrice de l'organisme. C'est 15 ans à soutenir des gens dans leur démarche de réinsertion sociale, c'est 15 ans de partenariat et de vie communautaire, c'est 15 ans de recherche de financement, mais surtout, c'est 15 ans de recrutement de bénévoles et heureusement, c'est 15 ans où des gens de la communauté se sont impliqués bénévolement. »

Le recrutement de nouveaux bénévoles est d'ailleurs toujours une des difficultés importantes pour les organismes communautaires. C'est pourquoi dans le cadre de son 15e anniversaire, le Trait d'Union organise le 29 mai une activité de jumelage d'un jour chez Van Houtte, sous le thème Un café à deux, c'est mieux.

L'organisme espère ainsi recruter 30 bénévoles d'un jour, qui prendront un café avec un des participants actuellement en attente d'un parrain. Les membres du Trait d'Union souhaitent ainsi donner la piqure à certaines personnes qui pourraient s'impliquer à plus long terme.

« Il nous est tous arrivé d'avoir le cœur gros ou les émotions à fleur de peau, indique Mme Tétreault. Mais imaginez-vous que cette situation perdure dans le temps. Toute vos énergies se concentrent alors sur ces émotions négatives, vous êtes tristes, épuisés et vous manquez d'énergie. Vous négligez de plus en plus vos proches, et tranquillement vous vous isolez. Vous en venez à avoir l'impression que vous ne comptez plus pour personne. C'est là que le Trait d'Union peut vous aider à retrouver une vie sociale active. »

À l'occasion du 15e anniversaire, un des participants au jumelage, qui a préféré garder l'anonymat, a d'ailleurs voulu témoigner de l'importance qu'a eu le Trait

d'Union dans sa vie. « Juste d'avoir quelqu'un qui pouvait être là pour moi une ou deux journées par semaine m'a aidé à sortir de ma coquille et ça été une soupape pour moi. Aujourd'hui, j'ai une vie assez bien équilibrée et je réussis à faire mon chemin dans la société. Je rends donc hommage à l'organisme qui a été là pour m'aider quand j'en avais besoin. »

François Girouard, bénévole, parraine depuis cinq ans le même participant, un homme qui souffre de schizophrénie. Il indique qu'il importe de centrer son attention sur la relation humaine à établir, qui se transforme bien souvent en amitié, et non sur la situation de la personne.

« Je mets au défi n'importe qui d'entre nous de vivre dans un 1 et demi, sans jamais voir personne, sans jamais sortir, et en prenant des médicaments, indique-t-il. Je pense que nous aussi, nous entendrions des voix. J'ai donc donné à cet homme-là

un rôle dans ma vie et je l'ai vu se transformer. Quand tu brises l'isolement, c'est un gros médicament que tu prends. »

« Le travail du Trait d'Union est essentiel parce que son action est ciblée sur une clientèle qui, trop souvent, devient exclue de la société, a pour sa part indiqué le maire de Saint-Hyacinthe, Claude Bernier. Ça n'a pas toujours été facile pour eux, mais je souhaite les revoir, moi ou un autre maire, ici dans dix ans pour célébrer leurs noces d'argent. »

À l'occasion du 15e anniversaire, le Trait d'Union a modifié son site Internet. Pour obtenir plus d'informations sur l'organisme et ses activités, visitez le www.tumparraine.org. D'autres activités pour célébrer cet anniversaire auront d'ailleurs lieu au cours de l'année, dont une activité toute spéciale cet été, mais les organisateurs en dévoileront le programme plus tard. ◀



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

François Girouard, bénévole; le maire Claude Bernier; Claudette Sawyer, agente de recrutement; Sylvie Tétreault, coordonnatrice; et Marie Montplaisir, vice-présidente du conseil d'administration; ont souligné le 15e anniversaire du Trait d'Union montérégien.

Dr Carlos Cordoba, MD, CM., CSPQ, FRCS(C), FACS

• Chirurgien plastique & esthétique

Chirurgies plastiques & esthétiques

Visage

Redrapage frontal, redrapage du cou
Blépharoplastie (yeux)
Rhinoplastie (nez)
Lift en S du visage
Injection de gras
Otoplastie (oreilles)

Implants

Pectoraux
Fesses
Mollets
Joues
Menton

Abdomen

Lipectomie
Redrapage
Abdominoplastie (suture des muscles grands droits)

Bras et cuisses

Redrapage (lifting)
L'art du savoir-faire...
L'art de satisfaire!

Seins

Augmentation
Diminution
Redrapage



Membre de l'Association des spécialistes en chirurgie plastique et esthétique du Québec

Le Centre de chirurgie de la Rive-Sud

651 Adoncour, Longueuil
www.esthetique.qc.ca Plan de financement

(450) 677-5533

ÉQUIPEZ-VOUS POUR CAMPER TARD.

LE FESTIVAL DU CAMPING, DU 25 MAI AU 4 JUIN. DE NOMBREUX RABAIS ET DES TENTES EN DÉMONSTRATION PENDANT LES WEEK-ENDS.

Sac de couchage Hekla Eureka

• Cote de confort: + 5 degrés Celsius

39,99 \$

Prix régulier: 69,99 \$

2159, rue Ste-Catherine E., Montréal
2777, boul. St-Martin O., Laval
1595, boul. des Promenades, Saint-Hubert
514.524.1106
www.lacordee.com



* Promotion en vigueur jusqu'au 4 juin 2006 ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Le produit peut différer du modèle illustré.

Découvrez l'avantage Jeep^{MD}



0% de financement à l'achat offert sur tous les modèles Jeep 2006^A

Partez à la conquête de la jungle urbaine avec toute la confiance d'une légende.



Jeep Liberty Sport 4X4 2006

★★★★★ Cote de sécurité 5 étoiles de la NHTSA aux essais de collisions latérales¹

LOUEZ À

249\$*

PAR MOIS. LOCATION DE 39 MOIS.

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ.
3 205\$ COMPTANT INITIAL.

OU OBTENEZ 0% DE FINANCEMENT
À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS^A.

Autre location de 39 mois offerte	
Par mois	Comptant initial
331 ^{1*}	0 ¹

AVANTAGE: Un style urbain jumelé aux performances d'un vrai 4x4, le Liberty offre un excellent rapport qualité-prix.



DIESEL

Jeep Liberty Sport Diesel 4X4 2006

★★★★★ Cote de sécurité 5 étoiles de la NHTSA aux essais de collisions latérales¹

LOUEZ À

299\$*

PAR MOIS. LOCATION DE 39 MOIS.

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ.
4 177\$ COMPTANT INITIAL.

OU OBTENEZ 0% DE FINANCEMENT
À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS^A.

Autre location de 39 mois offerte	
Par mois	Comptant initial
409 ^{1*}	0 ¹

AVANTAGE: Le premier moteur diesel offert dans un VUS nord-américain de format intermédiaire. Il vous permet de faire sur l'autoroute près de 900 km avec un plein d'essence, le meilleur rendement de sa catégorie.²



Jeep TJ SE 4X4 2006

LOUEZ À

269\$*

PAR MOIS. LOCATION DE 39 MOIS.

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ.
3 054\$ COMPTANT INITIAL.

OU OBTENEZ 0% DE FINANCEMENT
À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS^A.

Autre location de 39 mois offerte	
Par mois	Comptant initial
351 ^{1*}	0 ¹

AVANTAGE: Le seul vrai 4x4 décapotable offrant les capacités légendaires hors route d'un Jeep.



Jeep Commander 4X4 2006

LOUEZ À

369\$*

PAR MOIS. LOCATION DE 39 MOIS.

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ.
4 634\$ COMPTANT INITIAL.

OU OBTENEZ 0% DE FINANCEMENT
À L'ACHAT JUSQU'À 48 MOIS^A.

Autre location de 39 mois offerte	
Par mois	Comptant initial
488 ^{1*}	0 ¹

AVANTAGE: Avec ses trois rangées de sièges en gradin, ses rideaux gonflables latéraux et son système électronique d'antidérapage ESP[®], le Jeep Commander est le 4x4 de luxe par excellence.

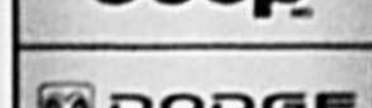
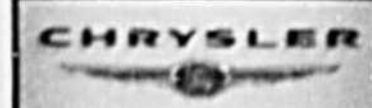
FINANCEMENT OFFERT EXCLUSIVEMENT PAR SERVICES FINANCIERS CHRYSLER

0,0% de financement à l'achat de 36 mois sur tous les modèles Jeep 2006 ou obtenez 0% de financement à l'achat jusqu'à 48 mois sur les modèles Jeep Commander 2006. * Tarifs mensuels établis pour le Jeep Liberty Sport diesel 2006 avec l'ensemble 26B + GEG + GEG pour le Jeep Liberty Sport 2006 avec l'ensemble 26B + HBB. Le dépôt de sécurité est de 0\$ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. La location est responsable de l'excédent de kilométrage après 56 300 km/39 mois au taux de 15 c le kilomètre. ** Sous réserve de l'approbation de Services Financiers Chrysler Canada. Services Financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. Frais d'inscription au RDPPM de 60\$, incluant les frais de registre, sont en sus. Transport (1 050\$ pour le Jeep Liberty Sport, Liberty Sport diesel, TJ et Commander), taxes sur le climatiseur (lorsque applicables), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offres exclusives et d'une durée limitée qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à l'exception du programme d'aide aux handicaps physiques, et qui s'appliquent à la livraison au détail pour usage personnel seulement des modèles 2006 neufs en stock sélectionnés. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif seulement. † Base sur les cotés de consommation de carburant 2006, publié par Ressources naturelles Canada. Votre consommation d'essence peut varier. ‡ Tests effectués par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) lors de tests de collisions latérales pour les modèles Jeep Liberty Sport. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. § L'offre «Mon Volant» de 500\$ est en vigueur chez les concessionnaires DaimlerChrysler Canada inc. participants du 2 mai au 30 juin 2006 et s'applique aux modèles Jeep TJ et Liberty 2006 neufs. L'offre est limitée aux résidents canadiens présentement inscrits à une école secondaire à temps plein, un collège ou une université reconnue et à ceux qui ont reçu un diplôme de l'une de ces institutions au cours des quatre dernières années. L'offre de rabais aux diplômés s'applique à la vente ou à la location d'un véhicule 2006 neuf admissible livré durant la période de l'offre. 500\$ seront déduits du prix négocié après application des taxes. Les taxes sont calculées sur la totalité du montant négocié. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails et conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep • Dodge du Québec



Mon volantTM
PROGRAMME ETUDIANT



DÉCOUVREZ L'AVANTAGE CHRYSLER • JEEP^{MD} • DODGE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE OU SUR JEEP.CA DÈS AUJOURD'HUI.

02950520

Le Courrier de Saint-Hyacinthe • Mercredi 24 mai 2006 • A 19

Saint-Hyacinthe rend hommage à ses bénévoles



Photo Robert Gosselin, Le Courrier

La Ville de Saint-Hyacinthe a honoré ses grands bénévoles.

Afin de souligner l'apport exceptionnel de l'action bénévole des Maskoutains, la Ville de Saint-Hyacinthe a rendu hommage à l'intervention bénévole de 13 citoyens qui se sont impliqués dans leurs districts, le 18 mai, à l'Hôtel de ville de Saint-Hyacinthe.

L'apport de deux organismes communautaires, à savoir l'Afêas Richelieu-Yamaska et le Club Optimiste Douville, ainsi que le dévouement de l'employé municipal Sylvain Morin, responsable de la récente campagne de levée de fonds de Centraide au sein de l'organisation municipale, ont été soulignés à cette occasion.

Voici un bref portrait des 13 bénévoles honorés.

District Yamaska : René St-Hilaire

Il faut remonter à plus de 35 années en arrière, au début des années 1970, pour retrouver M. St-Hilaire au sein des comités d'école et de parents de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe. Durant deux ans, il a aussi assumé la présidence à la Chambre de Commerce et de l'industrie de la MRC les Maskoutains et à l'Association des manufacturiers. On le retrouve à la Corporation de développement industriel, de 1979 à 1983 à titre de membre, de 1993 à 1996 à titre de vice-président et de président jusqu'en 1998. Durant 10 ans, il siège au conseil du Centre Expression.

En même temps, il se joint à la Société d'arthrite et, depuis 11 ans, il en assume la présidence. Il siège au conseil de la Fondation Aline-Letendre après en avoir été le président en 1995-1996. Il fait partie de la cellule des MENTORS du CLD des Maskoutains et siège au comité de sélection de la personnalité de l'année.

District Saint-Joseph : Claude Marchesseault

Si on fait le cumul du nombre d'années qu'il a investi à ce jour auprès de 29 organismes, on arrive au total incroyable de 202 années! Et tout cela, sans compter les 26 années passées dans l'administration municipale à titre de conseiller. Durant toutes ces années, son action a été très diversifiée. C'est ainsi qu'il s'est retrouvé dans le développement économique, le loisir et le sport, le tourisme, l'éducation, la santé et le bien-être ainsi que dans le domaine culturel. Les organismes ont été nombreux à compter sur son apport. On peut penser à Centraide, à Loisirs Sport Montérégie, à la Fondation du diocèse et au Théâtre de la Dame de Cœur.

District La Providence : Marcel Dansereau

Il y a plus de 35 ans que M. Dansereau est actif au sein de la communauté. Tout a

commencé en 1971 quand il accepte de devenir animateur auprès des jeunes chez les louveteaux. Cette expérience durera 10 années au cours desquelles il côtoiera des centaines de jeunes de son quartier. Cela le conduit tout naturellement au niveau des loisirs, et là aussi, il collaborera à titre de directeur des Loisirs La Providence, dans un premier temps de 1983 à 1997, puis de 1999 à 2005.

Parallèlement, on le trouve aussi dans des activités ponctuelles comme la Guignolée, de 1995 à 2005. Depuis 1999, il est bénévole au Centre Andrée-Perrault.

District Cascades : Maryse Lavigne

C'est surtout dans le milieu scolaire, plus précisément à l'école Lafontaine, qu'elle est active, toujours soucieuse d'apporter du support aux familles défavorisées. On la retrouve aussi dans la préparation et le service des petits déjeuners offerts aux enfants démunis du quartier, par le biais du Club des petits déjeuners, ainsi que dans certains comités à l'école, sans oublier le Conseil d'établissement où elle assume la présidence.

Elle est aussi marguillière à la Fabrique du Christ-Roi. C'est en toute générosité qu'elle apporte sa contribution au maintien des activités religieuses dans son milieu.

District Notre-Dame : Sr Fernande Beaugard

Originaire de Saint-Damase, elle est admise chez les Sœurs de la Charité en 1948 et, dès 1950, elle se retrouve à la Maison Mère de Saint-Hyacinthe, où elle s'occupe des grands orphelins. Il faut retenir sa participation à la mise sur pied de l'œuvre du bénévolat de Marieville, travail qu'elle assumera d'ailleurs de 1969 à 1982. La Maison Victor-Gadbois, l'invite à leur prêter main-forte; et la voilà en tenue de service pour assurer une qualité de vie aux personnes se préparant à faire le grand voyage. Actuellement, Sr Beaugard remplit un rôle de bénévole à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe.

Sr Beaugard n'a jamais dérogé de son orientation première, et elle poursuit sur la même voie, avec le même enthousiasme et le même sourire.

District Hertel : Nicole V. Lemieux

On la retrouve au cœur des deux activités sportives pour les jeunes, que sont le Tournoi provincial Pee-Wee de hockey et le Tournoi provincial Moustique des Loisirs Douville. Cette participation exceptionnelle se poursuit depuis 1985. C'est au sein du Club Optimiste de Douville, qu'en 1986 elle amorce son action bénévole au bénéfice de la jeunesse de son milieu. En 1990, elle devient la première femme à assumer la

présidence du Club Optimiste Douville. Après son terme à la présidence, Mme Lemieux a maintenu sa participation à plusieurs activités.

District Douville : Denis Lacharité

C'est d'abord et avant tout aux Loisirs Douville qu'on le retrouve, dès 1993 à titre de membre du conseil d'administration, et dès février 1998 à titre de président. Il est demeuré président de l'organisme jusqu'en février 2006. D'autres secteurs d'activités ont aussi retenu son attention, alors que durant 11 années, il a assumé des fonctions de gérant et d'entraîneur à l'Association du Hockey mineur. Pour lui, le bénévolat a toujours pris une forme précise, à savoir celle d'aider la collectivité, surtout chez les jeunes.

District Bois-Joli : Guy Bienvenue

Il est très actif au niveau des loisirs et au Club Optimiste, occupant les postes de président local et de lieutenant-gouverneur pour sa région. Actif à la Chambre de commerce et de l'industrie de la MRC les Maskoutains et dans le développement économique et industriel, il a su mettre son expérience au service d'organisations comme la Fondation du centre hospitalier Honoré-Mercier et à la Société d'arthrite.

Pour la Fondation Denis-Chartier, il est aux premières loges quand vient le temps de réaliser le tournoi de golf, une activité dont les bénéfices servent aussi bien à la Société canadienne du cancer qu'au pavillon Marie-Luce-Labossière. Il siège aussi au conseil d'administration de la Maison Victor-Gadbois et au conseil de la Cathédrale.

District Deux-Clochers : Laurette Marquis

C'est au comité de parents de la Polyvalente Hyacinthe-Delorme que Mme Marquis a fait ses premiers pas à titre de bénévole. L'expérience lui a semblé positive, au point de se proposer comme bénévole aux différentes cliniques de sang dans la Ville de Saint-Hyacinthe. D'autres organisations pourront compter sur sa participation, notamment : le Chèvre-Thon des Chevaliers de Colomb et la Société canadienne du cancer. Elle s'implique auprès des résidents de l'Hôtel-Dieu et à l'Atelier de jouets du Centre d'action bénévole. Depuis bientôt 22 ans, elle est une des pierres angulaires de cette activité.

District Vanier : Colette Côté

Elle a opté pour deux secteurs d'activités : les personnes âgées ou malades et le soutien à une organisation municipale. On la retrouve au sein de l'équipe du Pavillon

Marie-Luce-Labossière, une organisation qui s'occupe des personnes ayant subi divers traitements ou ayant besoin de répit au lendemain d'une opération. Dans un autre ordre d'idée, Mme Côté accomplit un travail exceptionnel auprès des personnes âgées, en les accompagnant dans leurs démarches et leurs déplacements. Durant neuf ans maintenant, elle siège au conseil de l'Office municipal d'habitation.

District Sainte-Rosalie : Cécile Robichaud

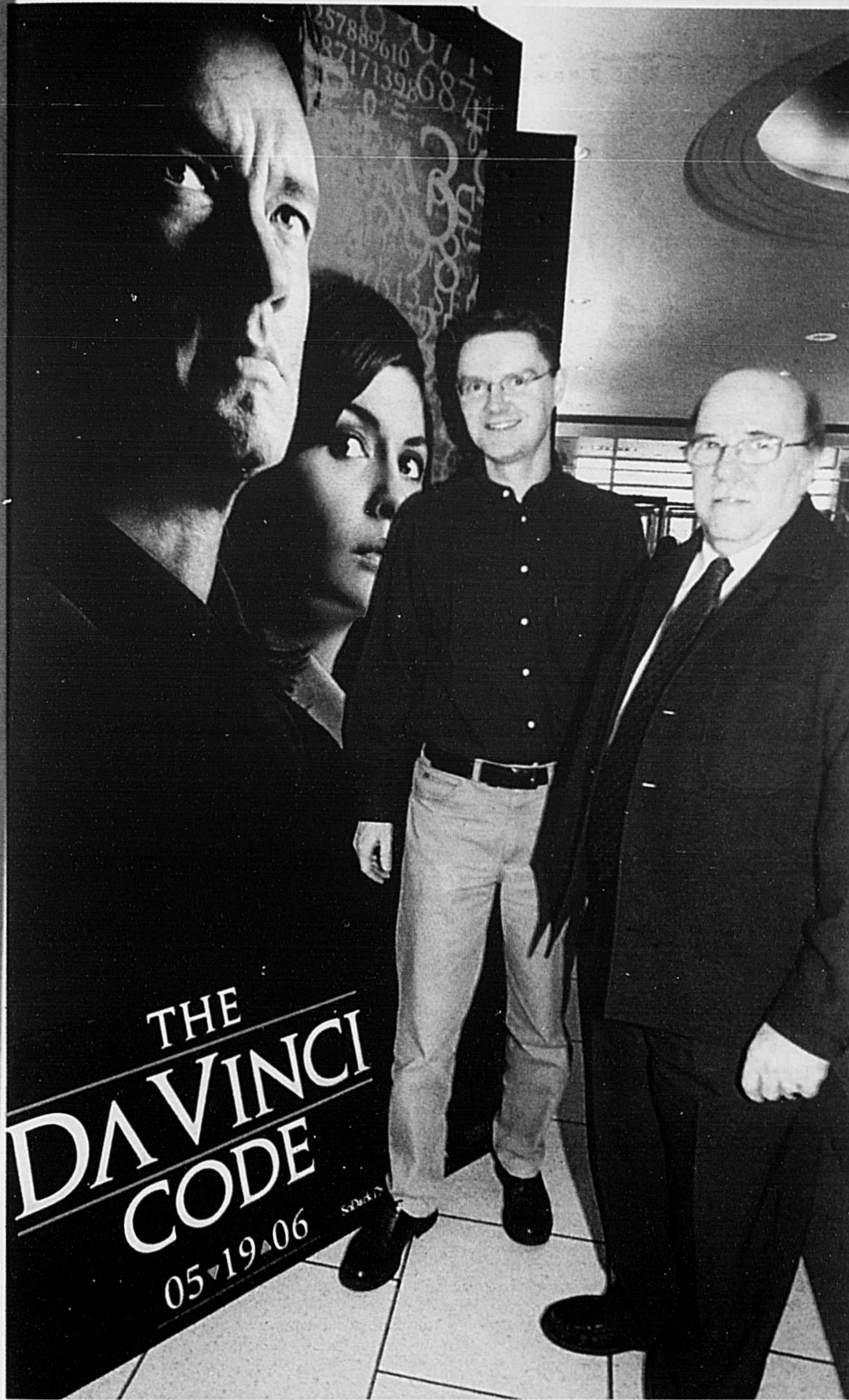
On peut dire que tout a commencé lorsqu'elle est devenue membre de l'AFEAS. Depuis ce jour, elle n'a pas cessé de faire partie de ce mouvement. Également, elle a participé activement aux nombreuses activités du Club Optimiste et des Chevaliers de Colomb, du 4e degré. Au Comité liturgique de la paroisse, elle s'est impliquée, alors qu'aujourd'hui, elle en est la présidente.

District Saint-Thomas-d'Aquin : Micheline Nault

Membre de l'AFEAS de Saint-Thomas-d'Aquin depuis 12 ans, elle en est la présidente depuis cinq ans. Elle se fait un devoir de participer aux colloques régionaux et provinciaux de l'organisme afin d'en faire profiter les membres locaux. Lors des festivités marquant le centenaire de fondation de la municipalité de Saint-Thomas-d'Aquin, elle s'est impliquée, devenant une collaboratrice et une participante exemplaire. C'est ce même engagement pour la communauté qui l'a amenée à travailler bénévolement aux fêtes de quartiers et aux activités de financement des Loisirs.

District Ceinture -Verte : Armancia Boisselle-Rainville

En 1960, Mme Boisselle-Rainville s'intéresse au Cercle d'économie domestique et, rapidement, elle en devient la vice-présidente. En 1966, le mouvement deviendra L'Union catholique des femmes rurales, avant de devenir l'Association féminine d'éducation et d'action sociale, l'AFEAS. Durant 10 ans, elle assume la présidence de l'AFEAS. Toujours membre après 46 ans, elle a été élue directrice de secteur à l'AFEAS Région Richelieu-Yamaska en 1975, et durant sept ans, elle sera responsable de la publicité, des finances, de l'organisation et de l'animation de sessions. Depuis 1980 et jusqu'à ce jour, elle planifie des voyages culturels. Elle collabore encore à l'organisation de soupers paroissiaux à la Cathédrale et elle est membre du Cercle des Fermières de La Providence, du Club de l'âge d'or et du Mieux vivre des aînés. ◀



section

C culture

Le Code Da Vinci vu par Mgr Robillard



Jean-Luc Lorry

jllorry@lecourrier.qc.ca

Après une promotion bulldozer, le film Da Vinci Code a pris l'affiche au Cinéma 8 à Saint-Hyacinthe. Le COURRIER a assisté à sa projection en compagnie de Mgr Jean-Marc Robillard, vicaire général au diocèse. Commentaires à chaud d'un homme d'Église.

« Da Vinci Code est un film intéressant qui suscite la réflexion. Je trouve que ce n'est pas une adaptation fidèle du roman de Dan Brown. Et même si le film en est inspiré, il a pris ses distances face au livre. J'ai aimé ce film », a déclaré en sortant de la salle de cinéma Mgr Jean-Marc Robillard.

« À mon avis, le livre et le film sont deux oeuvres différentes. Le livre est un bon roman policier comparé au film qui prend plus l'allure d'un voyage initiatique », a-t-il poursuivi.

Après avoir vu Da Vinci Code, le plus proche collaborateur de l'évêque ne s'est pas fait avare de commentaires et divise le film de Ron Howard en trois parties.

« J'ai trouvé que dans le premier tiers, les acteurs principaux ne font pas vivre leur personnage, à l'exception du policier Fache et du moine assassin Silas. Comparé au livre, beaucoup de détails ont été supprimés dans cette première partie. Ce n'est que dans le deuxième tiers que l'on embarque dans l'histoire. Il y a une dimension religieuse lors de la scène des révélations sur Marie-Madeleine et l'explication de La Cène peinte par Léonard de Vinci. La dernière partie du film est intéressante car elle évoque la quête spirituelle du professeur Robert Langdon et de la cryptologue Sophie Neveu. »

Si à l'instar du roman, le film reprend mot pour mot la thèse du mariage de Jésus et de Marie-Madeleine, Mgr Robillard pense que ce film n'aura pas que des retombées négatives pour l'Église catholique. ▶

Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Lire **Le Code Da Vinci** en A23

026 9277

8 SALLES
Galeries St-Hyacinthe
778-8482

cinéma
Saint-Hyacinthe

www.cinema8.qc.ca

Concepteur: Signet

SEMAINE DU VENDREDI 26 MAI AU JEUDI 1ER JUIN 2006

<p>DÈS VENDREDI : X-MEN 3 Tous les jours : 13h05 - 13h40 - 15h30 - 16h15 - 18h50 - 19h15 - 21h15 - 21h45</p>	<p>2E SEMAINE : NOS VOISINS LES HOMMES Tous les jours : 13h00 - 13h20 - 15h00 - 15h20 - 17h00 - 19h00 - 21h00</p>	<p>4E SEMAINE : MISSION IMPOSSIBLE Tous les jours : 13h25 - 16h00 - 18h40 - 21h20</p>	<p>5E SEMAINE : V.R. Tous les jours : 19h00 - 21h35</p>
<p>2E SEMAINE : LE CODE DA VINCI Tous les jours : 13h00 - 13h30 - 16h30 - 17h00 - 20h00 - 20h45</p>	<p>3E SEMAINE : POSÉIDON Tous les jours : 17h00 - 18h55 - 21h25</p>	<p>9E SEMAINE : L'ÈRE DE GLACE 2 Tous les jours : 13h10 - 15h25</p>	

Du lundi au vendredi en après-midi 5.75\$

L'Évangile selon Ron Howard Ron Howard n'a pas péché en réalisant Da Vinci Code

Jean-Luc Lorry

Alléluia! Ron Howard n'a pas péché en réalisant Da Vinci Code. Ce film de 2 h 30 prend une distance face au roman controversé de Dan Brown à la grande satisfaction... de l'Église!

Depuis quelques jours, les critiques s'abattent comme le déluge sur cette méga-production de 125 millions \$ présentée comme « le film le plus attendu de l'année ». Les nombreux journalistes qui l'on vu en avant-première à Cannes s'attendaient peut-être à voir l'Église catholique crucifiée sur la place publique? Eh bien non. Contrairement au livre sur lequel il est basé, le film Da Vinci Code propose plutôt un éclairage subtil et intelligent sur la quête spirituelle des personnages principaux : Robert Langdon (Tom Hanks) et Sophie Neveu (Audrey Tautou). Tous deux à la recherche de leur identité profonde.

L'intrigue démarre dans la Grande Galerie du musée du Louvre. Le conservateur Jacques Saunière (Jean-Pierre Marielle) est abattu par un moine mystérieux. Avant de rendre l'âme, la victime a eu le temps de mettre en scène son assassinat et laisse de nombreux indices comme celui d'inscrire sur le sol le nom du professeur Langdon, une sommité dans le domaine des symboles religieux.

Aux yeux de la police rapidement dépêchée sur les lieux, Robert Langdon apparaît

comme le principal suspect. Mais l'arrivée sur la scène du crime de Sophie Neveu, une jeune cryptologue, va brouiller les cartes autant pour la police que dans la tête du professeur Langdon. De cet événement va découler une quête du Graal dont sa découverte risque d'ébranler les fondements du christianisme.

Une interprétation inégale

Au chapitre de l'interprétation, on se questionne pendant tout le film à savoir si Tom Hanks était le meilleur choix. Cet acteur incontournable avait été nettement plus convainquant dans *Forest Gump* ou *Seul au monde*.

Par contre, Audrey Tautou tire habilement son épingle du jeu, l'intensité de ses yeux noirs et sa fragilité crédibilise sa digne descendance à Marie-Madeleine.

Jean Reno livre une prestation sans fausse note. Il interprète Bézu Fache, un policier implacable prêt à outrepasser sa fonction pour mettre la main sur le cryptex, un objet emprisonnant un parchemin indiquant le lieu d'enfouissement du tombeau de Marie-Madeleine.

Quant au moine Silas, soldat de Dieu aux ordres de l'Opus Dei, il est tout simplement terrifiant et n'hésite pas à tuer froidement une soeur au nom de Jésus. Image parfaite qui illustre jusqu'où peut mener le fanatisme religieux.

Visite guidée

Les lecteurs du roman vont enfin pouvoir pénétrer dans les lieux évoqués dans l'oeu-

vre de Dan Brown. Ce jeu de piste conduit le spectateur du musée du Louvre à une chapelle en Écosse en passant par Temple Church à Londres.

Ceux qui ont lu le livre s'y retrouveront plus facilement pour comprendre les nombreux flash back, qui sous des airs de docu-

ments d'archives viennent soutenir les explications des personnages sur l'histoire du christianisme.

Avec Da Vinci Code, Ron Howard livre un film qui ne fera sans doute pas histoire mais vu la controverse, il a su habilement éviter les foudres du Vatican. ◀



Robert Langdon (Tom Hanks) et Sophie Neveu (Audrey Tautou) ne se doutent pas qu'ils sont sur une piste qui mène à la découverte d'un secret dont sa révélation les dépassera.

En attendant la lune...

Bien que la formule demeure la même, soit une série de spectacles intimistes tenus le jeudi et consacrés à la relève mackoutaine, le service des Loisirs et les productions du Chat Perché avaient envie d'apporter du nouveau pour cette cinquième saison.

Changement du tout au tout

Puisque l'heure des spectacles est avancée à 17 h 15, il est donc logique de rebaptiser le programme pour En attendant la lune. De plus, l'ouverture en janvier dernier du Centre des arts Juliette-Lassonde, donne l'opportunité d'utiliser la très jolie terrasse Le Courrier aménagée pour ce genre d'événement. Le public sera en mesure de découvrir et d'apprécier l'atmosphère de cet endroit.

Donc, les 22 juin, 29 juin et 6 juillet, dès votre journée de travail terminée, rendez-

vous pour un « 5 à 7 » à la Terrasse Le Courrier du Centre des arts Juliette-Lassonde pour entendre et apprécier des artistes de chez nous : le 22 juin, la Soirée auteurs-compositeurs-interprètes est assurée par Ian Fournier (1ère partie) et Marco Bouchard (2e partie). Le 29 juin, la soirée électro-rap propose Lainkyl Kei'nizzo (1ère partie) et Phasechange (2e partie). Le 6 juillet, la Soirée musique du monde accueillera Fiestango (1ère partie) et Aroma trio (2e partie).

Information

Une ligne téléphonique est mise à la disposition de la population pour connaître les artistes de la semaine, la même que celle des Beaux Mardis de Casimir, soit le (450) 778-5855. Les spectacles En attendant la lune se tiennent beau temps, mauvais temps. ◀



Transcanadienne
(autoroute 20)
sortie 115

TÉLÉPHONE:
467-0402

www.cine-parc.com

PROGRAMME Du 26 mai au 1^{er} juin

Écran #1



2e film

La
Sentinelle

13

Écran #2



2e film

La
Panthère
Rose

STEVE MARTIN

13

29 mai 2006 de 19 h à 20 h 30
Le Trait d'Union Montérégien
vous invite à devenir bénévole d'un jour

Un café à deux
c'est mieux!

Van Houtte, 592 rue Mondor
Pour infos (450) 223-1252

0294659

Le Code Da Vinci vu par Mgr Robillard

Suite de la page A 21

« Le film peut susciter la réflexion et peut aider une personne à se questionner et à rechercher sa propre foi. Je pense que c'est un film qui appelle à la discussion après sa projection. »

Une agréable surprise

Mgr Robillard a été agréablement surpris par le dénouement final. Une scène où le professeur Langdon se recueille sur le tombeau de Marie-Madeleine caché sous une pyramide de verre. « Robert Langdon pose un acte de foi pur. Il touche quelque chose qui le dépasse. Il croit que le tombeau de Marie-Madeleine se trouve sous ses pieds sans le voir et sans commencer à gratter la terre. Ce professeur qui est présenté comme un vérificateur a trouvé à la fin du film son identité de croyant. »

Maintenant, Mgr Robillard espère que les personnes qui iront voir Da Vinci Code sauront faire la différence entre la vérité et la fiction. « Le mérite du livre comme du film sera peut-être que des gens s'interrogeront sur le Christ et sur l'Église et chercheront des réponses. »



Jean-Luc Lorry, journaliste au COURRIER, et Mgr Jean-Marc Robillard, vicaire général à l'évêché, essayent de comprendre l'énigme inscrite sur l'affiche du film Da Vinci Code. Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Spectacle de Bia Un voyage au Brésil

Ariane Faribault

La chanteuse d'origine brésilienne Bia a mis un peu de soleil sur Saint-Hyacinthe, lors de son spectacle présenté à l'Espace Rona du Centre des arts Juliette-Lassonde, le jeudi 18 mai.

En toute simplicité sur scène, accompagnée de quatre excellents musiciens, la chanteuse a livré son cœur et son âme à travers des rythmes de bossa-nova. Bia a d'ailleurs revisité en portugais plusieurs chansons francophones,

dont Bille de verre de Michel Rivard. La chanteuse a également interprété en français quelques chansons brésiliennes.

Manifestement dans son élément sur scène, Bia a raconté ses souvenirs d'enfant et ses amours ratées avec un humour rafraîchissant et une espèce de folie contagieuse. Les spectateurs ont visiblement apprécié, allant même jusqu'à hurler comme des loups pour l'accompagner.

Un bon moment de chaleur en attendant les beaux jours de l'été. ◀



Bia a mis un peu de soleil dans le cœur des Maskoutains avec sa voix chaude. Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

**CENTRE
DES
ARTS**
Juliette-Lassonde

Programmation
Saison 2006 • 2007

**DU 3 AU
10 JUIN 2006
DE 10 H À 18 H**

**PRÉVENTE
GRAND PUBLIC**

**Achetez 5 spectacles ou plus
et obtenez 3 \$ de rabais
sur chaque billet
(max 8 billets par spectacle)**

Les clients qui se présentent au comptoir seront
traités en priorité sur les achats téléphoniques

Prochainement

Salle DESJARDINS • Espace RONA

450.778.3388

1705, rue Saint-Antoine
centredesarts.ca



Yvon Deschamps
et Judi Richards

Supplémentaire
Mercredi
24 mai
20 h
42 \$

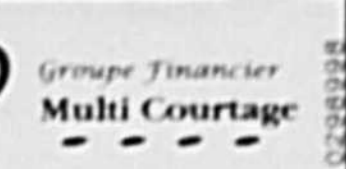
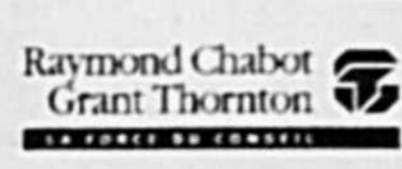
CE SOIR !
Billets
disponibles!



Oliver Jones

Vendredi
26 mai
20 h
34 \$

One more
time



« Le phénomène Da Vinci Code sera une gifle pour l'Église et la foi »

-François Turcotte, pasteur

Jean-Luc Lorry

L'Église évangélique baptiste de Saint-Hyacinthe a décidé de mettre les pendules à l'heure à propos du controversé Da Vinci Code. Une semaine avant la sortie officielle du film, une conférence avait été organisée afin de faire la distinction entre les faits et la fiction.

Pour apporter « la vérité » sur le Da Vinci Code, le pasteur François Turcotte avait fait appel à Stéphane Gagné, professeur d'histoire de l'Église au Séminaire baptiste évangélique du Québec à Montréal.

« Le phénomène Da Vinci Code sera une gifle pour l'Église et la foi. Je pense qu'avec la sortie du film, elle va perdre des fidèles. L'Église romaine n'avait pas besoin de cela », a déclaré M. Turcotte qui ne savait pas lors de l'entrevue au COURRIER s'il irait voir le film.

Avant la conférence, Stéphane Gagné avait distribué à la soixantaine de personnes qui étaient venues l'écouter religieusement un feuillet reprenant les citations les plus explosives du roman.

« Je considère le Da Vinci Code comme une menace car il est anti-chrétien et discrédite la Bible », a lancé à l'assemblée Stéphane Gagné qui est également pasteur à Saint-Georges de Beauce.

De nombreuses coupures de presse, des ouvrages qui décryptent le roman de Dan



Photo Robert Gosselin, Le Courrier

Stéphane Gagné, pasteur et professeur d'histoire de l'Église, et François Turcotte, pasteur à l'église évangélique baptiste de Saint-Hyacinthe, sont en grande discussion à propos du sulfureux Da Vinci Code de Dan Brown.

Brown, M. Gagné a passé des centaines d'heures à rassembler une foule de documents sur le Da Vinci Code. Tout au long de son exposé, il a utilisé son abondante documentation pour valider ses propos.

Un poison pernicieux

« Dans le livre, l'auteur possède l'art de mêler des faits historiques à de la fiction et cela crée la confusion dans l'esprit des gens. Selon moi, c'est un alliage dangereux qui

véhicule un poison pernicieux », considère ce professeur d'histoire de l'Église.

« On nous présente le Christ comme un Jésus humain et moderne pour qu'il puisse se marier avec Marie-Madeleine. On veut le dépouiller de sa divinité. C'est comme si on réalisait un film sur Hitler où le dictateur passerait pour un gentil... », a-t-il poursuivi.

Au fil des pages, Dan Brown revient souvent sur la place restreinte qui est faite aux femmes dans l'Église catholique. Une affirmation contredite par les deux pasteurs appartenant à cette branche du protestantisme.

« Nous ne croyons pas que Dieu soit machiste et misogyne. Nous croyons qu'il a créé l'homme à l'égal de la femme mais avec des rôles complémentaires », a estimé François Turcotte. « L'Église n'a pas diminué le rôle de la femme. Pour moi, Jésus est le premier féministe! », a complété Stéphane Gagné.

Selon eux, tenir une conférence publique était nécessaire pour répondre aux nombreuses affirmations de Dan Brown et interrogations des frères et sœurs de leur église.

M. Turcotte croit que le film aura surtout un impact sur la génération des 25 ans et moins. « Utiliser votre jugement avant d'aller voir le film », a conseillé à la fin de la conférence Stéphane Gagné, qui lui ira voir le Da Vinci Code. ◀

En bref

Fin de saison pour la SDS

Dernier spectacle et non le moindre, Oliver Jones sera en concert au Centre des arts Juliette-Lassonde, le vendredi 26 mai à 20 h. Infos : 778-3388.

Préparation à la vente de livres

La Corporation de la Médiathèque maskoutaine tiendra sa vente annuelle du 3 au 7 juillet. Des milliers de documents usagés, la plupart en bon état, seront vendus à très bas prix! Les fonds

amassés serviront à financer le programme d'animation. Venez porter vos dons de documents, que ce soit des livres, des vidéocassettes, des cédéroms, DVD, etc. La bibliothèque étant enregistrée en tant qu'organisme de bienfaisance, elle émettra un reçu d'impôt pour les documents qui seront intégrés dans nos collections.

Au-delà des apparences...

Au-delà des apparences... quand l'abstrait se fait concret. Exposition de Margin

à la salle Jean-Lucas de la Bibliothèque T.-A.-St-Germain du 25 mai au 18 juin. Une projection multimédia aura lieu tous les jours (sauf le samedi et le dimanche) à deux reprises, soit à 16 h 30 et à 19 h 30 du 25 mai au 18 juin.

La culture de l'objet ancien s'enracine au Québec

Découvrir les objets anciens, identifier leurs sources, nommer leurs artisans ou

fabricants, les utiliser ou les collectionner, voilà une tendance à encourager au Québec. Pour une cinquième année, les foires d'antiquités qui se dérouleront à Mouton Village seront des occasions de découvrir nos trésors d'hier transmis aujourd'hui pour demain. Ça se passe les dimanches 28 mai, 2 juillet, 6 août et 3 septembre, de 9 h à 17 h, beau temps, mauvais temps au 12 chemin des Patriotes à Saint-Charles-sur-Richelieu. ◀

Le vendredi 12 mai dernier a eu lieu le tirage du concours

"Bonne fête des Mères"



Mme Angie Ladas du restaurant Mikes, Mme Christine Tétreault du restaurant Kimono ainsi que Mme Isabelle St-Sauveur, publicitaire au journal Le Courrier de Saint-Hyacinthe, remettent 2 certificats cadeaux de 45 \$ chacun gracieusement du journal Le Courrier à Mme Louise Pelletier et Mme Marie-Josée Lussier. Félicitations. 0294661

CHOMAGE

Depuis 23 ans

Marie-Pierre

Michel Lefond

Marc Proulx

18 PERSONNAGES PLUS TORDANTS LES UNS QUE LES AUTRES

PLUS DE 2000 REPRESENTATIONS

RIRES GARANTIS OU ARGENT REMIS

783 RIRES

salle climatisée

PIÈCE DE THÉÂTRE

Les 10 premières personnes à appeler, recevront 2 billets gratuits pour vendredi le 2 juin

DU 3 JUIN AU 2 SEPTEMBRE 2006

Salle Chez Jacques
615, rue Principale, La Présentation
(à 5 min. de Saint-Hyacinthe)

Réservation **450-796-2299**
FORFAIT SOUPER THÉÂTRE DISPONIBLE

En collaboration avec

boom 106.5 fm

Le Courrier

« Nous ne partirons pas en croisade contre le Da Vinci Code »

- Mgr Jean-Marc Robillard, vicaire général

Jean-Luc Lorry

Contrairement aux discours de deux cardinaux de Rome qui évoquaient un boycottage et des poursuites judiciaires contre le Da Vinci Code, l'évêché est ouvert au dialogue et s'apprête à publier des précisions sur certaines affirmations du polémiste Dan Brown.

« Nous ne partirons pas en croisade contre le Da Vinci Code. Pour le moment, nous voulons éviter toute controverse et levée de boucliers », déclare Mgr Jean-Marc Robillard, vicaire général à l'évêché.

« Si nous jouons la carte du boycott, c'est valider la thèse que l'Église a quelque chose à cacher et qu'elle ne veut pas que le lecteur cherche la vérité. Selon moi, ce n'est pas la meilleure façon de répondre aux affirmations de Dan Brown », ajoute le plus proche collaborateur de l'évêché.

Révélation explosive

Ce « quelque chose à cacher » est le mariage de Jésus et de Marie-Madeleine, une prostituée repentie et dont la descen-

dance a donné naissance à la lignée mérovingienne en France. Le personnage de Marie-Madeleine tel que présenté dans le livre serait la fusion de trois femmes. « Dans les Évangiles, Marie-Madeleine identifiée comme une prostituée et une pécheresse n'existe pas. À leur lecture, on constate qu'il existait en fait trois femmes : Marie de Béthanie la soeur de Marthe et de Lazare, une pécheresse dont on ne connaît pas le nom et Marie de Magdala (Marie-Madeleine) une femme riche que Jésus avait guérie par l'expulsion de sept mauvais esprits », explique celui qui est également spécialiste des études bibliques.

Sur ce sujet, Mgr Robillard apportera la lumière sur le personnage de Marie-Madeleine dans la prochaine édition du journal publié par le diocèse. Selon lui, les Évangiles sont un témoignage des apôtres historiquement vérifié, différent du Da Vinci Code qui construit une thèse contre l'Église en utilisant des documents existants mais souvent inexactes.

« Le pape Benoît XVI a dit : il ne faut pas chercher à séduire mais à convaincre. Moi je dis que dans le cas du Da Vinci

Code, il ne faut pas chercher à combattre mais à témoigner. »

Le vicaire général considère que le roman peut avoir un aspect pernicieux pour les personnes qui ne prendront pas le recul suffisant à la lecture des propos de l'auteur. « Une personne qui cherche des raisons pour ne pas croire est aux premières loges avec le Da Vinci Code. » Mgr Robillard a lu le roman et trouve « qu'il est captivant et que c'est un bon thriller religieux ».

Mais il demeure convaincu qu'après la sortie du film, il va y avoir des réactions dans les paroisses de la région. « Nous dirons aux gens que le Da Vinci Code n'est pas un catéchisme mais une oeuvre de fiction. D'ailleurs, je pense que sa lecture peut aussi apporter du bon et amorcer une réflexion pour des personnes qui ne se sont jamais intéressées à la religion. »

Mgr Robillard ne croit pas que l'affaire Da Vinci Code va faire tomber l'Église catholique comme un château de cartes. « L'Église en a vu d'autres à travers les siècles. Ce n'est pas la fin du monde. Comme les critiques semblent mitigées à propos du film, on risque de ne plus entendre parler du Da Vinci Code d'ici peu. »

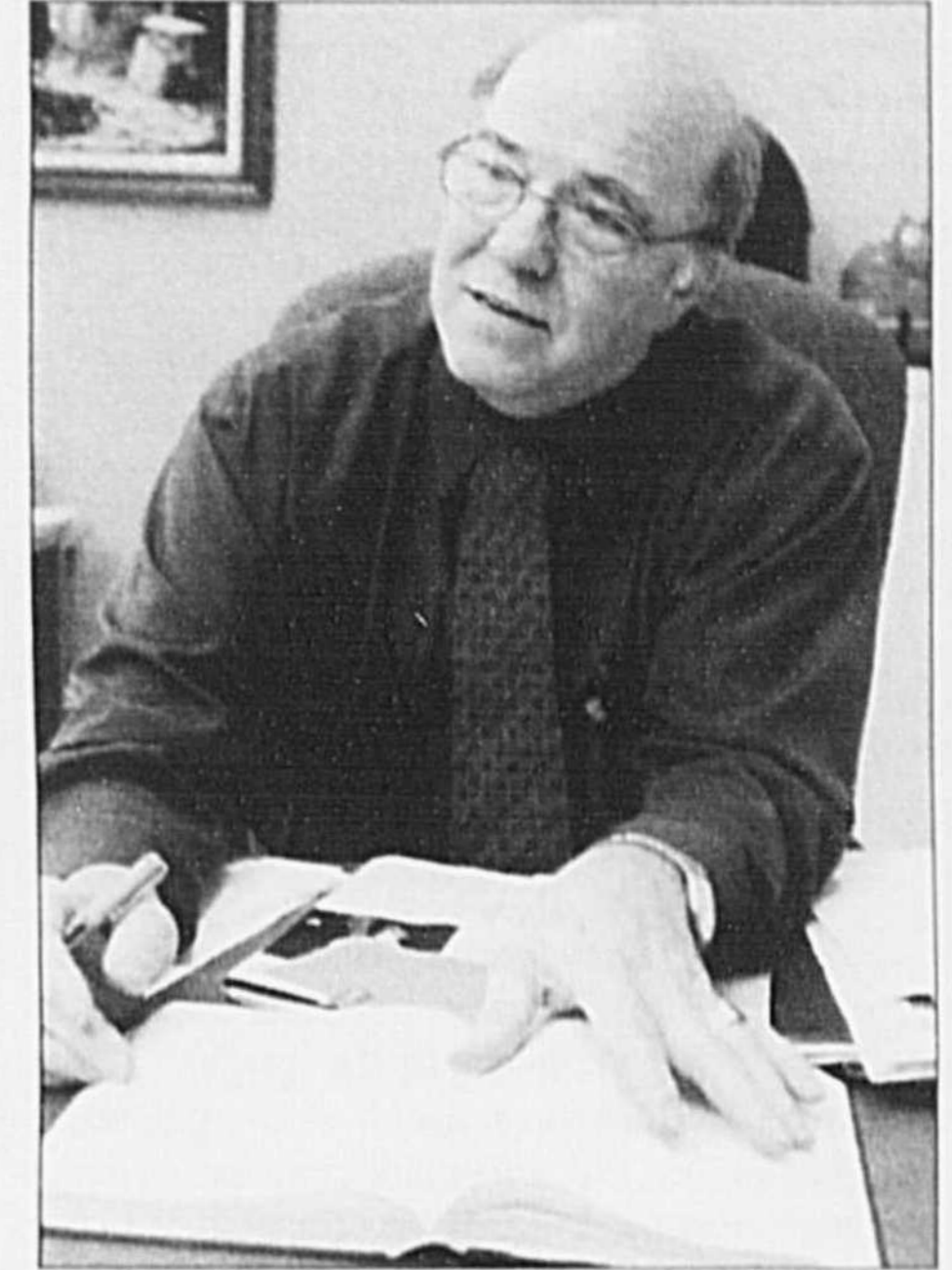


Photo Robert Gosselin, Le Courrier

« Dans les Évangiles, Marie-Madeleine la prostituée et la pécheresse n'existe pas. L'Évangile de Saint Luc précise qu'il y avait Marie de Béthanie, une pécheresse dont on ne connaît pas le nom et Marie de Magdala (Marie Madeleine) une femme riche que Jésus avait guérie par l'expulsion de sept esprits mauvais », explique Mgr Jean-Marc Robillard, vicaire général et spécialiste des études bibliques.

Mgr Lapierre n'ira pas voir Da Vinci Code

Jean-Luc Lorry

Mgr François Lapierre n'ira pas voir Da Vinci Code. Pourtant, l'évêque a lu le roman de Dan Brown et sur certains aspects, il ne le considère pas si blasphématoire.

« C'est un thriller bien fait. Mais le mixage entre les faits historiques et la fiction m'a déplu. Comme la critique est plutôt négative, je n'irai pas voir le film. Je viens de lire dans un journal qu'on parlait du film comme d'un pétard mouillé », laisse tomber Mgr Lapierre qui revient d'un voyage à Rome où il a rencontré le pape Benoît XVI. Au fil des pages, le roman de Dan Brown fourmille d'informations appartenant à l'histoire du christianisme. « Sur le plan personnel, la lecture du Da Vinci Code m'a conduit à me renseigner sur le concile de Nicé », avance l'évêché.

Dans son livre, l'auteur essaie entre autres de démontrer que la personne placée à la droite de Jésus dans le tableau de la Cène peint par Léonard De Vinci n'est pas l'apôtre Jean mais Marie-Madeleine.

« Sur ce point, je viens d'apprendre à Rome qu'au temps de Léonard De Vinci, les adolescents étaient souvent représentés avec des traits féminins. Il ne faut

pas oublier que les apôtres étaient des jeunes hommes dans la vingtaine. »

Depuis la sortie du roman, plusieurs personnes du diocèse ont interrogé Mgr Lapierre sur le sujet. « Ce livre aborde des questions essentielles comme : Jésus est-il vraiment le fils de Dieu? Des gens m'ont dit que sa lecture les avaient questionnés sur leur foi. Aujourd'hui, l'Église n'est pas présentée sous son jour le plus positif. Elle a souvent été au coeur de la controverse, parfois avec raison et parfois à tort. »

Peu question du Da Vinci Code à Rome

Mgr Lapierre est resté deux semaines à Rome avec les autres évêques québécois dans le cadre de leur visite « ad limina » qui a lieu tous les cinq ans.

« Lors de cette visite, il a été très peu question du Da Vinci Code. J'ai lu dans un journal que le cardinal vicaire de Rome, Mgr Ruini a dit que l'Église faisait confiance à l'intelligence des catholiques. Le pape s'est plutôt intéressé sur ce que nous développons dans notre diocèse. Il m'a demandé comment se passait la catéchèse auprès des jeunes », raconte l'évêque visiblement fatigué par le décalage horaire.

La rencontre entre Mgr Lapierre et Benoît XVI s'est tenue dans le bureau du Saint Père et a duré seulement 15 minutes. ◀

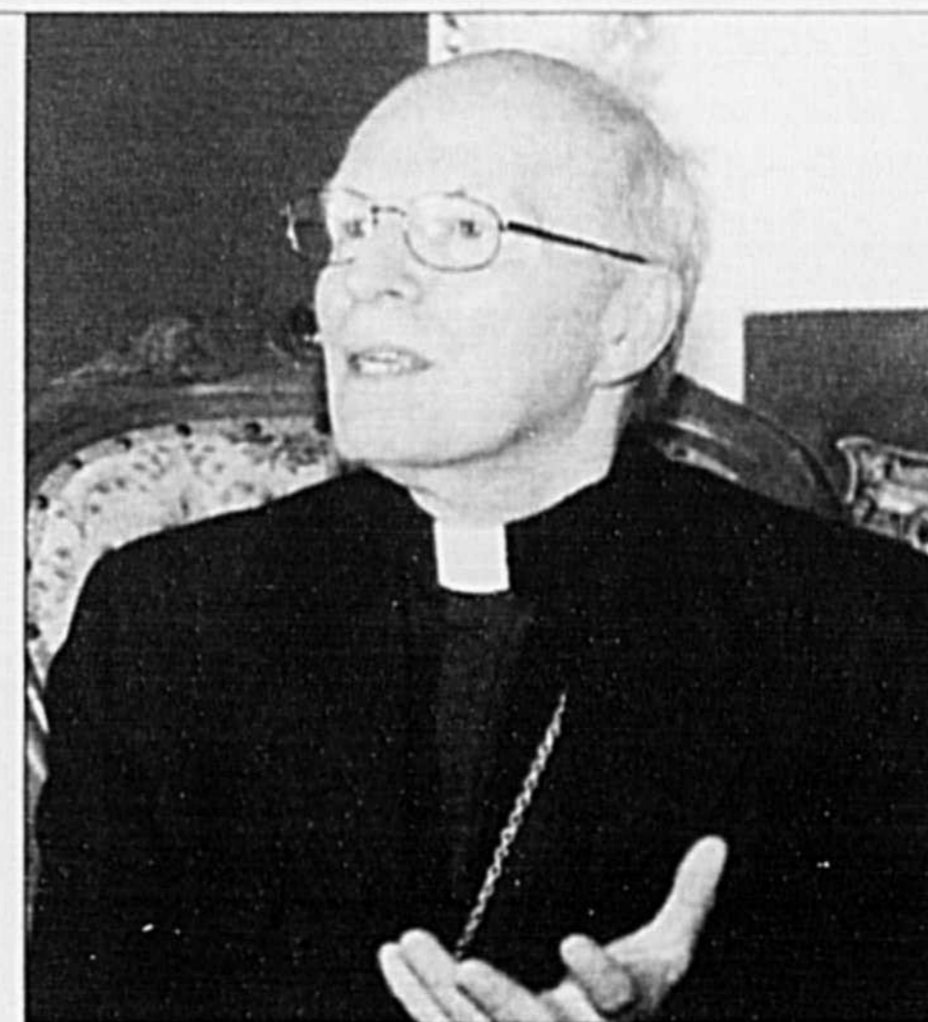


Photo Robert Gosselin, Le Courrier

« Comme la critique est plutôt négative, je n'irai pas voir le film. Je viens de lire dans un journal qu'on parlait du film comme d'un pétard mouillé », laisse tomber Mgr François Lapierre qui revient d'un voyage à Rome où il a rencontré le pape Benoît XVI.



PANDÉMIE INFLUENZA
Pour tout savoir sur une éventuelle pandémie d'influenza
www.pandemiequebec.ca

1 800 363-1363

Lundi au vendredi
8 h 30 à 16 h 30

0205020

150
LE ZARICOT
café acoustique

Le Lieu où les arts y causent

STONES DOG

VENDREDI 26 MAI A 21 H



Excellent groupe rock de la région de Montréal. Formé en 1998, le groupe a obtenu plusieurs fans en jouant dans les clubs de la région de Montréal et en jouant sur des centaines de stations de radio à travers l'Amérique du Nord et l'Europe, et à la télévision américaine. Ce groupe est parfait pour les amateurs de rock pur!!!

stations de radio à travers l'Amérique du Nord et l'Europe, et à la télévision américaine. Ce groupe est parfait pour les amateurs de rock pur!!!

MANOUCHE

SAMEDI 27 MAI A 21 H



Empruntant toujours les accents de la musique tzigane et klezmer, les membres de Manouche ont concocté un deuxième album encore plus coloré que leur sympathique "Apprenti Moustachu".

encore plus coloré que leur sympathique "Apprenti Moustachu".

KARAOKE TOUS LES VENDREDIS

1460, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe 450-774-2383



Si ça ne vous plaît pas, fermez votre livre!



Fabienne Cortes

Un homme s'ennuie à Calgary. Pour tromper son désœuvrement, il regarde la télévision et partage avec le lecteur son mépris pour la boîte à images. Écran Total de Laurent Chabin est une logorrhée de descriptions d'images violentes, vues à la télé, et de réflexion sur le voyeurisme des téléspectateurs passifs que nous sommes. Comme on le dirait pour la télévision : si ça ne vous plaît pas, fermez votre livre.

« Je mange de la viande, je veux dire, des morceaux de bêtes mortes - des tranches de bœuf assassiné ou de la fesse de cochon égorgé qu'on a rebaptisé jambon pour pas avoir trop l'air d'un tueur! »

Le ton est donné : Écran Total n'est pas un livre qui met de bonne humeur, et on n'a pas encore parlé de la télévision. Certaines observations bien que pertinentes et bien écrites pèchent par leur abondance. Après quelques pages à ce rythme de déversement de pensées sanglantes et culpabilisatrices, la nausée pourrait pointer le bout de son nez.

L'homme de Calgary qui s'ennuie dans sa ville trop propre, trop froide, trop loin, trop peu peuplée n'a pas fini de nous expliquer son dégoût de nous-mêmes. Nous, les occidentaux qui nous « bâfrons », qui roulons en 4x4 et qui nous distrayons de la misère des autres, ceux qui meurent ailleurs et derrière notre écran.

« Les charniers sont des aubaines pour tout le monde, depuis les vers jusqu'aux abonnés du câble. Les charniers créent de la vie et du sentiment, de la vie ici et du sentiment partout ailleurs, du sentiment fort, du qui colle et qui laisse traîner son odeur, même après l'heure conjugulée des repas et des nouvelles. »

Suit une tirade sur les transits intestinaux où il est question de dents, de chair et de muqueuses. Oubliez l'action, cet homme qui nous dit son mépris ne semble pas bouger de devant son écran, sauf de temps en temps pour aller boire au bar où il rencontre un homme qui a fait du trafic d'animaux avec des talibans.

Putréfaction devant l'écran cathodique

« Le feu brûle encore, le sang n'est pas sec, il continue de couler sous le bourdonnement des mouches et la rigueur du soleil. Et l'odeur! L'odeur à vomir de la chair brûlée vive et de la putréfaction commençante, et les vrilles innombrables qui leur percent la peau des mouches... » Etc, etc, etc.

Après s'être gavé d'images sordides, l'homme de Calgary, qui s'appelle finale-

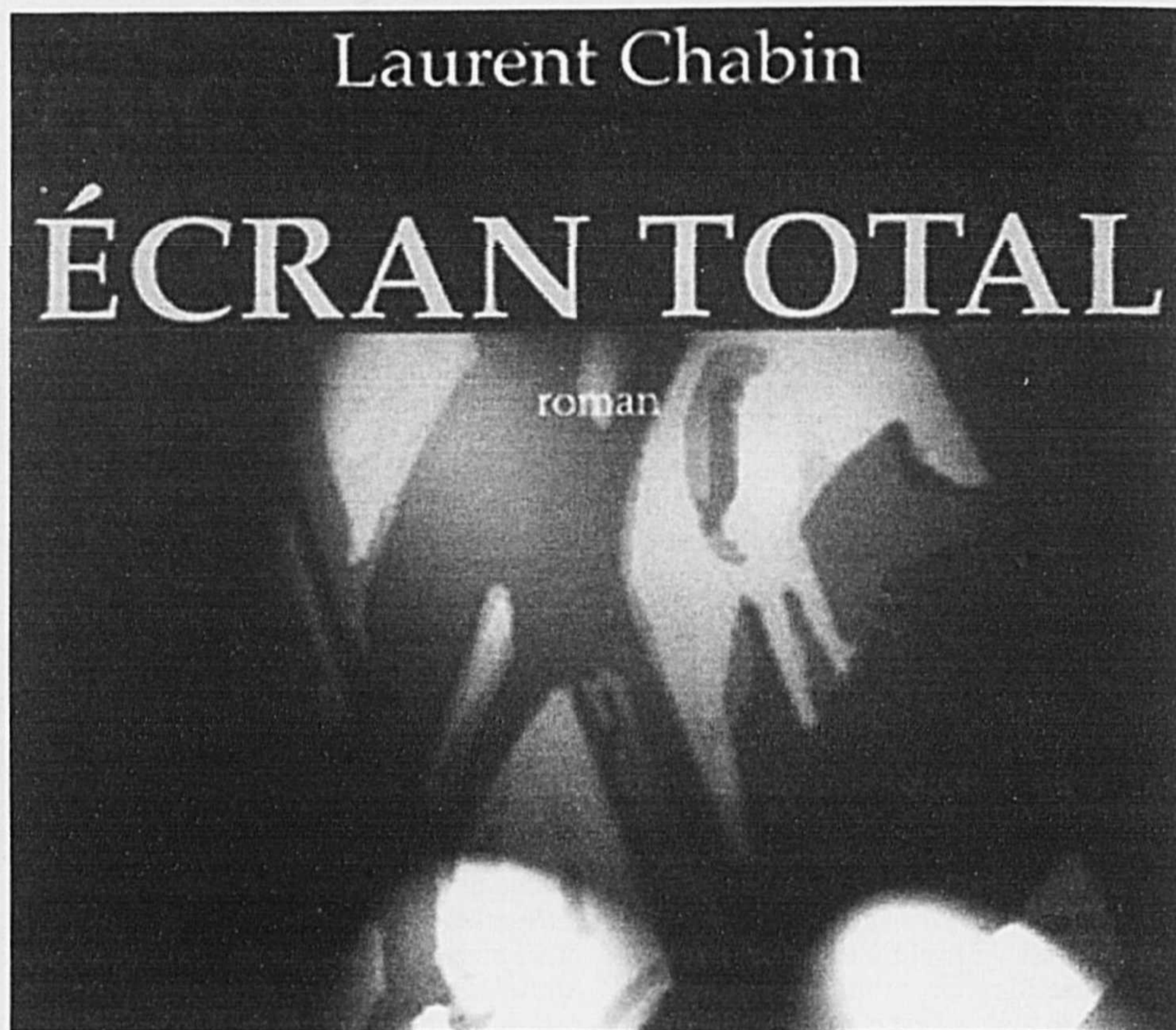
ment Laurent comme l'auteur, choisira l'action : celle du terrorisme. Le cynisme et la violence ne s'arrêtera pas en si bon chemin. Pendant ce temps, on se surprendra peut-être à se demander pourquoi s'infliger cette lecture?

Évidemment, il faut oublier la règle, s'il en est une en littérature, qui veut que le personnage principal doit avoir quelque chose de sympathique, quelque chose qui permette au lecteur de s'identifier un peu à lui. Le monsieur de Calgary ne deviendra jamais plus agréable à lire. L'image de cet homme dépressif qui engraisse devant la télévision a quelque chose de fort nauséabond.

Et on peut se demander à quoi ça sert? Pourquoi ajouter encore plus de visions pathétiques à notre cerveau déjà gavé d'images insupportables. Peut-être qu'Écran Total est si affligeant qu'on va vouloir faire tout le contraire du narrateur, c'est-à-dire qu'on va vouloir fermer ce livre et se lever pour faire quelque chose de positif, quelque chose qui sera utile aux autres.

S'il est encore nécessaire de l'ajouter : âmes sensibles s'abstenir. ◀

Écran Total
Laurent Chabin
les éditions Triptyque, 2006, 104p.



Fugue... en art majeur!

Véronique Lemonde

Pour une deuxième année, l'événement artistique Fugue... en art majeur est de retour les 27 et 28 mai, et les 3 et 4 juin, de 11 h à 17 h, dans la région de Mont-Saint-Hilaire.

Dans le but d'inviter le public à visiter directement des ateliers d'artistes de la région, l'événement se présente sous la forme d'un parcours qui sillonne Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Madeleine.

La porte-parole de l'activité, la comédienne Marie Tifo, et 30 artistes professionnels y attendront les visiteurs avec leurs oeuvres uniques. Peinture à l'huile avec Jean-François Caron (Sainte-Madeleine), restauration de bois anciens avec Ève Sapina (Otterburn Park), porcelaine avec Louise Bousquet (Saint-Jean-Baptiste), céramique avec France Malo (Otterburn Park) ou techniques mixtes avec Denise Séguin (Mont-Saint-Hilaire) sont autant de créations qui surprendront les amateurs dans le détour!

Une nouveauté cette année, plusieurs ateliers deviendront également des haltes musicales faisant ainsi une belle place à des airs de musique classique.

Pour les repérer au fil du parcours et pour en savoir plus sur Fugue... en art majeur, les

gens peuvent se procurer des dépliants au Bureau de tourisme de Saint-Hyacinthe, à Lassonde et dans les bibliothèques publiques. Infos : www.fugue-en-art-Expression.com, au Centre des arts Juliette-majeur.org. ◀



Photo Robert Gosselin, Le Courrier

Le peintre de Sainte-Madeleine, Jean-François Caron, ouvrira son atelier au public durant l'événement Fugue... en art majeur.

Dre ISABELLE DELORME Dermatologie, photothérapie, laser

Vivez l'expérience!

Correction des rides • Traitement laser pour couperose • Peelings • Traitement lumière bleue (acné)

Dre ISABELLE DELORME, L.M.C.C., C.S.P.Q., F.R.C.P.(C)

1177, ave. Després, porte 104, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 6L6 • Téléphone : 450 771-7070



Vincent Vallières choisit Julie Charbonneau

Mylène Richard

La chanteuse Julie Charbonneau n'a pas seulement impressionné les juges au concours Ma première Place des arts, mais elle a aussi convaincu Vincent Vallières de son grand talent.

La Maskoutaine a remporté le prix Hydro-Québec, d'une valeur de 1500 \$, pour la Chanson à chanter. Vallières a composé *Me revient du beau temps* et les 18 interprètes inscrits ont chanté le morceau. Il a ensuite choisi la meilleure interprétation et il a dévoilé la gagnante, le lundi 15 mai, lors de la finale interprète, à la Cinquième salle de la Place des arts.

Julie Charbonneau a semblé surprise et l'animatrice Louise Forestier lui a demandé de chanter la composition de Vallières à pied levé. Les quelques blancs de mémoire ont paru sympathiques grâce à son naturel et à sa spontanéité.

« Quand j'expliquais aux gens cette partie du concours, je me prenais en exemple, a-t-elle raconté. Je me visualisais et je m'imaginai gagner. Ce fut une grande surprise de savoir que c'était vraiment moi. C'est très flatteur de savoir qu'un artiste, qui écrit une chanson, aime mon interprétation. Dans le fond, je me suis approprié son bébé. »

De plus, la chanteuse originaire de Saint-Barnabé-Sud enregistrera la chanson de Vallières sur le disque du concours.

« Ce sera mon premier enregistrement professionnel, a-t-elle fait remarquer. J'ai vraiment hâte. C'est toujours plaisant de faire du studio. »

Puis, elle aura la chance de performer aux Francfolies de Montréal, le 9 juin à 17 heures, sur la scène Le Lait, en face du Complexe Desjardins.

« C'est incroyable. J'interpréterai quatre chansons dont celle de Vallières et trois autres que j'ai chanté lors de la finale du concours. »

En finale

Lors de la finale, Julie Charbonneau s'est avérée la première concurrente à ne pas offrir de balades. En première partie, elle a chanté *Une autre journée* de Manuel Gasse, suivie de *Retourne chez elle* d'Ariane Moffatt et de *J'aime de Projet Orange*. Malheureusement lors de cette dernière interprétation, le son de la musique était plus fort que celui de son micro. Par contre, les spectateurs et les juges ont pu apprécier l'aisance de la Maskoutaine sur scène et son expérience avec le groupe PopZone lui a permis d'établir une bonne relation avec les musiciens.

En deuxième partie, elle a interprété *En septembre* de Marc Déry et elle a conclu avec *Le monde est seul* de Monsieur Clément.

Les juges ont choisi Chloé Lacasse, qui a terminé en force avec *Bien dans rien* d'Ariane Moffatt, tout en s'accompagnant au piano. La lutte a dû être chaude entre la Maskoutaine et Chloé Lacasse. Les deux chanteuses se sont démarquées du lot.

« Je ne suis pas du tout déçue de ne pas avoir gagné la finale, a avoué Julie Charbonneau, rayonnante après le spectacle. Je me suis présentée ici avec l'idée qu'il n'y aurait pas de perdant ce soir et c'est vraiment sincère. En général, j'ai livré la performance que je m'attendais à faire. Un juge m'a dit qu'il avait adoré l'ensemble de « mon oeuvre », dont ma personnalité. Ça fait du bien d'entendre ça. »

Grâce à ce concours, Julie Charbonneau a la chance de se faire connaître, car les gens de l'industrie ont assisté à la finale. Mais la chanteuse ne se fait pas d'illusion.

« Je vois ça au jour le jour. C'est une aventure où je peux me faire un nom. Avant le concours, je savais que je ne devais pas me planter et je devais choisir le bon style de chansons pour que ça colle bien à ma personnalité. Je ne voulais pas chanter seulement des balades, parce que je ne veux pas seulement faire ça. »



Julie Charbonneau a remporté le prix de la Chanson à chanter du concours Ma première Place des arts.

En attendant de voir où cela la mènera, la Maskoutaine participera à l'enregistrement d'un disque et elle sera des Francfolies de Montréal. C'est déjà un bon début. ◀

Andrée Watters : énergique et généreuse

Mylène Richard

La venue d'Andrée Watters au Centre des arts Juliette-Lassonde a été annoncée dans le cadre d'un spectacle familial. Ce fut effectivement le cas, alors que quelques centaines de jeunes filles, âgées en moyenne entre 8 et 15 ans, sont venues entendre leur idole, le samedi 20 mai.

La jeune rockeuse, qui est une des rares chanteuses dans la vingtaine à connaître du succès sans avoir été connue au préalable par un concours de télé-réalité, a présenté son spectacle *À Travers*, mettant en vedette son deuxième album. Elle a notamment remercié ses fans de lui permettre de demeurer elle-même sur ce second opus.

Andrée Watters, qui était accompagnée de quatre musiciens, a démontré beaucoup d'énergie et de dynamisme sur les rythmes de *Laisse la pluie*, *C'est à toi* et *L'ange perdu*. Elle a par la suite enchaîné avec la chanson qui l'a fait connaître *Dépendre de toi*, suivie notamment de la douce chanson *Décembre*, *La seule*, *Rien à perdre*, *Ce que je perds*, *Exister à l'envers*, *Désert*, *Ma face cachée* et *Enfer*.

Même si les jeunes spectatrices ont chanté en coeur tout en dansant, il est difficile de croire qu'elles aient compris le sens des messages de la jeune artiste de 23 ans. C'est pourquoi la présence de quelques adolescentes et jeunes adultes a dû rassurer la chanteuse. De plus, la plupart des parents connaissaient aussi les paroles des compositions d'Andrée Watters.

La chanteuse native de Québec a également interprété deux chansons qui ne sont pas le fruit de sa composition, dont *1990* de

Jean Leloup, ce qui a beaucoup plu aux parents ayant accompagné leurs enfants.

Lors du rappel, Andrée Watters ne s'est pas fait prier bien longtemps et elle est revenue pour deux chansons, soit *J'aimerai quand même* et le succès *Si exceptionnel*.

Les Maskoutains ont entendu Andrée Watters pendant seulement 1 h 15, après que

le groupe Aquaplane eut assuré la première partie. Cependant, les jeunes admiratrices n'en tiendront pas rancune à leur idole, car

cette dernière a pris le temps de signer des autographes et de se faire prendre en photos, pendant plus d'une demi-heure. ◀

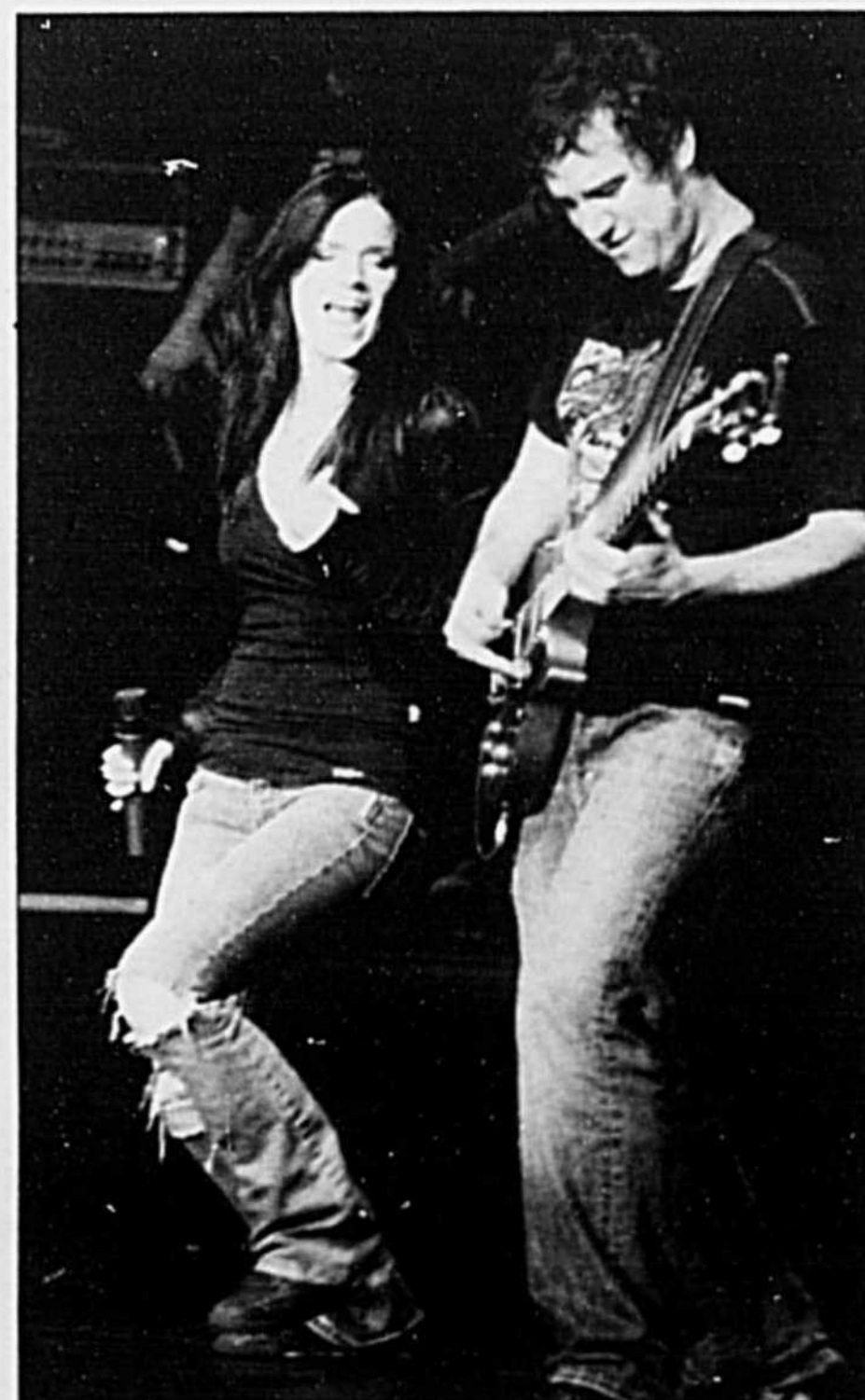


Photo Patrick Roger, Le Courrier

C'est avec beaucoup de dynamisme qu'Andrée Watters s'est présentée sur la scène Desjardins du Centre des arts Juliette-Lassonde.

Les abonnés du Courrier au spectacle de Laurence Jalbert



Voici entourant Laurence Jalbert, les personnes qui ont assisté au spectacle dans le cadre du concours "Les abonnés au spectacle". Elles sont accompagnées de M. Claude Gaudreau du Courrier.

Voici la liste des gagnants : Mme Louisiane Nadeau, Mme Marie-Sylvie Paquette, Mme Sylvie Rondeau, Mme Berthe Morin, Mme Angèle Brière, M. Serge Gauvin, M. Pierre Gilbert, Mme Josée Languerand.

Un spectacle en duo et un album à l'automne pour Judi

Fabienne Cortes

Pour un second été Judi et Yvon font une scène et cette fois-ci ils passent nous voir au Centre des arts Juliette-Lassonde. Autre actualité de celle qui fut du combo Toulouse, un album pour l'automne. Judi Richards nous parle de ses projets professionnels indissociables de son engagement social.

Qu'est-ce qui a décidé le couple, après 30 ans de vie commune, à monter sur scène? Réponse des plus simples de Judi Richards: « On n'y avait pas pensé avant. » Il semble qu'il y a deux ans, Yvon ait demandé à Judi si elle voudrait faire quelque chose avec lui sur scène pour remplir les soirées creuses du Manoir Rouville-Campbell.

Le succès des soirées Yvon et Judi font une scène a été tel qu'ils recommencent cette année. Après une tournée à travers tout le Québec et un grand détour par le Corona à Montréal, le couple vient se poser en pays maskoutain. Au total, ce spectacle qui devait être une sorte de bouche-trou a été vu par plus de 14 000 personnes.

Un mélange de vérité et de fiction

De l'aveu de Judi Richards, ce spectacle est l'occasion pour elle de se montrer telle qu'elle est. Au contraire d'Yvon, elle n'est ni une actrice ni une humoriste, elle ne peut donc être qu'elle-même sur scène. Elle peut ainsi se raconter et rappeler à certains que la



Judi Richards dans l'actualité avec un spectacle en cours et un album pour l'automne.

« nounoune » qui sert de femme aux personnages d'Yvon Deschamps n'a rien à voir avec la vraie Judi.

« Encore aujourd'hui, je parle avec des gens qui me demandent si ça ne me gêne pas que mon mari parle de moi comme d'une épaisse. J'ai beau expliquer que je ne me sens pas concernée, que c'est de la fiction, les gens se retournent encore en me cher-



Judi et Yvon font une scène au Centre des arts.

chant au Manoir quand Yvon parle de sa femme dans ses monologues. »

Le spectacle est donc un mélange des vérités de Judi et de la fiction d'Yvon qui joue toujours un personnage. À un seul moment l'humoriste va devenir lui-même, à la demande de sa conjointe, mais ça ne durera que 30 misérables secondes.

En tout cas, Judi et Yvon font une scène parle d'un sujet qu'ils connaissent bien : la vie de couple et les difficultés relationnelles avec les adolescents. Des thèmes que Judi a abordé depuis longtemps avec des chansons qu'elle interprète à nouveau pour le spectacle comme Touche pas ou J'fous l'camp.

Un nouvel album avec vue sur le monde

Avec son prochain album qui sort début octobre, l'auteure-compositrice-interprète bouclera le triptyque qu'elle s'était promis de réaliser. Son premier album, très personnel, l'artiste le qualifie de « thérapie personnelle ». Le deuxième, plus engagé, a permis de découvrir ses préoccupations sociales qui se traduisent dans la réalité par des engagements dans la communauté, au Chaînon et ailleurs.

« Mon troisième album, je le voulais planétaire. Je voulais parler de ce qui se passe dans le monde entier. Je ne pouvais pas faire ça en restant chez moi. Il fallait que j'aie vu ce qui s'y passait avant de me mettre à écrire. »

Judi Richards est donc partie pour le Vietnam et le Cambodge avec Oxfam, au Brésil avec les Nations unies, puis aux

Philippines et en Haïti où elle a visité des orphelinats, des villages construits par Oxfam, des fabriques artisanales, etc.

« Aux Philippines, j'ai pu voir des contrastes effrayants entre de grandes richesses et une pauvreté extrême lorsque, par exemple, j'ai suivi une amie qui enseignait à des enfants des rues. Je n'oublierai jamais la beauté des rizières peuplées de ces femmes aux dos déformés. J'ai croisé leur regard et il y avait une connivence entre nous. Nous étions des femmes et nous nous comprenions. »

« On est tous responsables de son prochain »

Judi Richards se souvient d'une rencontre qui l'a marquée au Vietnam. Elle accompagnait des membres de l'ACDI qui venaient observer les projets réalisés par Oxfam. Elle est alors entrée dans une petite hutte où se trouvaient des femmes vietnamiennes qui devaient expliquer ce qu'elles avaient réalisé.

« Moi je pouvais seulement regarder, mais il y a eu un contact visuel avec une femme qui était là. Quand nous sommes sorties de la hutte, on s'est rapproché et on a ri ensemble sans même se comprendre avec les mots. Elle a touché mon foulard que je porte comme un doudou dans tous mes voyages. Je me suis dit que je ne pouvais pas lui donner ce foulard auquel je tenais tant. »

L'artiste a rapidement regretté ce manque de générosité et s'est trouvée un peu ridicule avec ses préoccupations matérialistes, après tout ce n'était qu'un foulard! Elle a fini par envoyer ce foulard par la poste à cette inconnue qui l'avait tant touchée.

De cette aventure, elle a imaginé Foulard de soie où elle raconte comment elle aurait aimé avoir des milliers de foulards à donner si seulement ils pouvaient rendre toutes ces femmes un peu plus heureuses.

Dès son retour de voyage, elle a écrit bien des textes inspirés de ses rencontres de femmes et d'enfants faites dans le monde entier. Pour Judi Richards, ce voyage a confirmé ce qu'elle avait compris depuis longtemps : « On est tous responsables de notre prochain et c'est à nous de nous occuper de la planète ». ◀

Judi et Yvon font une scène les 24 mai et 25 mai, à 20 h au Centre des arts Juliette-Lassonde

Sudoku

Le défi sudoku de Jean-Claude Huriaux

PROBLÈME NO 7
NIVEAU : facile

2								1
4		9	5					
1	5		4		8	3		
9					7	6		
		7	3		2	1		
		5	8					3
		1	2		4		3	5
					6	4		8
3								2

RÈGLES DU JEU :

compléter la grille avec les chiffres de 1 à 9 de façon à ce que chacun d'eux se retrouve une seule fois dans chaque rangée, chaque colonne et chaque bloc de neuf cases, délimité par le trait foncé.

Solution problème #7

2	9	1	5	1	6	8	3	7
8	1	9	4	2	7	6	5	
5	6	8	7	3	1	9	4	
4	2	6	8	5	1	9		
6	5	1	7	9	4	2	8	
8	9	4	5	1	6	2	7	
1	6	4	8	7	9	5	1	
9	7	8	1	4	5	6	3	
1	5	4	6	9	8	2	7	



Des enfants intrigués par Judi aux Philippines.

Horaire de télévision

du 25 au 31 mai 2006



cinéma

2 SRC cable 2

	Jeu	Vend	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi
06:00	Matin express	Matin express	Kléo	Tweenies	Matin express	Matin express	Matin express
06:30			Poko	Max et Ruby			
07:00			L'ours Benjamin	Hippo tub			
07:30			Les câlnours	Rolie, Polie, Olie			
08:00	Simondurivage.com	Simondurivage.com	Bali	Dominique raconte...	Simondurivage.com	Simondurivage.com	Simondurivage.com
08:30			Jim l'astronaute	Les sauvetout!			
09:00	Des kiwis et des hommes	Des kiwis et des hommes	Zoé Kézako	Cornel & Bernie	Des kiwis et des hommes	Des kiwis et des hommes	Des kiwis et des hommes
09:30			Les week-enders	Flatmania			
10:00			Lili	Le jour du seigneur			
10:30	Des vertes et des pas mûres	Des vertes et des pas mûres	Wheel squad		Plaisirs de France	Des vertes et des pas mûres	Des vertes et des pas mûres
11:00	Ricardo	Ricardo	La légende de Tarzan	Les coulisses du pouvoir	L'union fait la force	L'union fait la force	L'union fait la force
11:30	Simondurivage.com	Simondurivage.com	L'homme araignée		Simondurivage.com	Simondurivage.com	Simondurivage.com
12:00	Le Téléjournal/midi	Le Téléjournal/midi	Le Téléjournal/midi	Le Téléjournal/midi	Le Téléjournal/midi	Le Téléjournal/midi	Le Téléjournal/midi
12:30	Simondurivage.com	Simondurivage.com	Art circuit	La semaine verte	Simondurivage.com	Simondurivage.com	Simondurivage.com
13:00	Mon ange	Mon ange	Artiste dans l'âme		Mon ange	Mon ange	Mon ange
13:30			1-888-oiseaux	Second regard			
14:00	Cinéma : Mort sur le Nil	Cinéma : Meurtre au champagne	Ça vaut le détour!	Cliché	Cinéma : Louis 19, le roi des ondes	Cinéma : Bonjour la vie	Cinéma : En quête d'une galaxie
14:30			Malo Korrigan	Zigzag			
15:00			Screech owls	Kong			
15:30				Le projet Zeta			
16:00	Aux frontières de l'étrange	Aux frontières de l'étrange	Lezzie McGuire	Tintin	Aux frontières de l'étrange	Aux frontières de l'étrange	Aux frontières de l'étrange
16:30	Watataw	Watataw	Match!	Amandine Malabul	Watataw	Watataw	Watataw
17:00	Watataw	Watataw	Beautés désespérées	Janette	Watataw	Watataw	Watataw
17:30	Des vertes et des pas mûres	Au-delà du Réal			Des vertes et des pas mûres	Des vertes et des pas mûres	Des vertes et des pas mûres
18:00	Le Téléjournal	Le Téléjournal	Le Téléjournal	Le Téléjournal	Le Téléjournal	Le Téléjournal	Le Téléjournal
18:30			Cinéma : Le sixième sens	Découverte			
19:00	Des squelettes dans le placard	Des squelettes dans le placard			Des squelettes dans le placard	Des squelettes dans le placard	Des squelettes dans le placard
19:30	Les 4 coins...	Ooops			La chambre no 13	Tout le monde en parle	L'épicerie
20:00	Perdus	Le match des étoiles			La petite séduction	Beautés désespérées	En attendant Ben Laden
20:30							
21:00	Bons baisers de France	Bons baisers de France	Les missions de Patrice	Pleins feux	Bons baisers de France	Bons baisers de France	Bons baisers de France
21:30							
22:00	Le Téléjournal/Le point	Le Téléjournal/Le point	Le Téléjournal/Le point	Le Téléjournal/Le point	Le Téléjournal/Le point	Le Téléjournal/Le point	Le Téléjournal/Le point
22:30			Perdus	L'est rencontre l'ouest : sur la route de la soie			
23:00	Au-dessus de la mêlée	Au-dessus de la mêlée			Au-dessus de la mêlée	Au-dessus de la mêlée	Au-dessus de la mêlée
23:30	Des kiwis et des hommes	Des kiwis et des hommes	Cinéma : La fièvre d'aimer	Cinéma : Fenêtre sur cour	Des kiwis et des hommes	Des kiwis et des hommes	Des kiwis et des hommes
00:00							

10 TVA cable 11

	Jeu	Vend	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi
06:00	Salut, bonjour!	Salut, bonjour!	Infopublicité	Infopublicité	Salut, bonjour!	Salut, bonjour!	Salut, bonjour!
06:30			Infopublicité	Évangélisation 2000			
07:00			Évangélisation 2000	Salut, bonjour!			
07:30			Week-end	Week-end			
08:00							
08:30							
09:00	Cinéma : Laisse parler ton cœur	Cinéma : Couvre-lit à l'américaine			Cinéma : Sous le silence	Cinéma : Brillantine	Cinéma : De quoi j'me mêle maintenant
09:30							
10:00			La grande évasion	Cinéma au lit : La foire aux malheurs			
10:30							
11:00	Tout simplement Clodine	Tout simplement Clodine	Ça tient la route		Tout simplement Clodine	Tout simplement Clodine	Tout simplement Clodine
11:30			Côté cours... côté jardins				
12:00	Le TVA midi	Le TVA midi	Le TVA midi	Le TVA midi	Le TVA midi	Le TVA midi	Le TVA midi
12:30	TVA en direct.com	TVA en direct.com	Via TVA	Les gags	TVA en direct.com	TVA en direct.com	TVA en direct.com
13:00			Sous les jaquettes	Évangélisation 2000			
13:30	Shopping TVA	Shopping TVA	Shopping TVA	Shopping TVA	Shopping TVA	Shopping TVA	Shopping TVA
14:00	Shopping TVA	Shopping TVA		Shopping TVA	Shopping TVA	Shopping TVA	Shopping TVA
14:30	Infopublicité	Infopublicité	Infopublicité	Infopublicité	Infopublicité	Infopublicité	Infopublicité
15:00	Les feux de l'amour	Les feux de l'amour	Infopublicité	Infopublicité	Les feux de l'amour	Les feux de l'amour	Les feux de l'amour
15:30			Infopublicité	Infopublicité			
16:00	Top modèles	Top modèles	Série de boxe à TVA	Cinéma : L'étalon noir	Top modèles	Top modèles	Top modèles
16:30			Hermann Ngoudjo VS Antonio Pitahua				
17:00	Le TVA 17 heures	Le TVA 17 heures			Le TVA 17 heures	Le TVA 17 heures	Le TVA 17 heures
17:30							
18:00	Le TVA 18 heures	Le TVA 18 heures	Le TVA 18 heures	Le TVA 18 heures	Le TVA 18 heures	Le TVA 18 heures	Le TVA 18 heures
18:30	Sucrè salé	Sucrè salé	Cinéma : Retour vers le futur III	Demandes spéciales	Sucrè salé	Sucrè salé	Sucrè salé
19:00	Ça tient la route	Dans ma caméra		L'école des fans	Côté cours... côté jardins	De bouche à oreille	Par dessus le marché
19:30	Km h	Drôles d'animaux		Demandes spéciales	Les 100 scandales	Histoires de filles	La poule aux oeufs d'or
20:00	Las Vegas	Transformation extrême		Spécial Herby à Cannes	Ma maison Rona	Camera café	Cinéma : Le mystère de Natalie Wood
20:30					Les gags		
21:00	La grande évasion	Qui veut marier papa?	Cinéma : Dragon rouge	Cinéma : Le couple chéri	Monk	100 détours	
21:30							
22:00	Le TVA 22 heures	Le TVA 22 heures			Le TVA 22 heures	Le TVA 22 heures	Le TVA 22 heures
22:30							
23:00	Sucrè salé	Sucrè salé		Le TVA /Sports Loteries	Sucrè salé	Sucrè salé	Sucrè salé
23:30	Michèle Richard	Michèle Richard	Le TVA réseau	Tirages Loto-Québec	Michèle Richard	Michèle Richard	Michèle Richard
00:00							

17 TQc cable 8

	Jeu	Vend	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi
08:00	Cornemuse	Cornemuse	Dora l'exploratrice	Dora l'exploratrice	Cornemuse	Cornemuse	Cornemuse
08:30	Angelina Ballerina	Angelina Ballerina	Bob le bricoleur	Bob le bricoleur	Angelina Ballerina	Angelina Ballerina	Angelina Ballerina
09:00	Le petit tracteur rouge	Dragon	Les mélodilus	Les mélodilus	Le petit tracteur rouge	Le petit tracteur rouge	Le petit tracteur rouge
09:30	Teletubbies	Teletubbies	Georges rétrécit	Georges rétrécit	Teletubbies	Teletubbies	Teletubbies
10:00	Doc monde	Doc société	Cartouche	Cartouche	Cinéma : La dentellière	Une pillule, une petite granule	Doc sciences
10:30			Esprits fantômes	Esprits fantômes		M'as-tu lu?	
11:00	Points chauds	Points chauds	Mission monstre	Mission monstre		Les francs-tireurs	À la Di Stasio
11:30			Wombat city	Wombat city			
12:00	Ramdam	Ramdam	Projet O.V.N.I.	Projet O.V.N.I.	Lucky Luke	Ramdam	Ramdam
12:30	Zoboomafoo	Zoboomafoo	Malcolm	Lucky Luke	Zoboomafoo	Zoboomafoo	Zoboomafoo
13:00	Clifford tout p'tit	Clifford tout p'tit	Charlie Brown et Snoopy	ADN-X	Clifford tout p'tit	Clifford tout p'tit	Clifford tout p'tit
13:30	Pin-pon	Pin-pon	Méchant contraste!	N'ajustez pas votre sècheuse	Pin-pon	Pin-pon	Pin-pon
14:00	Doc sciences	Toute une vie	Doc monde	Doc sciences	Une pillule, une petite granule	P'tits bonheurs	M'as-tu lu?
14:30					Il va y avoir du sport!	Méchant contraste!	Une pillule, une petite granule
15:00	La période de questions	La période de questions	Points chauds	Une pillule, une petite granule	M'as-tu lu?	La période de questions	La période de questions
15:30	Pulsart	Pulsart				Pulsart	Pulsart
16:00	Charlie Brown et Snoopy	Garfield	Grands docs	Doc nature	Banzaï!	Charlie Brown	Charlie Brown
16:30	Rocket Power	Rocket Power			Rocket Power	Rocket Power	Rocket Power
17:00	Zoboomafoo	Zoboomafoo	Les francs-tireurs	À la Di Stasio	Zoboomafoo	Zoboomafoo	Zoboomafoo
17:30	Cornemuse	Cornemuse			Cornemuse	Cornemuse	Cornemuse
18:00	Macaroni tout garni	Macaroni tout garni	Doc nature	Malcolm	Macaroni tout garni	Macaroni tout garni	Macaroni tout garni
18:30	Ramdam	Banzaï!		Il va y avoir du sport!	Ramdam	Ramdam	Ramdam
19:00	ADN-X	Une pillule, une petite granule	Promenades d'architecte	Méchant contraste!	M'as-tu lu?	Les as de l'arnaque	Malcolm
19:30	N'ajustez pas votre sècheuse	Il va y avoir du sport!	D'ici et d'ailleurs				Malcolm
20:00	Doc société		National Geographic	Toute une vie	Promenades d'architecte	National Geographic	Les francs-tireurs
20:30					A l'aveuglette		
21:00	Cinéma : Danser dans le noir	À la Di Stasio	Belle et Bum	Cinéma : Un deuil de Layla	Doc monde	Frères d'armes	Doc sciences
21:30							
22:00		Belle et Bum		Pulsart	Points chauds	Pulsart	Toute une vie
22:30			Cinéma : Vénus beauté	Cinéma : La faute à Voltaire		Grands docs	
23:00					Cinéma : Danser dans le noir		Une pillule, une petite granule
23:30	Groupe parlementaires...	Cinéma : La dentellière				La période de questions	La période de questions
00:00							

35 TQS cable 5

	Jeu	Vend	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi
08:00	Caféine	Caféine	Infopublicité	Évangélisation 2000	Caféine	Caféine	Caféine
08:30			Box-Office	Infopublicité			
09:00	L'avocat et le diable	L'avocat et le diable	Aventures en nord	Infopublicité	L'avocat et le diable	L'avocat et le diable	L'avocat et le diable
09:30			Automania	Les bolés			
10:00	Dr Marcus Welby	Dr Marcus Welby	RPM	RPM	Dr Marcus Welby	Dr Marcus Welby	Dr Marcus Welby
10:30							
11:00	Le Grand Journal	Le Grand Journal	Infopublicité	Y'a plein de soleil	Le Grand Journal	Le Grand Journal	Le Grand Journal
11:30							
12:00				Cinéma : Rouge à lèvres et arme à feu			
12:30			Les bolés				
13:00	Flash	Flash	Cinéma :		Cinéma plus	Cinéma plus	Cinéma plus
13:30	Cinéma plus	Cinéma plus					
14:00	Cinéma : La guerre des mères	Cinéma : Rhapsodie Américaine		Cinéma : Métropolis	Cinéma : Le bûcher des vanités	Cinéma : Petite voix du cœur	Cinéma : Sabrina
14:30							
15:00			Cinéma : Invincibles				
15:30	Cinéma plus	Cinéma plus			Cinéma plus	Cinéma plus	Cinéma plus
16:00	Les Simpson	Les Simpson		Les Quilles à TQS	Les Simpson	Les Simpson	Les Simpson
16:30	Le Grand Journal	Le Grand Journal			Le Grand Journal	Le Grand Journal	Le Grand Journal
17:00			Qu'est-ce qui mijote?	Pas si bête que ça!			
17:30			Le Grand Journal	Le Grand Journal			
18:00			Rire et délire	Cinéma : Née pour danser			
18:30	Flash	Flash	Cinéma : U-571		Désastres sportifs	Désastres sportifs	Désastres sportifs
19:00	Rire et délire	La porte des étoiles			Rare et délire	450, Chemin du golf	Anecdotes
19:30	L'audition				L'audition	L'audition	L'audition
20:00	Cinéma : Crime+châtiment en banlieue	Cinéma : Roman noir : Photo de famille			Cinéma : Ma vie volée	Cinéma : Tornade	Cinéma : Calme blanc
20:30							
21:00			Cinéma : La fin des temps				
21:30							
22:00	Le Grand Journal	Le Grand Journal			Le Grand Journal	Le Grand Journal	Le Grand Journal
22:30							
23:00	110 %	110 %		Le Grand Journal	110 %	110 %	110 %
23:30	Confidences érotiques	Benoit Dutrizac	Le Grand Journal	Cinéma : L'empreinte des corbeaux	Voyeur	Voyeur	Voyeur 2
00:00							

Les Gymnaska-Voltigeurs à l'honneur

Le 13e Gala de gymnastique de fin de saison des Gymnaska-Voltigeurs s'est déroulé, le samedi 13 mai, au Stade L.-P.-Gaucher, devant deux bonnes foules, en après-midi et en soirée.

Près de 380 gymnastes, de toutes les catégories et de tous les âges, autant en gymnastique artistique qu'en acrobatique, ont présenté 27 numéros sous le thème « Il était une fois... », devant plus de 2000 spectateurs. Cela représente près de 400 personnes de plus que l'an dernier pour les deux représentations.

Les numéros les plus spectaculaires ont notamment été « L'histoire du trampoline », où l'évolution de ce sport a été démontrée, « Alice aux pays des merveilles », où les filles ont été à la hauteur sur les poutres et « Les gangs de rues », alors que tous les appareils étaient utilisés en même temps par les athlètes des groupes de compétition.

Puis, les deux derniers numéros ont été grandement appréciés. Le « Lady's night » s'est avéré un beau mélange entre la danse et les acrobaties sur de la musique des années 1970 et « Il était 8 fois » a été original et très spectaculaire.

Honneurs

Lors du gala, quelques trophées ont été remis aux membres des Gymnaska-Voltigeurs. Samantha Coutu a reçu le prix Anny-Mélissa, remis annuellement à un athlète persévérant lors des entraînements, sans pour autant être récompensé en compétition. De plus, cet athlète doit être impliqué auprès des jeunes du club.

Sylvie Cournoyer a été nommée la bénévole de l'année. L'entraîneur de l'année est Julien Hébert-Goyette et Julia Smith a été choisie la monitrice de l'année.

En gymnastique artistique, les lauréats de la catégorie récréatif 1 ont été Sandrine Petit, Allison Morin, Adriana I Quero, Élodie Daviau, Sabrina Georges et Kim Lavoie Nadeau. En récréatif 2, Laurie Fluet et Marie-Pier Després Jolin. Érika

Miklosic (gym ados amical), Andréanne Desnoyers (amical 1), Alexandra Gauthier (ami. 1), Joannie Fluet (ami. 2), Laurence Levasseur (défi), Sarah Hétu (provincial Québec) et Jade Goyette (prov. 1) ont aussi été récompensées.

En gymnastique acrobatique, les récipiendaires ont été Daphné Brunelle (acro bout'chou), Sarah Morin (acro débutant), Katherine Thériault (tumbling débutant), Annabelle Gauthier (tumb. déb.), Antoine Labonté Cordeau (tumb. développement), Frédéric Laflamme (tumb. dév.), Mélissa Chassé (tumb. intermédiaire), Mikhaella Blanchette (tumb. inter.), Mélanie Bergeron (tumb. provincial), Catherine Cournoyer (tumb. prov.), Marie-Frédérique Joyal (tumb. relève), Keven Thibodeau (tumb. rel.) et Samantha Coutu (tumbling élite).

Par ailleurs, le conseil d'administration des Gymnaska-Voltigeurs est formé de Claude Thivierge, Sylvie Benoit (secrétaire), Sylvie Cournoyer, André Brodeur (président), Stéphane Lefebvre, Sylvie Houle, Nancy Houle (entraîneuse en

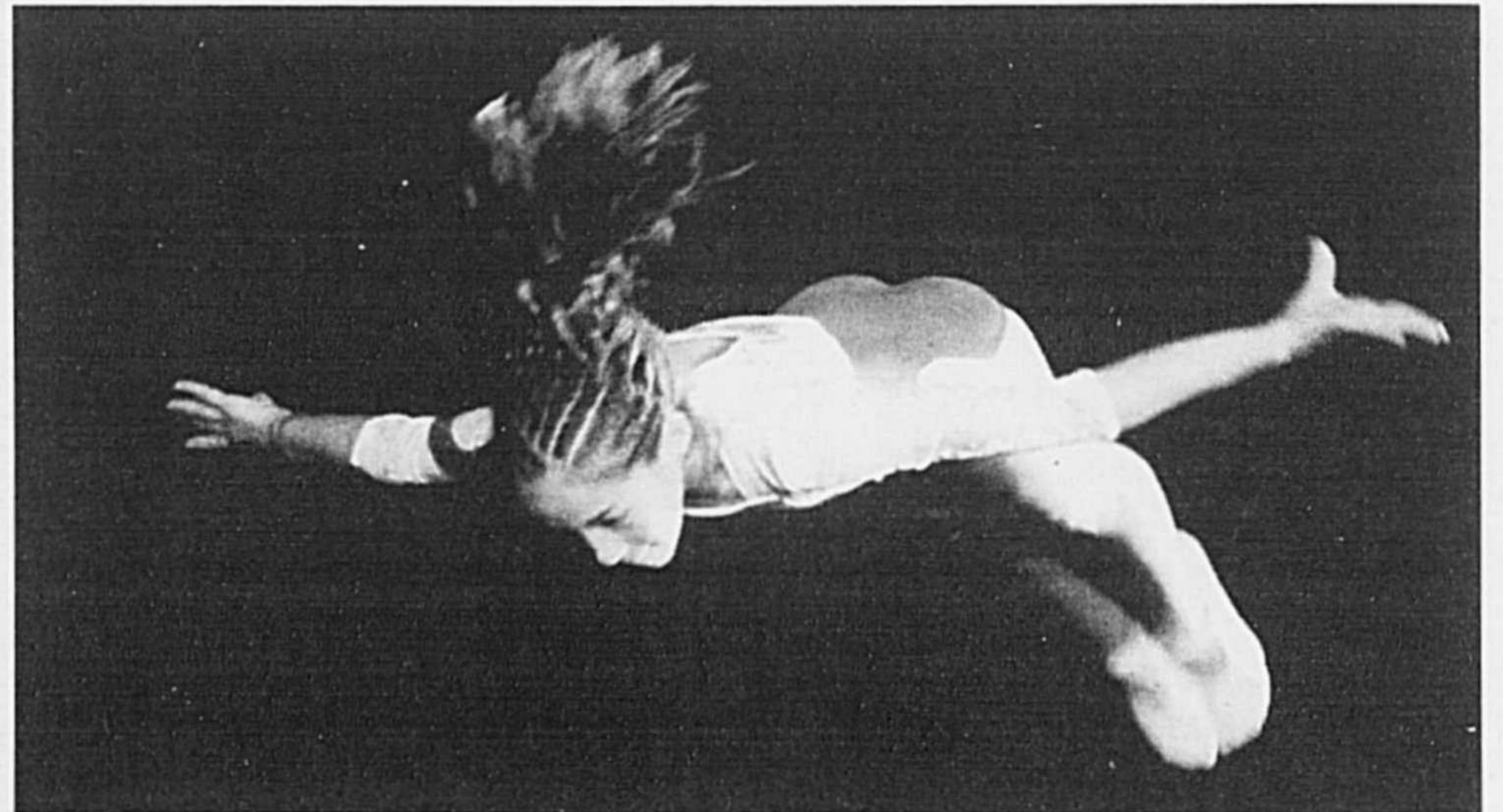
chef), Ghislain Mathieu (trésorier) et Daniel Loiselle (vice-président).

Camp de jour

Le camp de jour des Gymnaska-Voltigeurs est offert aux jeunes de 5 à 12 ans, peu importe s'ils ont déjà pratiqué la gymnastique. Les activités auront lieu du

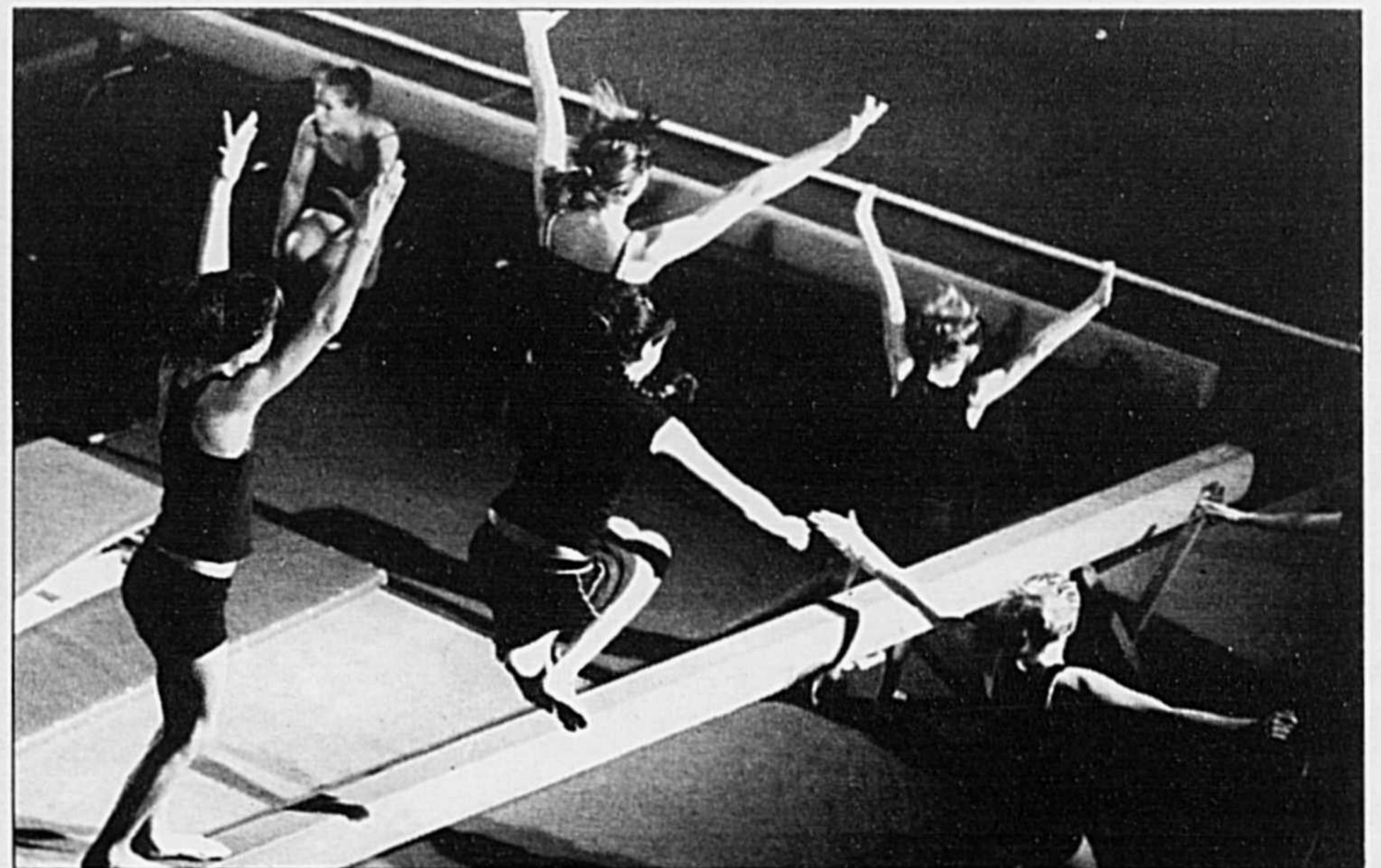
26 juin au 18 août, à la Polyvalente Hyacinthe-Delorme et un service de garde est aussi offert. Pour informations : www.gymnaskavoltigeurs.ca ou au 778-8443. ◀

M. R.



Photos Patrick Roger, Le Courrier ©

« Histoire du trampoline »



Photos Patrick Roger, Le Courrier ©

Le numéro d'ouverture



Photos Patrick Roger, Le Courrier ©

« Colonie de vacances »



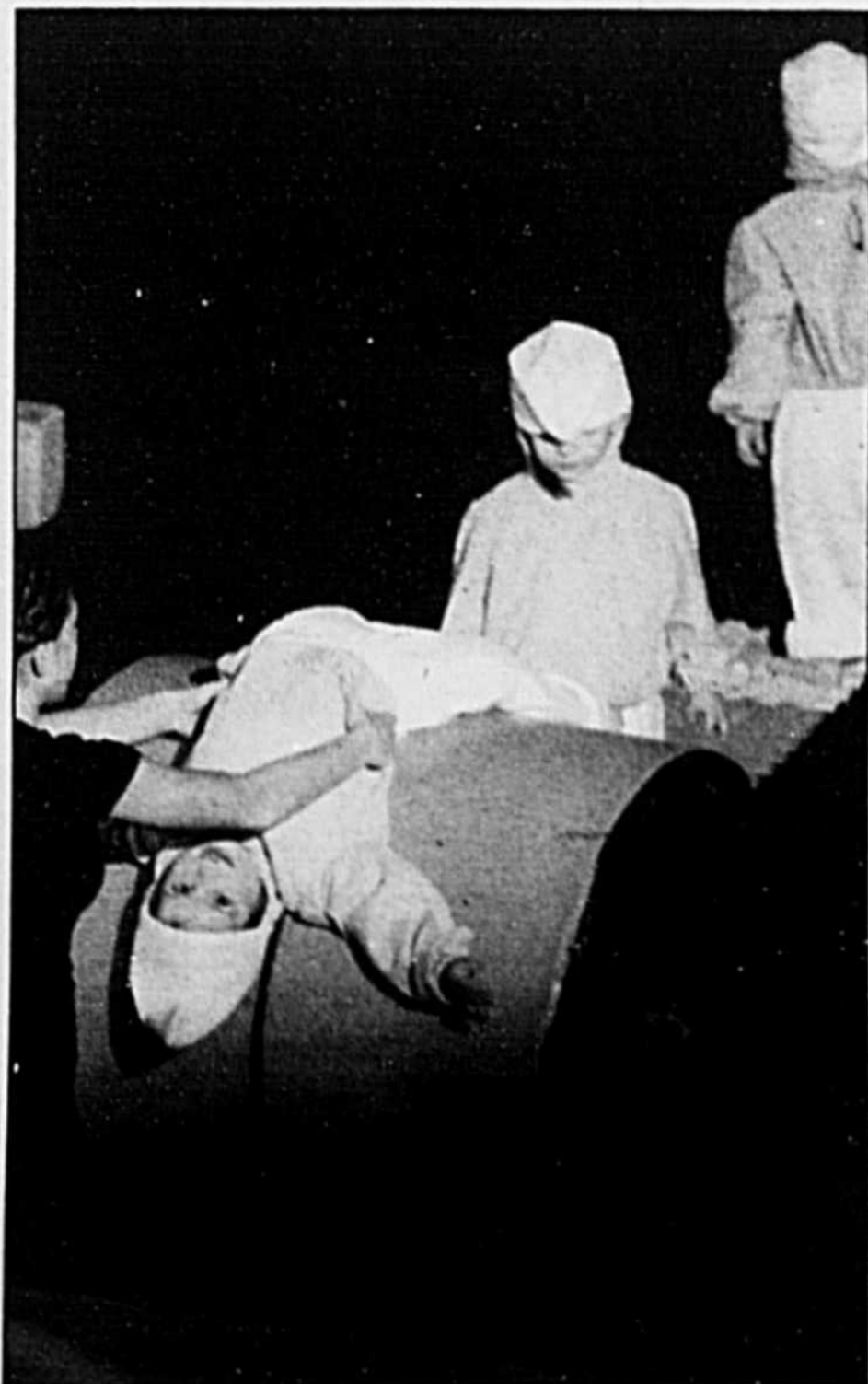
Photos Patrick Roger, Le Courrier ©

« Alice au pays des merveilles »



Photos Patrick Roger, Le Courrier ©

« Histoire du trampoline »



Photos Patrick Roger, Le Courrier ©

« Les Schtroumpfs »

Sébastien Demers sur ESPN

Mylène Richard

La carrière du boxeur Sébastien Demers pourrait prendre une toute nouvelle direction. Le prochain combat du champion canadien des super-mi-moyens (15-0-0, 7 K.-O.), sera diffusé en direct sur les ondes de ESPN.

Le gala du Groupe Yvon Michel aura lieu ce soir (mercredi), à 19 heures, au Métropolis de Montréal et mettra en vedette Herman Ngoudjo.

« Herman devait se battre à Las Vegas pour un combat éliminatoire au Championnat du monde, a expliqué Demers. Le combat a été annulé et ESPN a demandé à GYM d'organiser un gala avec Herman. J'aurai la chance de faire la demi-finale, qui sera

diffusée en direct dans 26 pays et en différé dans plus d'une centaine de pays. On dit que ça représente 53 millions de téléspectateurs. »

C'est connu, lorsqu'un boxeur est vu à la télévision américaine, sa carrière peut prendre un nouvel envol. C'est peut-être ce mercredi que celle de Demers se jouera.

« C'est vraiment gros quand on dit qu'on va entrer sur le réseau américain, a lancé le Maskoutain. Si les dirigeants m'apprécient, ils auront le goût de me revoir plus souvent. La boxe, c'est aux États-Unis que ça se passe et le Québec commence à être reconnu. Je ne changerai pas ma recette gagnante, même s'il y a une légère pression de plus. »

Dans le ring, Demers mettra son titre Trans America en jeu et il affrontera Sherwin Davis (18-2-0, 12 K.-O.), un boxeur de

32 ans d'Indianapolis, dans un combat prévu pour dix rounds.

« C'est un grand boxeur, un peu comme moi, a affirmé Demers. Il a de bonnes combinaisons et du talent. Si je le laisse aller, il va prendre confiance et il sera dangereux. Si je mets de la pression au début du combat et que je le fais reculer, le combat ne risque pas d'être très long. Ça va se terminer avant le huitième round. »

Le Maskoutain se sent d'attaque, lui qui a livré son dernier combat le 11 mars. Depuis, il a encore travaillé sur sa musculation. « Je suis plus gros, plus fort et je vais frapper plus », a-t-il prédit.

Vendredi dernier, Demers a vécu une première journée de promotion avec les médias, alors qu'il a visité le plateau de *Salut*

Bonjour à TVA, ainsi que les stations de radio de CKMF et CKOI.

Derek Parker

Le hockeyeur Derek Parker a perdu son premier combat en carrière dans un ring de boxe. Il s'est incliné, après une belle bagarre, le 12 mai, face à l'expérimenté Mike Brault.

Au premier round, Parker a envoyé Brault au tapis. À la suite d'un deuxième assaut endiablé, Parker s'est retrouvé au tapis au troisième assaut.

Selon son entraîneur, Marc Seyer, Parker a manqué d'expérience et de contrôle. Seyer s'est dit très fier de son boxeur de 22 ans qui n'a peur de rien. Parker remontera sur le ring le 26 mai, à Saint-Georges, pour se mesurer à Tyler Lawson. ◀

Vincent et Proulx champions des Gants dorés

Mylène Richard

Samuel Vincent et Mathieu Proulx, tous deux des Apprentis champions, ont causé des surprises en gagnant l'or aux Gants dorés.

« Ils sont sur de bonnes séquences, a noté leur entraîneur Steve Choquette. Mathieu a quatre victoires consécutives et Samuel, six. Le voyage à Terre-Neuve les a bien préparés. J'avais seulement deux boxeurs et ils ont gagné. Je ne pouvais pas demander mieux. »

Vincent a vaincu en finale des 57 kg juvénile Cédric Nadeau, du club 454, par un pointage de 22-13. Lors de la demi-finale, Vincent a eu le meilleur sur l'expérimenté Kevin Ferland, de Chicoutimi, 27-11.

« Selon moi, Samuel a causé la grosse surprise du week-end en battant Ferland, un gars qui a plus de 50 combats en carrière, a lancé Choquette. Samuel a gagné le premier

assaut 6-5, avec un compte de huit grâce à son crochet et le deuxième, 11-9. Il a explosé au troisième round, en plus de lui servir un autre compte de huit. Il a livré un combat parfait stratégiquement. En finale, Samuel a affronté un grand boxeur et il a été extraordinaire. Il menait 15-8 après le deuxième round. »

De son côté, Proulx a battu en finale des 50 kg juvénile, Carl Vaillancourt, du Club de boxe de Saint-Hyacinthe, au compte de 42-36.

« Mathieu avait déjà gagné trois fois contre Carl, a poursuivi Choquette. Il a pris les devants au premier assaut et il a conservé son avance. Même s'il a commis quelques erreurs techniques, Mathieu a boxé avec coeur. Le pointage est élevé et les coups ont été nombreux. »

Le tournoi des Gants dorés est réservé aux boxeurs ayant plus de 10 combats à leur actif. Au total, 140 athlètes provenant de 45 clubs ont participé à la compétition.

À Maniwaki

Pascal Benoit a grimpé sur le ring pour la première fois, le 13 mai, à Maniwaki. Cependant, il s'est incliné devant Marc Léger, du club Champion, par décision unanime.

« Au niveau technique, Benoit était supérieur, mais son adversaire avait une meilleure condition physique, a analysé Choquette. Pascal a beaucoup appris de ce combat et il s'est tout de suite remis à l'entraînement. »

Souper-bénéfice

Les Apprentis champions organisent un souper-bénéfice de fin de saison le dimanche 28 mai, au Restaurant Lussier, à compter de 18 heures. Le coût est de 15 \$ et des prix de présence seront remis. Les billets sont en vente au gymnase des Apprentis, ainsi qu'au Vidéo Gare Station. Informations au 778-4336. ◀

Desorcy Jr domine aux Gants dorés

Mylène Richard

Daniel Desorcy Jr, du Club de boxe de Saint-Hyacinthe, a remporté les Gants dorés dans la catégorie des 75 kg junior. La compétition s'est tenue les 18, 19, 20 et 21 mai, à l'aréna Michel-Normandin de Montréal.

En finale, Desorcy Jr a battu Charles Haver, du club Legends, dans un furieux combat qui s'est terminé 51-44 à l'avantage du Maskoutain. En demi-finale, il a arrêté au premier round Patrick Guérette, de Maniwaki.

Trois autres boxeurs de Saint-Hyacinthe ont atteint la finale, sans toutefois l'emporter. Après avoir obtenu un laissez-passer en raison du forfait de Guy-Luc Savard, de Charlevoix, Jean-Philippe Fraser s'est retrouvé en finale des 69 kg junior. Cependant, il s'est avoué vaincu par Stéphane Lemay, de NDL, 26-14.

Carl Vaillancourt s'est incliné en finale des 50 kg juvénile face à Mathieu Proulx, des Apprentis champions, 42-36 et Éric Émard a également perdu en finale des 60 kg cadet devant Ritchie Desbiens, de Vanier, 30-7.

Demi-finales

Le frère de Sébastien Demers, Marc-André, a gagné son combat de quarts de finale chez les 75 kg senior, alors qu'il a arrêté Philippe Bianchi, de Boxemontreal.com, au quatrième assaut.

Toutefois, Demers a subi la défaite en demi-finale, face à Danny Perez, des Legends, 37-30. Ce combat s'est avéré le plus spectaculaire du gala du samedi soir.

Jamie Lorion a été défait en demi-finale des 54 kg juvénile par Tomy Gelineau, du Real Ones, par arrêt de l'arbitre au deuxième round.

Alexandre Hamel n'a pas été en mesure de se classer pour la finale, alors qu'il a perdu en demi-finale des 81 kg senior, face à Philippe Mailhot, du club Morin, au compte de 22-15. Ce combat a été choisi le meilleur de la soirée du jeudi.

Trois championnes

Le Club de boxe de Saint-Hyacinthe a vu trois de ses pugilistes être nommées championnes sans opposition. Il s'agit de Sarina Pinzarone (39 kg juvénile), Audrey-Maude Bienvenue (43 kg juvénile) et Véronique Pascoal (52 kg senior). ◀

Votre

MARCHAND-CONSEIL UNIPNEU

RABAIS INSTANTANÉ DE 40\$
À L'ACHAT DE 4 PNEUS GOODYEAR FORTERA DU 20 MARS AU 10 JUN 2006



GOODYEAR

FORTERA TRIPLETRED

Oubliez les caprices de la météo!

- Radial toutes saisons pour camionnette et VUS
- Évacuation optimale de l'eau pour une grande adhérence
- Traction excellente sur chaussée sèche, mouillée ou enneigée
- Longue durée de vie



LES PNEUS

Robert Bernard

3350, boul. Laurier O, St-Hyacinthe
 (450) 773-1313

www.robertbernard.com

Le Courrier de Saint-Hyacinthe • Mercredi 24 mai 2006 • A 31

Étienne Herady ira au Championnat canadien

Mylène Richard

Grâce à ses bonnes performances lors de la Deuxième sélection de l'équipe du Québec, en mars, Étienne Herady s'est qualifié pour le Championnat canadien de karaté traditionnel.

Le Maskoutain a remporté l'or en combat par équipe, en enbu (duo masculin) et en kata par équipe, en plus de gagner une médaille de bronze en kata individuel. Herady était déjà qualifié pour les Canadiens en combat individuel. Heureusement, car il a été disqualifié par les juges lors de la Deuxième sélection.

Le fondateur de l'École de karaté Simba compétitionnera donc dans cinq disciplines au Championnat canadien, qui aura lieu les 3 et 4 juin à Wataskiwin, en Alberta. Par la suite, il souhaite prendre part à la Coupe des villes francophones en septembre, à Montréal, ainsi qu'au Championnat du monde, en octobre en Saskatchewan.

Élèves

Quelques élèves de Herady ont participé à la compétition du mois de mars au Centre Claude-Robillard de Montréal.

Alexandre Bouchard a décroché une médaille d'or en combat et une d'argent en kata, dans la catégorie des 7-10 ans, ceintures jaunes à verte.

« Alexandre est ceinture orange, a indiqué son instructeur. C'est un jeune qui a du potentiel et il n'est pas stressé. »

« Mon sensei m'a montré tout plein de techniques pour la compétition, a expliqué le jeune karatéka. Je ne me sentais pas trop nerveux, car j'étais bien préparé. J'ai bien aimé participer à la compétition et Étienne et mes parents étaient fiers de moi. »

De son côté, Véronique Major s'est emparée de l'argent en kata, chez les 7-10 ans, ceinture bleue.

Puis, Alaa Eddine a remporté une médaille de bronze, chez les 7-10 ans.

« Il vient tout juste de commencer à pratiquer le karaté et il est ceinture blanche, a raconté Herady. J'ai demandé une exception pour qu'il puisse compétitionner. Nous avons obtenu la permission et il s'est mesuré à des ceintures orange, jaune et verte. Il a grandement surpris. »

À la suite de cette progression, Herady a récompensé Alaa Eddine et lui a remis sa ceinture jaune.

« J'ai passé beaucoup de temps avec eux, alors je ne m'attendais pas à rien de moins de leur part, a mentionné Herady. Mon plus grand rêve était de compétition-

ner avec mes élèves et j'ai présentement une bonne relève. Nous avons une belle complicité et j'aime enseigner par l'exemple. »



Étienne Herady au camp de jour

Le fondateur du Club de karaté Simba, Étienne Herady, a visité les enfants du camp de jour des Loisirs Saint-Sacrement et Sacré-Coeur, lors de la semaine de relâche, au mois de mars. Il a su capter l'attention des jeunes tout en mettant l'accent sur le respect et la maîtrise de soi. Les enfants ont eu du plaisir à participer à la séance d'entraînement. Ils ont expérimenté différents équipements en plus d'apprendre quelques mouvements de base du karaté. L'expérience sera renouvelée durant la saison estivale.

L'or pour Dave Perreault

Le karatéka de l'école Guy Brodeur, Dave Perreault, a continué de bien faire en compétition, alors qu'il a remporté une médaille d'or à l'Open de Montréal, présenté le samedi 6 mai, au centre sportif Pierre-Charbonneau.

Perreault a gagné dans la catégorie 10-11 ans, ceinture verte, moins de 40 kg. Il est sorti vainqueur de cinq difficiles combats.

Son coéquipier, Félix Lafrenière, a pris le deuxième rang en combat, chez les 10-11 ans, ceinture verte, moins de 45 kg. Jessica Martineau a également rafflé une médaille d'argent en kata, chez les 12-13 ans, ceinture orange.

Du côté des adultes, Christian Côté a mis la main sur la deuxième position en kata, chez les hommes 30 ans et plus, ceintures

jaune et orange. Puis, Mathieu Bolduc a terminé en deuxième place en kata, chez les hommes ceinture brune.

« Je suis encore une fois fier de mes karatékas, a mentionné Guy Brodeur. Je voudrais également souligner le courage de ceux et celles qui ont participé, même s'il n'ont pas remporté de médaille. Ils ont tout de même gagné en expérience. »

Cette compétition portait auparavant le nom de Championnat du Québec. Cette année, l'Open de Montréal a accueilli 565 karatékas, âgés entre 10 et 60 ans et provenant du Québec et des autres provinces du Canada. Les athlètes des autres pays y sont également invités.

M. R.



Guy Brodeur est entouré de Mathieu Bolduc, Christian Côté, Jessica Martineau, Dave Perreault et Félix Lafrenière.

La Machine rouge bien représentée au Tournoi Louis-Cyr

Mylène Richard

Le club d'haltérophilie de Saint-Hyacinthe, la Machine rouge, a envoyé une équipe complète, composée de 12 athlètes (huit garçons et quatre filles), au 39e Tournoi provincial des jeunes Louis-Cyr, présenté le 6 mai, à Pointe-aux-Trembles.

Cette bonne délégation a été rendue possible grâce à l'ajout d'une nouvelle catégorie à la compétition, soit les mini-Louis-Cyr, qui a accueilli des jeunes levés nés entre 1993 et 1995.

La Machine rouge s'est illustrée dans cette nouvelle classe, alors qu'Olivier Cloutier a pris le deuxième rang, à quelques centièmes de points du vainqueur, sur près d'une trentaine de participants. Il a soulevé 32 kg à l'arraché et 42 kg à l'épaulé-jeté.

Son coéquipier, Gabriel Rajotte, a réussi le même total, mais étant donné qu'il est plus lourd, il a dû se contenter de la quatrième position.

Antoine Marquis s'est classé en dixième place, en raison de 20 kg à l'arraché et 26 kg à l'épaulé-jeté. Nicolas Caouette (16 kg et 22 kg) et Alex Leblanc (17 kg et 23 kg) ont fini respectivement 22e et 23e.

Dans la compétition régulière, les autres haltérophiles maskoutains ont compétitionné dans la catégorie des 69 kg. Michaël Théberge s'est avéré le meilleur de la Machine rouge avec une quatrième place. Il a soulevé 70 kg à l'arraché et 90 kg à l'épaulé-jeté, pour un total de 160 kg.

Maxime Leblanc a terminé tout juste derrière Théberge. Il a levé 70 kg à l'arraché et 86 kg à l'épaulé-jeté, pour un cumulatif de 156 kg. Puis, Antoine Croteau a pris le huitième rang, en raison de 50 kg à l'arraché et 65 kg à l'épaulé-jeté, pour 115 kg.

Au classement masculin, la Machine rouge a pris le cinquième rang avec 62 points, sur 20 clubs.

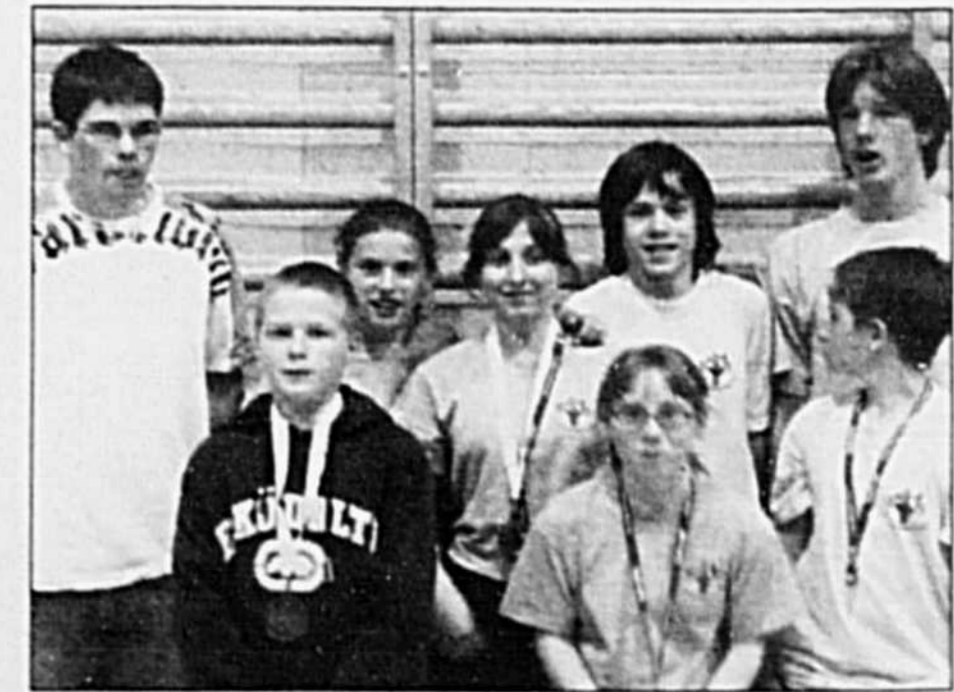
Les filles

Le club de Saint-Hyacinthe était représenté par quatre filles. Seule Émilie Blouin a compétitionné dans la classe principale. Elle a pris le deuxième rang chez les 44 kg. Elle a réussi 25 kg à l'arraché et 31 kg à l'épaulé-jeté, pour un total de 56 kg.

Dans la catégorie des mini-Louis-Cyr, Rose-Marie Blouin a terminé sixième, grâce à 20 kg à l'arraché et 27 kg à l'épaulé-jeté. Tania Tomassetti a soulevé les mêmes charges, mais elle s'est classée au 11e rang.

Enfin, Vanessa Savoie a fini en 14e place. Elle a soulevé 16 kg à l'arraché et 18 kg à l'épaulé-jeté.

Au classement final, les filles de la Machine rouge se sont classées au huitième rang, avec 31 points, sur 16 clubs.



Olivier Cloutier, Rose-Marie Blouin, Nicolas Caouette, Michaël Théberge, Vanessa Savoie, Émilie Blouin, Gabriel Rajotte et Maxime Leblanc. Absents : Antoine Marquis, Alex Leblanc, Tania Tomassetti et Antoine Croteau.

Ingénieure et escrimeuse

Marilyne Lafortune termine 6e aux Championnats du monde militaire

Ariane Faribault et Mylène Richard

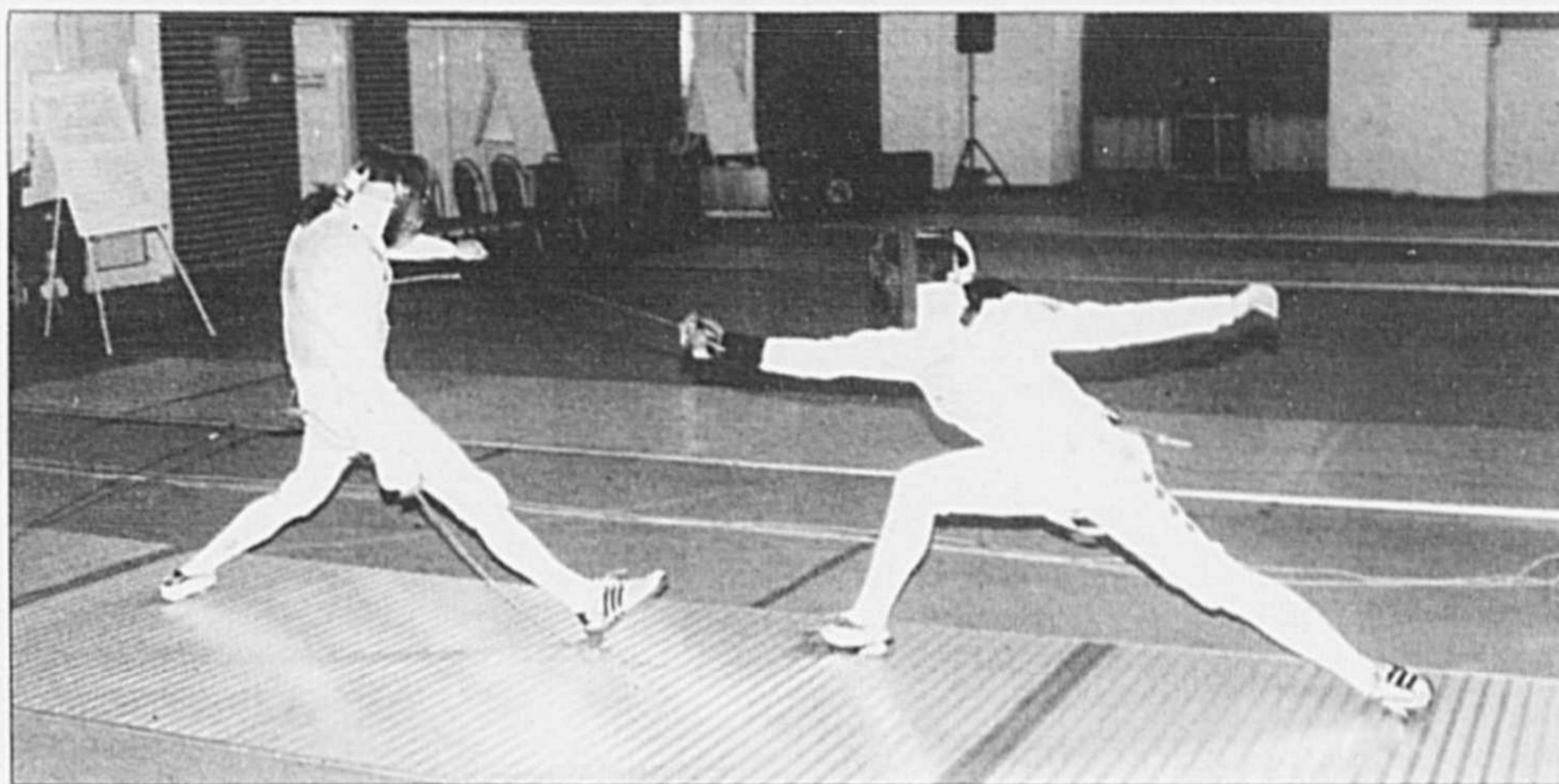
Le moins que l'on puisse dire, c'est que la Maskoutaine Marilyne Lafortune ne chôme pas. Ingénieure en communications pour les Forces armées canadiennes et étudiante à la maîtrise en génie électrique au Collège militaire royal du Canada à Kingston en Ontario, elle vient tout juste de terminer sixième au fleuret et au sabre lors du Championnat du monde militaire d'escrime à Bucarest en Roumanie.

L'exploit est d'autant plus remarquable que la jeune athlète de 22 ans en était qu'à sa troisième compétition internationale, elle qui pratique ce sport depuis seulement cinq ans. Elle affrontait d'ailleurs des athlètes qui s'entraînent à temps plein et qui, pour plusieurs, ont participé aux Jeux Olympiques.

« Tout s'est vraiment bien déroulé, raconte-t-elle. Je suis très satisfaite de mes résultats. L'année dernière, j'ai participé à mon premier championnat du monde. Cette année, j'ai pu non seulement y participer, mais surtout compétitionner, ce qui est très différent. J'avais l'impression d'être plus en contrôle, j'étais moins intimidée. Le facteur mental est très important en escrime, car on ne doit pas hésiter. »

Afin d'être sélectionnée sur l'équipe du Comité international du sport militaire (CISM), l'escrimeuse, qui réside maintenant à Kingston, a d'abord dû devenir championne provinciale et obtenir de bons résultats au niveau national.

« Depuis deux ans, je suis classée première en Ontario et cette année, je suis sur le programme national d'escrime, c'est-à-



L'athlète d'origine maskoutaine a terminé sixième au fleuret et au sabre, sa deuxième arme, lors du Championnat du monde militaire à Bucarest en avril.

dire dans les 12 meilleures au Canada, explique Lafortune. J'ai aussi démontré une constante amélioration dans mes résultats. Je suis donc sur l'équipe CISM depuis deux ans. L'équipe comprend en ce moment six athlètes canadiens, dont une seule fille. »

En plus de son travail et de ses études, Marilyne Lafortune s'entraîne de trois à quatre heures par jour et elle prend part à des compétitions pratiquement tous les week-ends. Elle participait d'ailleurs le week-end dernier au Championnat national à Montréal et elle espère se tailler une place sur l'équipe qui participera au Championnat du monde à Las Vegas au mois de juin.

Marilyne Lafortune a toujours été très occupée et engagée dans de nombreuses activités, allant du sport à la danse et la gymnasti-

que. L'armée représentait donc un nouveau défi pour elle.

« À 16 ans, lorsque j'ai joint les Forces Canadiennes, je cherchais une université différente, avec beaucoup d'opportunités uniques et de défis à relever, précise-t-elle. Je cherchais à me dépasser. Jusqu'à présent, j'ai atteint mes objectifs. J'ai descendu en rappel un édifice de 12 étages, j'ai sauté plus d'une fois en parachute, j'ai tiré des centaines de balles avec une mitrailleuse, j'ai obtenu mon baccalauréat en génie, j'ai rencontré des personnes extraordinaires venant de partout au Canada et j'ai la chance de pratiquer un sport que j'adore. Je crois qu'on peut dire que je suis une personne comblée! »

Au cours des années à venir, l'athlète espère améliorer ses résultats tant au niveau national qu'international. « Pour l'année pro-



Marilyne Lafortune est ingénieure en communications pour les Forces armées canadiennes.

chaine, j'aimerais réussir à être dans les huit premières au Canada, ce qui est très difficile pour moi, car je suis celle qui a le moins d'expérience sur le programme national. À long terme, mon but est définitivement de faire l'équipe nationale, donc me classer parmi les quatre meilleures, pour pouvoir participer à toutes les Coupes du Monde sur le circuit élite. J'aimerais aussi gagner une médaille au Championnat du monde militaire », conclut la jeune escrimeuse. ◀

Le sport en bref

35e anniversaire du Club de judo

Cette année, le Club de judo Saint-Hyacinthe, fondé par Louis Graveline en 1971, fête ses 35 ans. Les membres du club, ainsi que les anciens judokas sont attendus en grand nombre le vendredi 26 mai, au Centre communautaire de Saint-Thomas-d'Aquin, à compter de 18 heures. Cette soirée, qui débutera par un souper spaghetti, sera une occasion de souligner les réalisations et les succès de Louis Graveline au cours de toutes ces années ainsi que les efforts, la persévérance et la détermination de ses judokas. Informations auprès de Sylvie Guertin au 773-7893.

Tournoi mini-putt

Un Tournoi de mini-putt (la relance) aura lieu à Saint-Hyacinthe, le samedi 27 mai, à 11 heures, sous une formule pro-am (deux balles, meilleure balle). Une pratique sera organisée à 10 heures. Les pros feront équipe avec un amateur. Coût : 15 \$ par personne pour trois parties, en plus de la pratique. Inscription le matin même à compter de 10 heures. Infos : Alain au 773-4535.

Stage d'entraîneurs

Un stage du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE), introduction à la compétition partie B, aura lieu les 3 et 4 juin, au Cégep de Saint-Hyacinthe. Ce stage s'adresse aux entraîneurs de toutes

disciplines, âgés d'au moins 16 ans, et qui ont complété les modules de la partie A. Les candidats intéressés doivent compléter un formulaire d'inscription et le faire parvenir, accompagné d'un chèque de 80 \$ au plus tard le 26 mai, à Loisirs et Sport Montérégie, 16675, avenue Desrochers à Saint-Hyacinthe, J2T 3K3. Infos : www.loisir.qc.ca ou au 773-9802.

Cyclisme

Marie-Claude Surprenant a raté de peu le podium lors de la Coupe Canada C1 et de la Coupe Québec de cross-country en vélo de montagne, présentée le 20 mai à Bromont. L'étudiante au Cégep de Saint-Hyacinthe a terminé au quatrième rang dans la catégorie junior expert féminin, avec un temps de 1 heure 17 minutes. Par ailleurs, une journée portes ouvertes aura lieu le 28 mai, de 10 à 14 heures, au centre national de cyclisme de Bromont. Des camps de vélo, de jour ou d'hébergement, sont offerts aux jeunes âgés entre 8 et 14 ans, du 26 juin au 25 août. Les jeunes auront la chance d'expérimenter le BMX, le vélo de montagne, le vélo de route et le vélodrome pour les plus vieux. Infos : (450) 534-3333 ou benj@mondialduvelo.com.

Patinage artistique

Stéphanie Archambault, du Club de patinage artistique de Saint-Hyacinthe, a été

choisie assistante de programme de l'année par la Fédération de patinage artistique du Québec lors des Lauréats québécois le 30 avril à Boucherville. D'abord sélectionnée au niveau local, puis régional, la jeune patineuse a devancé deux autres finalistes au niveau provincial. Ce prix est décerné annuellement à l'assistante de programme qui a le

plus contribué à l'essor du patinage dans le cadre des différents programmes d'enseignement de Patinage Canada. Le haut niveau d'engagement de Stéphanie Archambault au sein du club, son esprit d'initiative, de même que ses nombreuses années d'enseignement aux tout-petits ont été des atouts importants lors de la sélection des candidats. ◀



Mini-cheerleading des Patriotes

À l'occasion de la première Compétition amicale 2006 de cheerleading, qui s'est déroulée le samedi 6 mai, au Cégep de Saint-Hyacinthe, l'équipe des mini-cheerleaders de l'École secondaire Saint-Joseph a pris le deuxième rang dans sa catégorie. Les médaillées d'argent étaient entraînées par Stéphanie Ledoux, Roxanne Charron et Cynthia Dolbec. Cette formation sera à surveiller au cours de l'été, car elle sera présente lors de différentes activités. De plus, le camp préparatoire pour la prochaine saison aura lieu le 26 août à l'ÉSSJ.

Michaël Tessier, recrue offensive

Mylène Richard

L'attaquant du Cristal de Saint-Hyacinthe, Michaël Tessier, a été élu recrue offensive par excellence de la dernière saison dans la Ligue nord-américaine de hockey (LNAH), lors du Banquet des champions, qui a eu lieu samedi à Sherbrooke.

Tessier a terminé au sommet des compteurs chez les recrues, grâce à 49 points, dont 24 buts. Il s'est avéré le deuxième meilleur marqueur de son équipe. Toutefois, son avenir à Saint-Hyacinthe est incertain. Il pourrait tenter sa chance en Europe.

De plus, le défenseur Maxime Desruisseaux était en nomination au titre de recrue défensive de l'année. C'est plutôt Nicolas Marcotte, du Caron et Guay de Trois-Rivières, qui a remporté le scrutin.

Les autres gagnants de la LNAH ont été Marco Charpentier, de Québec (Trophée Claude-Larose, joueur le plus utile et Trophée Guy-Lafleur, meilleur pointeur), Frédéric Bou-

chard, de Québec (Trophée Éric-Messier, meilleur défenseur), Éric Perricone, de Sherbrooke (joueur par excellence des séries), Dominic Chiasson, de Verdun-Montréal (joueur le plus gentilhomme, Trophée Maurice-Richard, meilleur buteur), Daniel Bissonnette, de Sherbrooke (entraîneur de l'année), le Mission de Sorel-Tracy (Trophée Gilles-Lefebvre, organisation de l'année administration), le Saint-François de Sherbrooke (Coupe Futura et Trophée Gaston-Gagné, organisation dévouement), Robert Legault, de Sherbrooke (Trophée Communications Pélo), Luc Bélanger et Jonathan Forest, de Sherbrooke (Trophée du meilleur duo de gardiens de but, meilleure moyenne) et le Radio X de Québec (Coupe du commissaire, championnat de la saison).

Puis, l'équipe d'étoiles est composée du gardien Éric Fichaud, du Radio X, des défenseurs Éric Lavigne, des Dragons et Frédéric Bouchard, du Radio X, ainsi que du centre David St-Pierre, du Mission, de l'aile gauche Marco Charpentier, du Radio X et du regretté Jonathan Delisle, du CRS Express, à l'aile droite.

Assemblée générale

Le banquet clôturait également l'assemblée générale annuelle de la LNAH. Plusieurs changements seront apportés pour la prochaine saison.

Tout d'abord, huit équipes ont confirmé leur présence. Les Summums-Chiefs de Laval ont été vendus au groupe qui possédait les Aigles de Saint-Jean-sur-Richelieu dans la défunte Ligue senior provinciale AA. Le dossier des Dragons n'est pas encore réglé et aucune entente avec un aréna n'a été signée. Trois-Rivières a un nouveau propriétaire en Danny Moore et le Prolab de Thetford Mines est à la recherche de nouveaux investisseurs, à la suite du retrait de Réal Breton.

Par ailleurs, un nouveau groupe, dont les membres devraient être connus cette semaine, a acheté la concession de Saint-Hyacinthe.

Aucune confirmation n'est parvenue au sujet de la venue des Comets de Cornwall ou d'une équipe de Saguenay.

Les huit formations de la LNAH disputeront moins de matches réguliers, soit 48 réparties sur 24 semaines. Les parties devraient être jouées uniquement les week-ends et le calendrier régulier commencera le 7 octobre.

La question du plafond salarial était très attendue et ce dernier a été diminué à 8250 \$ par match, soit 16 500 \$ pour une semaine de deux rencontres.

Les gouverneurs ont également demandé à l'arbitre en chef, Jean Hould, de trouver trois nouveaux arbitres, de mettre l'accent sur l'accrochage et de former un comité disciplinaire.

De plus, les dégagements ne seront plus automatiquement refusés lorsque la rondelle traversera la ligne des buts. L'objectif est d'accélérer le jeu, de réduire le nombre de remises en jeu, d'augmenter la quantité de mises en échec et d'améliorer le spectacle. Comme c'est le cas dans la Ligue nationale, les gardiens ne pourront manipuler la rondelle en dehors d'une certaine zone. ◀

La partie d'ouverture du Monkey est reportée

Mylène Richard

En raison de la pluie persistante, le club de baseball junior AA, le Monkey de Saint-Hyacinthe, n'a pu présenter son match d'ouverture, le dimanche 21 mai, au Parc Saint-Sacrement.

L'événement sera repris dimanche à domicile, soit le 28 mai à 19 h 30, alors que les Ducs de Longueuil seront les visiteurs. Près de 40 joueurs d'âge novice ont été invités à participer à l'ouverture officielle de la saison du Monkey, tout comme les cheerleaders du Cégep de Saint-Hyacinthe.

Tant qu'au match qui devait être disputé dimanche dernier face aux Red Sox de Brossard, aucune date n'a encore été fixée pour reprendre la rencontre.

« Je suis allé voir le terrain à deux reprises dimanche, a raconté l'entraîneur en chef, Alain Gardner, et même s'il n'a pas plu toute la journée, c'était trop dangereux pour les joueurs. Nous nous croisons les doigts afin que la belle température soit avec nous dimanche prochain. »

Victoire mercredi

Après avoir vu ses deux premières joutes de la saison régulière être reportées, en raison de la pluie, le Monkey a remporté son

premier match, mercredi, contre les Cobras à Saint-Constant, 11-5.

« Nous menions 4-1, puis 6-2 et les Cobras se sont approchés à 6-5, a raconté Gardner. À la septième et dernière manche, nous avons réussi cinq points. La moitié de nos points a été réussie après deux retraits. Nous avons été plus opportunistes. Je suis bien content, malgré notre courte préparation d'avant-match. J'ai pu utiliser tous mes joueurs et ils ont effectué les jeux de base. »

Les Messier se sont signalés lors de ce match. Sylvain Messier a réussi trois coups sûrs en quatre présences au bâton, en plus de produire quatre points et Ke-

ven et Francis Messier ont tous les deux cogné deux fois en lieu sûr, tout comme Sébastien Roux. Mathieu Allard a lancé cinq manches. Il n'a accordé qu'un point mérité. Au bâton, il a frappé quatre en quatre.

Prochains matches

Le Monkey sera à Brossard, le mercredi 24 mai. Puis, les Maskoutains recevront la visite de Longueuil, le 28 mai, à 19 h 30, au Parc Saint-Sacrement.

Par ailleurs, la rencontre du 13 mai sera reprise le vendredi 2 juin à Saint-Hyacinthe, à 19 h 30. Celle du 16 mai sera jouée le mercredi 7 juin à Granby. ◀



Photo Robert Gosselin, Le Courrier

Ligue des professeurs

C'est l'équipe EBM-MG Performance-Céramique Multipose qui a remporté les séries éliminatoires de la Ligue des professeurs. Lors de la finale de fin de saison, le mardi 11 avril, cette formation a vaincu celle de Ti-Père B.B.Q., au compte de 4-3. Les champions ont reçu la coupe Lagüé lors de la soirée honneurs et mérites, qui a eu lieu le mardi 18 avril, au Club de golf La Providence. Les champions sont Jean-François Morin, Richard Primeau, Normand Dussault, Patrick St-Pierre, Mario Charbonneau, Pascal St-Pierre, Yves Lagüé, Michel Lagüé, Francis Bazinet et Richard Routhier. Absents sur la photo : Daniel Dauphinais et Benoit Daviau.



Martial Boulanger remporte la cagnotte

L'Association du hockey mineur de Saint-Hyacinthe a fait un heureux, alors qu'elle a procédé, le mercredi 19 avril, au 30^e tirage de l'AHMSH, dont les profits vont aux jeunes hockeyeurs. Le premier prix, d'une valeur de 10 000 \$, a été remporté par Martial Boulanger. Sur la photo : le responsable du tirage, Paul Brodeur, l'un des fondateurs de ce tirage, Armand Comtois, l'heureux gagnant, Martial Boulanger et le maître de cérémonie, Jacques Desmarais.

Dave Morissette l'emporte

Mylène Richard

Dave Morissette s'est retrouvé au centre de l'action, ainsi que la vedette locale du Super gala de lutte de Jacques Rougeau, présenté le samedi 20 mai, au Stade L.-P.-Gaucher.

L'homme d'affaires et ancien joueur du Canadien de Montréal s'est présenté dans le ring lors du combat royal, en compagnie de 19 autres lutteurs. Dave Morissette est sorti grand vainqueur de ce combat haut en couleur.

Les 1400 spectateurs ont assisté à six combats dont la victoire de la famille Rougeau. Jacques et Jean-Jacques, 16 ans et représentant la quatrième génération de Rougeau, ont battu l'impressionnant Géant Kurgan, 7 pieds et 2 pouces et 430 livres, ainsi qu'Éric Mastrocola.

« Les combats les plus appréciés ont été ceux de Spiderman, des Frères Valentine, ainsi que le numéro d'ouverture avec Due Rag James et Mike Skills, a mentionné M. Rougeau. Le combat final s'est bien déroulé. Lutter avec mon fils, ça ne s'explique pas. »

Après avoir signé des autographes pendant plus d'une demi-heure, le promoteur et lutteur s'est dit très satisfait de la soirée.

« Les gens étaient un peu sceptiques à l'idée d'aller voir de la lutte familiale, sans violence, mais j'ai gagné mon pari, a lancé Jacques Rougeau. La foule a été exceptionnelle. C'est la première fois qu'une ville attire plus de 1000 personnes à son premier gala. »

Plusieurs amateurs ont lancé des fleurs à l'endroit de Jacques Rougeau.

« Je suis tellement content, a laissé tomber Jacques Rougeau. On m'a dit des choses qui m'ont touché, comme par exemple, que j'ai rappelé de beaux souvenirs à des gens qui m'avaient vu lutter avec mon père il y a 25 ans. Aujourd'hui, ils avaient emmener leur

propre enfant. Les yeux émerveillés des enfants sont aussi une belle récompense. Le seul regret que j'ai, c'est d'avoir 46 ans! »

De retour l'an prochain

Grâce au succès qu'a connu le gala de lutte, notamment en raison de l'atmosphère survoltée et de l'animateur Marc Perreault, de BOOM FM, Jacques Rougeau prévoit revenir à Saint-Hyacinthe pour la tournée 2007.

« C'est sûr que nous revenons l'an prochain, a-t-il déclaré. Nous n'avons eu aucune plainte des parents et nous avons fait nos frais. »

Un dollar par billet sera remis au Téléthon des maladies infantiles. ◀

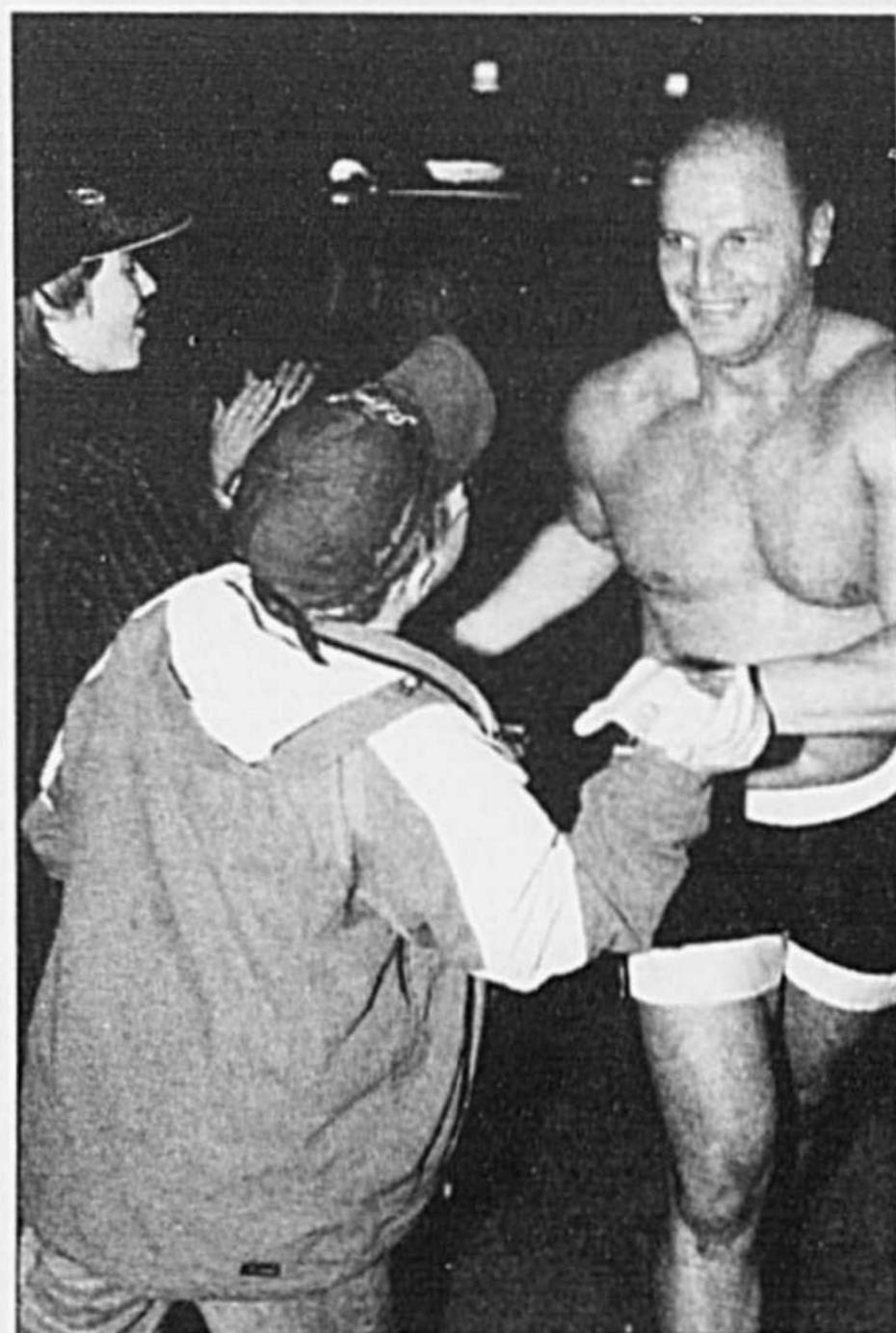


Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Jacques Rougeau a encore la cote chez les amateurs de lutte.



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Jacques Rougeau et son fils, Jean-Jacques, ont gagné le combat final.

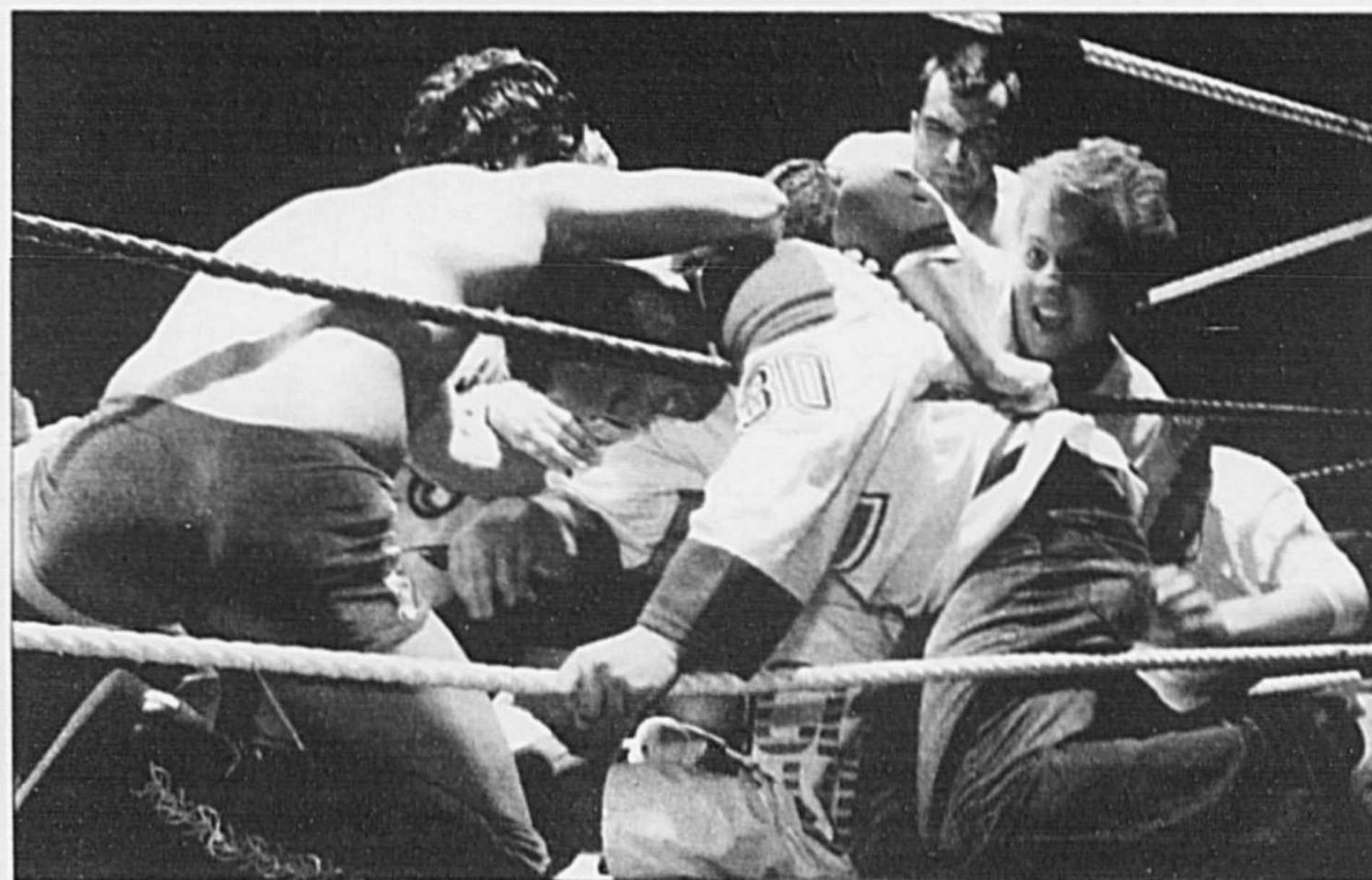


Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Malgré les apparences, Dave Morissette, vêtu de son chandail du Canadien, a remporté le combat royal.



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Bad Dog (à droite) a vaincu Talouche le clown.

Samson et les Wildcats sans défaite

L'ancien attaquant des Gaulois, Jérôme Samson, et les Wildcats de Moncton ont bien entamé le tournoi de la Coupe Memorial. L'équipe hôte a remporté ses deux premiers matches et trône au sommet du classement.

Samedi, Moncton a défait les Giants de Vancouver, 3-2 et lundi, les Wildcats ont vaincu les Petes de Peterborough, 4-2. Lors de ce dernier match, Samson a fourni une aide.

De plus, les Wildcats comptent dans leur rang le défenseur Maxime Bélanger, qui est né à Saint-Hyacinthe. Dans la victoire contre les Petes, il a amassé un point.

Par ailleurs, les Remparts de Québec sont inclinés vendredi face à Peterborough, 3-2, avant de revenir de l'arrière et de l'emporter contre Vancouver, 6-3, dimanche.

Les joueurs de Ted Nolan (Moncton) et de Patrick Roy (Québec) croiseront le fer ce mercredi à 19 heures, dans le dernier match de la ronde préliminaire.

La demi-finale aura lieu le vendredi 26 mai à 19 heures et la finale sera disputée le dimanche 28 mai, à 16 heures. ◀

M. R.

DU NOUVEAU EN MAI CHEZ

Honda Casavant

SAINT-HYACINTHE

REMISE DE 1% DE LA TPS

sur le prix de détail suggéré de tous nos modèles

Civic 2006

À partir de

16 980\$*

ou à partir de

218\$* /mois



0\$
DÉPÔT DE SÉCURITÉ

- Moteur I-VTEC de 140 ch.
- Freins ABS
- 6 coussins gonflables
- Lecteur CD
- Groupe électrique
- Et bien plus.

GAGNANTE DE 4 PRIX PRESTIGIEUX

Voiture de l'année selon Motor Trend

Meilleure voiture économique selon L'AJAC

Meilleur choix sécuritaire Prix Or selon L'IIHS

Meilleure nouvelle voiture selon L'AJAC

La plus économique de sa catégorie



Route : 5,7L / 100 km 50 mi/gal

Accord DX 2006 à partir de

298\$* /mois

Location 48 mois, incluant 96 000 km

Taux de financement à partir de 2,9%*

En location ou à l'achat d'une Accord 1 000\$ à utiliser à votre guise!

- Transmission automatique de 5 rapports
- Moteur I-VTEC de 2,4 L de 166 chevaux
- Climatiseur
- Roues de 16 pouces
- Freins ABS
- Groupe électrique



CONSUMER REPORT : Meilleure berline intermédiaire pour une 4^e année consécutive

La meilleure de sa catégorie



Route : 6,3L / 100 km

CR-V SE 2006

298\$* /mois

Location 48 mois, incluant 96 000 km

Taux de financement en location et à l'achat à partir de 2,9%*

Caractéristiques de série:

- Moteur 4 cylindres I-VTEC, 156 chevaux
- Transmission automatique de 5 vitesses
- 4 roues motrices Real Time 4 wd
- 6 coussins gonflables
- Roues de 16"

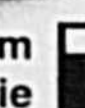
Obtenez 1 000\$ en certificat-cadeau



Cote de sécurité



8L / 100 km



Le meilleur de sa catégorie



DANIEL PORTANT
DIRECTEUR DES VENTES



RENÉ CORBEIL
ADJOINT AU DIRECTEUR DES VENTES



CLAUDE BÉLANGER
DIRECTEUR VÉHICULES D'OCCASION



GHISLAINE GOSSELEIN
CONSEILLER AUX VENTES



MARIO BEAUDIN
CONSEILLER AUX VENTES



STEVE BEAUCHEMIN
CONSEILLER AUX VENTES



DAVID LESSARD
CONSEILLER AUX VENTES



FRANÇOIS DAVID
CONSEILLER AUX VENTES

*Location 48 mois, taxes, transport et préparation en sus, 24 000 km par année inclus, valeur résiduelle garantie. Civic 2006 berline (3375\$) coupé (3 632\$) 0\$ comptant disponible. Location 48 mois, Accord DX berline, comptant ou échange de 4118\$, transport et préparation inclus, CR-V SE 5 vit., comptant ou échange 4 958\$, transport et préparation inclus. Les photos peuvent différer. Voir les détails chez Honda Casavant.



NOUVEAU OUL ON A FAIT LE PLEIN

HONDA 750\$ de RABAIS aux DIPLOMÉS

Facile de s'y rendre, facile de s'y entendre!

Honda Casavant

www.hondacasavant.com

SAINT-HYACINTHE

350, rue Johnson Est, Saint-Hyacinthe (sortie 130 autoroute 20)

Montréal (514) 856-7887 Local (450) 774-2020



491957-200506